DOCUMENT RESUME

ED 184 329 FL 011 052

AUTHOR Gagnon, Marc
TITLE Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada (Linguistic Attitude of French Adolescents in Canada).
INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
PUB DATE 74
NOTE 151p.; Graphs will not reproduce legibly
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC07 Plus Postage.
DESCRIPTORS Adolescents; Attitude Measures; Attitudes; Biculturalism; Bilingualism; Cultural Context; *Cultural Influences; *English (Second Language); French; Language Aptitude; *Language Attitudes; *Language Research; Language Role; Second Language Instruction; *Second Language Learning; *Social Attitudes; Sociocultural Patterns; Sociolinguistics
IDENTIFIERS *Quebec

ABSTRACT

A report is presented of research on the attitudes of French-speaking adolescents toward the English language and culture. For the purposes of this study, Shaw and Wright's definition of attitude was accepted, that is, an evaluative reaction of the affective order. The four parts of the study describe the following: (1) the preparation of the instrument; (2) the reaction of the adolescents to a number of photographs and visual stereotypes illustrating the two principal Canadian cultures; (3) an analysis of the importance of attitude and aptitude in learning a second language; and (4) an inventory of the variables that can influence linguistic attitudes. Results seem to indicate the need to look for new factors affecting attitude, while accepting some of the traditional influences. In addition to bibliographic footnotes, there is a list of Masters theses on related aspects of the question of language attitudes in Quebec. (AMH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

centre international de recherche sur le bilinguisme

publication
B-49

ED184329

ATTITUDE LINGUISTIQUE DES ADOLESCENTS FRANCOPHONES DU CANADA

(recherche sur l'établissement d'une échelle d'attitude)

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
ICRB
Alain Pinsonneault
Acting Director
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

Marc Gagnon

1974

CIRB
ICRB

FL011052

Marc Gagnon

ATTITUDE LINGUISTIQUE DES ADOLESCENTS FRANCOPHONES DU CANADA

Publication B-49

1974
Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Quebec

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit des subventions de soutien du Ministère de l'éducation du Québec et du Secrétariat d'Etat du Canada.

© 1974 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec): 3ème trimestre 1974.

REMERCIEMENTS

Une étude portant sur un échantillon aussi important que le nôtre n'eut pas été possible sans la collaboration de nos assistants de recherche. L'étendue du territoire, la rigueur du climat au moment de la cueillette des données ainsi que la tâche délicate de naviguer, sans trop heurter d'écueils, sur cette mer houleuse des problèmes linguistiques, suscitent de notre part une profonde reconnaissance à leur égard. Plusieurs de ces assistants de recherche ont déposé, depuis, un mémoire (voir appendice 1) que l'on lira sans doute avec intérêt.

L'Institut de recherche pédagogique ainsi que le Conseil des Arts du Canada y sont allés de leurs deniers pour épauler financièrement notre entreprise.

La collaboration du milieu scolaire fut soutenue malgré les dangers d'interprétations que pouvait provoquer notre activité. Nous leur en sommes reconnaissant.

AVANT-PROPOS

Nous avons longuement hésité à publier les résultats de nos recherches sur l'attitude des adolescents francophones à l'égard de la culture et de la langue anglaise. Ceci pour plusieurs raisons. D'abord, nous étions conscient des limites de notre étude ou plutôt de nos conclusions. En effet notre démarche, quoique longue, à cause de notre point de départ où nous constations l'absence d'un instrument, ne nous conduit qu'au seuil d'une étude, à faire, examinant une nouvelle problématique de la didactique de la langue seconde.

Egalement, nous savions que nos recherches étaient concomitantes et en parallèles avec celles d'organismes ayant reçu un mandat très vaste de l'Etat. Or, il nous semble que l'échantillon que nous avons examiné n'a pas fait l'objet d'études particulières par ces organismes.

Enfin, quelques collègues, nous ont encouragé à publier ces résultats afin d'alimenter les discussions sur le problème linguistique québécois.

Nous présentons dans les pages qui suivent un bref exposé sur la définition de l'attitude, pour ensuite décrire dans une première partie la méthode retenue pour préparer un instrument afin de mesurer l'attitude. Dans la deuxième partie nous étudions la réaction des adolescents devant un certain nombre de stéréotypes visuels illustrant les deux principales cultures canadiennes. La troisième partie analyse l'importance de l'attitude et de l'aptitude dans l'apprentissage de la langue seconde. Enfin, la quatrième partie tente d'inventorier quelles sont les variables qui peuvent influencer l'attitude linguistique.

Marc Gagnon

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1

Première partie

PREPARATION D'UNE ECHELLE D'ATTITUDE:
anglais pour francophones 7

1.0 Le problème 7

2.0 La méthode 7

2.1 Les opinions 8
2.2 Les photographies 9
2.3 Les caricatures 14

3.0 Le traitement statistique des données 15

4.0 La population 18

4.1 L'échantillon 18

5.0 Validité 20

5.1 Apparente 20
5.2 Interne 21
5.3 Externe 21

6.0 Fiabilité 21

7.0 Niveau moyen de l'opinion 23

8.0 Sommaire et conclusion 23

Deuxième partie

LA PERCEPTION VISUELLE DES DEUX CULTURES PRINCIPALES 29

1.0 L'hypothèse 29

2.0 Interprétation et conclusion 61

Troisième partie

VARIABLES AFFECTANT L'ATTITUDE DES ADOLESCENTS FRANCOPHONES DU CANADA 63

1.0 Le problème 63

2.0 La méthode et les instruments utilisés 64

3.0 L'analyse des données 65

3.1 La province de résidence 66
3.2 Le sexe 66
3.3 Le groupe d'âge 67
3.4 Le rapport entre le niveau d'attitude et les résultats en anglais 70

4.0 Conclusion 72

Quatrième partie

VARIABLES AFFECTANT L'ATTITUDE DU MILIEU SCOLAIRE QUEBECOIS 75

1.0 Introduction 75

2.0 Le problème 75

3.0 Méthode et instruments utilisés 76

4.0 Analyse des données 76

5.0 Résultats de l'analyse 78

5.1 Influence des paramètres classiques 78
5.2 Recherche et influence de paramètres nouveaux 92

6.0 Portée de l'analyse 118

6.1 Le milieu familial 118
6.2 La langue de communication 118
6.3 La motivation 118
6.4 Le milieu scolaire 119
6.5 L'aspect politique 119

7.0 Conclusion 119

APPENDICE - Liste des thèses de maîtrise traitant de sujets connexes à notre étude 123

INTRODUCTION

L'influence de la psychologie dans le domaine des sciences de l'éducation est importante et relativement récente dans l'histoire de la pédagogie. On n'en voudra pour preuve que la difficulté, encore toute actuelle, de déterminer précisément à qui revient la tâche d'initier les futurs enseignants à cette nouvelle discipline qu'est la psycho-pédagogie.

Plus récente encore est la contribution de la psychologie sociale au domaine de l'éducation. L'objet de celle-ci étant d'étudier les rapports entre les individus ainsi que les phénomènes psychologiques et collectifs les causant ou en résultant, l'on comprend l'apport considérable qu'elle puisse apporter dans l'étude des effets qu'ont, l'un sur l'autre, la société et l'organisation scolaire.

Nous avons retenu des nombreux thèmes dont traite la psychologie sociale celui étudiant les modes de formation et de modification des attitudes. Les attitudes, considérées comme résultant du processus de socialisation, influencent profondément le comportement de l'individu à l'égard du milieu culturel ambiant, des individus ou des groupes d'individus. S'il est possible de connaître l'attitude d'une personne à l'égard d'un objet ou d'un groupe d'objets, il est peut-être possible de prédire ou d'expliquer en tenant compte de caractéristiques propres au milieu et à l'individu, la réaction de cette personne à l'égard de cette classe d'objets.

Connaissant les principes qui président à la modification des attitudes, il serait peut-être possible d'influencer les réactions d'un individu à l'égard d'un objet pertinent. C'est là l'objectif de notre étude.

Les écueils d'une définition

La définition de l'attitude que donne chacun des spécialistes varie grandement. De plus, en français, le mot attitude comporte des significations assez différentes. Le mot apparaît dans la langue française vers 1937 et nous vient de l'italien *attitudine* qui lui-même l'emprunte du latin *aptitudo*. L'attitude signifie "la manière de tenir son corps" et le terme était utilisé surtout en peinture. La posture en peinture exprime un sentiment, une passion, un désir. Le terme est encore utilisé aujourd'hui avec son premier sens.[1] L'écart sémantique entre le mot à l'origine et l'utilisation

plus récente pour exprimer "la disposition à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose" est beaucoup plus étroit qu'il puisse y paraître à première vue. Partant de l'affirmation de Buytendijk: "La station peut exprimer un état affectif ou une émotion, elle exprime également la personnalité", Debaty[2] opine que définie comme une position corporelle, la notion d'attitude implique une signification psychologique. Le mot aurait défini le contenant avec le contenu.

En anglais, le problème de la définition de l'attitude, bien qu'aussi difficile, ne comporte pas une double acception du même mot. Le mot *set* désigne la posture ou les attitudes corporelles et ce qu'elles expriment comme attitudes morales ou affectives. Le mot *attitude* désigne l'attitude sociale.

Malgré des variantes importantes, il semble y avoir un concensus chez les sociologues pour convenir que l'attitude comporte une prédisposition actuelle à réagir vis-à-vis un objet social lequel, en interaction avec des variables de lieu et de disposition naturelle, guide et dirige les comportements observables de l'individu.

Les sources de variation dans la définition de l'attitude sont de trois types. La première source est le problème épistémologique qui consiste à opposer la spécificité à la généralité dans la délimitation du comportement. Pour certains les attitudes sont des tendances diffuses chez l'individu, pour d'autres, la majorité, les attitudes comportent des caractéristiques précises. La seconde source de variation découle de la tentation d'englober dans le terme toute prédisposition à réagir, alors que nous nous intéressons uniquement à la réaction devant l'environnement sociologique.

Enfin, la troisième source de variation provient des différentes conceptualisations théoriques du terme. Quelques auteurs (Krech, 1962; Secord et Backman, 1964), présentent l'attitude comme comportant trois composantes: d'ordre affectif, cognitif et du comportement. Triandis suggère plutôt que le terme englobe des évaluations, des opinions et des intentions de comportement. Par contre, Shaw & Wright[3] limitent l'attitude à une composante d'ordre affectif laquelle est basée sur un processus cognitif, le tout étant préalable à la manifestation du comportement. C'est une conception de l'attitude qui est très près de celles d'Osgood, d'Anderson, de Fishbein et de nombreux autres chercheurs. Elle a de plus l'avantage d'être opérationnelle, c'est-à-dire de permettre de relier le concept théorique d'une façon plus étroite à la méthode utilisée pour mesurer l'évaluation que fait le sujet d'un objet social.

Nous avons retenu pour les fins de notre étude la définition de l'attitude que nous proposent Shaw & Wright:

> un système relativement permanent de réactions d'évaluation d'ordre affectif basé sur et réflétant les concepts ou croyances appris à l'égard d'un objet social ou d'une classe d'objets sociaux.

> Il s'agit donc d'une variable intermédiaire entre le stimulus et la réponse finale au même titre que les instincts, les tendances, les habitudes, les aptitudes... Il s'agit d'une entité psychologique réelle, non observable directement sinon dans ses manifestations[4].

La confusion vient souvent de la tendance populaire à qualifier d'attitudes ce qui n'est que manifestations extérieures de l'attitude.

Une autre source de confusion origine de la proximité en psychologie et en psychologie sociale, d'une batterie de termes comme: opinion, valeur, croyance, habitude, connaissance, motivation, posture et trait.

La *croyance* souligne un niveau quelconque d'accord avec un énoncé attribuant une caractéristique à un objet social. On peut croire *en* une chose c'est-à-dire, à son existence, comme on peut croire ce que l'on affirme d'une chose. Dans le dernier cas il y a sûrement une activité d'évaluation par le sujet pour déterminer la relation entre l'objet et certains attributs. English and English[5] définissent la croyance comme étant: "the emotional acceptance of a proposition or doctrine on what one considers to be adequate grounds". En acceptant cette définition, on doit reconnaître qu'une croyance devient une attitude lorsque la composante affective apparaît. L'attitude serait alors la somme des croyances.

La *motivation* est essentiellement dynamique. Il n'en est pas ainsi pour l'attitude qui ne fait qu'annoncer qu'une motivation à réagir pourrait naître. D'ailleurs l'attitude est identifiée par l'objet sur lequel elle se porte alors que la motivation l'est par les objectifs qu'elle poursuit.

L'*opinion* est semblable à l'attitude et à la croyance. C'est probablement la manifestation la plus accessible de l'attitude. J. Stoetzel[6] définit l'opinion comme "la formule nuancée qui, sur une question déterminée, reçoit l'adhésion sans réserve d'un sujet." Thurstone dit que: "L'opinion symbolise une attitude". L'opinion est le produit de l'attitude, alors que l'attitude demeure cette variable latente qui prédispose à réagir devant un objet social donné.

Les caractéristiques des attitudes

1. Les attitudes sont basées sur une évaluation affective d'un objet social précis. Elles se distinguent des opinions en n'étant pas nécessairement exprimées verbalement et en pouvant être des dispositions à réagir inconscientes de la part du sujet.

2. Les attitudes varient en qualité et en intensité sur un conti-

nuum. Les attitudes ont une direction; sympathie pour une personne, un groupe. L'attitude est positive ou négative. Il n'y a pas de point neutre sur le continuum. Le point de balance entre les deux directions représenterait l'*absence* d'attitude ou encore la *non-intégration* des attitudes.

3. Les attitudes sont apprises. C'est le contact avec l'environnement social qui crée les attitudes. Celles-ci ne sont pas innées. C'est cette caractéristique de l'attitude qui nous a incités à entreprendre les études que nous décrirons dans les pages suivantes. En effet, si les attitudes sont apprises elles doivent pouvoir être modifiées ou consolidées. Etant assimilées à des produits de l'apprentissage toutes les théories ou techniques particulières à cette activité pourraient être utilisées dans l'acquisition des attitudes.

4. L'objet de l'attitude peut être simple ou complexe. Il est simple s'il est bien connu, nettement défini (ma femme, mon Eglise, mon parti politique...); il est complexe lorsque mal défini (l'amour, l'argent, Dieu...) L'attitude sera unidimensionnelle si elle porte sur un objet unique, elle sera multidimensionnelle si son objet est sous-tendu par des nombreux autres objets. L'attitude multidimensionnelle est la plus stable ou permanente. Toute modification de l'attitude présuppose une réaction en chaine appelant des modifications dans les sous-systèmes d'attitudes. Ce sont les attitudes qui ont été les mieux apprises ayant été renforcées tout au cours d'un plus long cheminement dans des sous-systèmes. Il est probable que l'attitude vis-à-vis de la culture anglaise soit tributaire d'un certain nombre d'attitude: à l'égard de soi-même, de la politique, de la religion, etc.

L'attitude dans notre étude

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, c'est la définition de l'attitude que font Shaw et Wright que nous avons retenue. L'attitude comporte une réaction d'évaluation d'ordre affectif, elle a un signe, positif ou négatif, des degrés et des dimensions.

C'est la convergence d'un certain nombre de symptômes manifestés à l'égard d'opinions verbales ou de stéréotypes visuels qui constituera l'attitude.

NOTES

[1]F.G. Buytendijk, *Attitudes et mouvements*, (trad. L. Van Haecht), Burges, Desclée de Brouwer, 1957, pp. 149, 163, 125.

[2]Pol Debaty, *La Mesure des attitudes*, Paris, P.U.F. 1967, p. 11

[3]SHAW, M.E and WRIGHT, J.M. *Scales for the Measurement of Attitudes*, New York, McGraw-Hill Book Co., 1967, p. 3.

[4]Pol Debaty, *Opus c.*, p. 12.

[5]H.B. English and A.C. English, *A Comprehensive Dictionary of Psychological and Psychoanalytic Terms: A Guide to Usage*, New York, McKay, 1958.

[6]J. Stoelzel, *Théorie des opinions*, Paris, P.U.F., 1942, p. 25.

PREMIERE PARTIE

ECHELLE D'ATTITUDE A L'EGARD DE LA LANGUE SECONDE

1.0 Le problème

Il est notoire que l'enseignement de la langue seconde pose un problème difficile au Canada. Le peu d'intérêt des anglophones à apprendre le français est bien connu. Quant aux francophones, s'ils n'apprenaient pas l'anglais à l'école mais bien dans le milieu de travail, ils demeuraient du moins intéressés aux cours d'anglais que l'école leur proposait. Depuis bientôt une décennie la situation a complètement changé. Les maîtres d'anglais sentent une réticence chez leurs élèves francophones. On refuse l'anglais, langue seconde.

Les maîtres les plus compétents, les méthodes les plus modernes ne sauraient seuls vaincre cette résistance. Il importe d'abord de mesurer celle-ci. Puis dans une seconde phase, mettre en marche un ensemble de recherches susceptibles de trouver quelques moyens aptes à rendre positive l'attitude des élèves.

A la suite de ses nombreux travaux Wallace Lambert affirme "... the learner's ethnocentric tendencies and his attitudes toward the other group are believed to determine his success in learning the new language."[1]

Il importe donc de mesurer l'attitude de l'élève à l'égard de la langue seconde que l'on veut lui enseigner. Le maître de langue connaissant l'attitude de ses élèves pourra alors établir si elle est plus ou moins positive. La première démarche du maître sera alors de juger si l'attitude à l'égard de la langue seconde est suffisamment positive. Sinon, il lui faudra d'abord tenter de rendre positive cette attitude pour ensuite procéder à l'enseignement de la langue.

C'est avec le désir de fournir éventuellement un instrument valide et fiable au maître de langue que nous avons entrepris cette recherche pour l'établissement d'une *échelle d'attitude à l'égard de la langue seconde*.

2.0 La méthode

Nous avons choisi de mesurer l'attitude au moyen d'opinions ver-

bales. L'attitude étant une variable latente qui se manifeste à l'occasion d'une expression verbale, nous croyons à la suite de nombreux chercheurs tant européens qu'américains[2] que l'adhésion à une opinion marque chez l'adhérent une attitude. "L'opinion symbolise une attitude" dit Thurstone[3].

A un premier test construit à partir d'opinions nous ajoutons deux autres tests, l'un utilisant des photographies, l'autre des caricatures.

2.1 Le choix des opinions

Il nous a fallu recueillir les opinions les plus courantes dans le milieu canadien-français à l'égard de la culture anglo-canadienne. Pour ce faire nous avons dépouillé de nombreux articles traitant de ce sujet. Aux opinions retenues en scrutant ces articles et volumes, nous avons ajouté celles exprimées par 125 Canadiens-français de toutes les couches sociales. A partir de cet important inventaire nous avons éliminé toutes celles qui n'étaient qu'une répétition d'une opinion déjà retenue pour notre test. Finalement, cent cinquante opinions, que nous avons jugées différentes, ont été inscrites sur autant de fiches. Ce paquet de 150 fiches a été présenté à dix juges choisis au hasard qui en des séances distinctes ont partagé les fiches en trois paquets selon les critères suivants:

1- Cette opinion est *favorable* à l'égard de la culture anglaise
2- Cette opinion est *neutre* à l'égard de la culture anglaise
3- Cette opinion est *défavorable* à l'égard de la culture anglaise.

Les opinions du paquet neutre (No 2) ont été écartées ainsi que toutes celles des paquets favorable (No 1) et défavorable (No 2) où les dix juges n'étaient pas unanimes. Soixante-quinze opinions nettement favorables ou nettement défavorables à la culture anglaise ont été retenues. Ces soixante-quinze opinions ont été alors utilisées pour constituer un premier test. A la suite de chaque opinion, le sujet devait choisir une des cinq options offertes.

Exemple: L'anglais est direct et clair; le français est plein de nuances et de complications.

J'approuve fortement	( )
J'approuve	( )
Je suis indécis	( )
Je désapprouve	( )
Je désapprouve tout à fait	( )

A chaque option une valeur de 5 à 1 fut attribuée. Les opinions jugées *favorables* recevant la valeur 5 pour l'option "J'approuve fortement" et la valeur 1 pour l'option "Je désapprouve tout à fait".

Les opinions jugées *défavorables* recevant la valeur 1 pour l'option "J'approuve fortement" et la valeur 5 pour l'option "Je désapprouve tout à fait". La note maximale possible étant 375 et la note minimale possible 75. Plus la note est élevée, plus l'attitude à l'égard de la culture anglaise doit être favorable. Cette version préliminaire du test a été administrée à deux cent soixante-dix sujets canadiens-français de treize ans et plus, choisis dans toutes les couches de la société canadienne-française.

Le résultat détaillé de chacun des sujets a été transposé sur une carte IBM afin de procéder à une analyse de ce test provisoire à l'aide de l'ordinateur. Un programme a été préparé pour nous fournir les renseignements suivants:

- Somme (score) totale pour chaque sujet
- Partage de l'échantillon en 27% supérieurs
  27% inférieurs
- Analyse des items:

Pour chacun des soixante-quinze items, l'étalage des cotes a été fait pour les 27% supérieurs et les 27% inférieurs. Egalement un indice de discrimination pour chacun des items a été établi. Utilisant la formule proposée par Debaty (4):

$$R.C. = \frac{Mh - Mb}{\sqrt{\frac{\sigma^2 h + \sigma^2 b}{N}}}$$

Mh - moyenne des cotes des 27% supérieurs du groupe
Mb - moyerne des cotes des 27% inférieurs du groupe
$\sigma^2 h$ - variance du groupe supérieur
$\sigma^2 b$ - variance du groupe inférieur
N - nombre total des sujets dans chacun des sous-groupes

A partir des renseignements fournis par cette double analyse, nous avons retenu vingt-quatre (24) opinions paraissant partager le plus nettement les sujets manifestant une attitude favorable à la culture anglaise de ceux marquant une attitude défavorable. Dix-huit opinions favorables ainsi que six opinions défavorables ont été retenues pour une nouvelle version de ce test qui a été administré à un nouvel échantillon plus important de sujets que nous décrivons plus bas. Le tableau 1 fournit l'indice de discrimination et le rang occupé par chacune des opinions.

2.2 Le choix des photographies

Nous avons retenu comme hypothèse que le plus ou moins haut niveau d'ethnocentricité pouvait être relié à l'attitude à l'égard de

la culture anglaise. Pour mesurer l'ethnocentricité nous avons choisi à l'Office national du film ainsi qu'à l'Office du film du Québec, soixante-dix photographies que nous avons estimé représenter un stéréotype de la culture canadienne de langue française ou de langue anglaise. Nous avons présenté ces photographies à dix juges choisis au hasard et nous leur avons demandé de partager ces photographies en trois paquets distincts selon les critères suivants:

Paquet # 1: Photographies qui expriment une facette de la culture canadienne de *langue anglaise*
Paquet # 2: Photographies qui expriment une facette de la culture canadienne de *langue française*
Paquet # 3: Photographies *neutres*, c'est-à-dire ne caractérisant pas une culture plus que l'autre.

Nous avons écarté les photographies du groupe # 3 ainsi que celles des groupes # 1 et # 2 où les dix juges n'étaient pas unanimes. Vingt-sept photographies ont été retenues dans un premier test. Les sujets devant indiquer leur préférence selon le choix suivant:

A. Cette photo me plaît beaucoup
B. Cette photo me plaît
C. Cette photo me laisse indifférent
D. Cette photo me déplaît
E. Cette photo me déplaît beaucoup

TABLEAU 1

Indice de discrimination et rang de chacune des OPINIONS proposées à l'échantillon national d'élèves francophones fréquentant les écoles secondaires publiques de langue française du Canada.

OPINION	I.D.	RANG
1	531.0	22
2	653.9	17
3	666.7	16
4	631.7	18
5	481.4	24
6	718.4	13
7	1199.2	1
8	947.5	8
9	514.1	23
10	1094.8	4
11	607.3	19
12	738.7	12
13	871.1	9
14	669.1	15
15	584.9	21
16	1125.6	3
17	788.9	10
18	989.5	6
19	1166.6	2
20	598.9	20
21	766.2	11
22	672.0	14
23	975.7	7
24	1062.0	5

Une valeur de 5 à 1 est attribuée aux options A-E pour les photographies décrivant la culture canadienne de langue anglaise. Une valeur de 1 à 5 est attribuée aux options A-E pour les photographies décrivant la culture canadienne de langue française. La note maximale possible étant 135 et la note minimale possible étant 27. Plus la note est élevée, plus le niveau d'ethnocentricité est bas et par conséquent plus favorable sera l'attitude à l'égard de la culture anglaise. (Notre hypothèse).

Ce test "photographies" est le deuxième test ayant constitué, avec le test "opinions" déjà décrit, la batterie de tests que nous avons utilisés pour mesurer l'attitude à l'égard de la culture anglaise. Ce deuxième test a été administré à l'échantillon de sujets que nous décrivons plus bas. Chaque photographie a été analysée pour découvrir sa capacité à discriminer entre les sujets à haut et bas niveau d'ethnocentricité. Utilisant de nouveau la formule de Debaty (voir page 9) nous avons calculé un indice de discrimination pour chacune des photographies. Le tableau 2 fournit l'indice de discrimination pour chacune des 27 photographies retenues dans notre test initial. (Une étude détaillée des cotes des élèves selon l'âge et le sexe apparaît à la deuxième partie.)

TABLEAU 2

Indice de discrimination et rang de chacune des PHOTOGRAPHIES proposées à l'échantillon national d'élèves francophones fréquentant les écoles secondaires publiques de langue française du Canada.

PHOTOGRAPHIE	I.D.	RANG
1	803.4	11
2	52.8	25
3	566.6	18
4	-89.7	27
5	946.6	10
6	109.2	24
7	712.6	15
8	158.8	23
9	165.1	22
10	984.0	9
11	1068.0	8
12	46.7	26
13	1174.4	4
14	1136.5	5
15	572.2	17
16	221.2	20
17	1119.7	7
18	679.6	16
19	184.1	21
20	749.1	13
21	1273.6	2
22	287.0	19
23	1315.6	1
24	1216.6	3
25	1116.0	6
26	784.6	12
27	747.4	14

2.3 Le choix des caricatures

Nous avons voulu ajouter aux deux premiers tests de notre batterie un troisième test que nous identifions comme étant le test "caricatures". La caricature politique au Québec est souvent teintée d'une préoccupation nationaliste. Peut-être est-elle un outil pour mesurer le niveau d'ethnocentricité d'un individu. Nous avons donc dépouillé quelques journaux ou revues canadiennes de langue française. Nous avons choisi vingt-deux caricatures qui nous ont semblé traduire une préoccupation au niveau de la conservation de l'ethnicité française. Ces vingt-deux caricatures ont été proposées à dix juges choisis au hasard. Ceux-ci devant choisir entre trois options possibles:

"Auriez-vous l'obligeance de nous indiquer pour chacune des vingt-deux (22) caricatures suivantes si elle est:

A. *nettement favorable* à l'élément anglophone
B. *nettement défavorable* à l'élément anglophone
C. *neutre*"

Ont été retenues et utilisées dans notre test "caricatures", les caricatures que plus de 70% des juges ont appréciées comme étant nettement défavorables à l'élément anglophone. Sept caricatures répondaient à cette exigence.

Chaque sujet en regard de chaque caricature devait choisir une des options suivantes:

A. Cette caricature est très drôle
B. Cette caricature est drôle
C. Cette caricature me laisse indifférent
D. Cette caricature est ennuyeuse
E. Cette caricature est très ennuyeuse

A chacune de ces options on attribua une valeur de 1 à 5 en passant de A en E. La note minimale étant 7, et, la note maximale 35. Plus la note est élevée, plus le niveau d'ethnocentricité est bas et partant, selon notre hypothèse, l'attitude à l'égard de la culture anglaise positive.

Utilisant la formule de Debaty (voir page 9) l'indice de discrimination de chacune des caricatures a été établi. Le tableau 3 fournit l'indice de discrimination pour chacune des sept caricatures retenues dans le test initial.

TABLEAU 3

Indice de discrimination et rang de chacune des CARICATURES proposées à l'échantillon national d'élèves francophones fréquentant les écoles secondaires publiques de langue française du Canada.

CARICATURE	I.D.	RANG
1	748.9	7
2	796.2	5
3	829.2	4
4	945.1	3
5	999.5	2
6	775.9	6
7	1013.5	1

3.0 Le traitement statistique des données

Enfin pour vérifier si chaque photographie et chaque caricature mesurait bien la même chose que le test "opinions", une statistique dite du X^2 fut établie pour chacune des photographies et caricatures. Postulant l'hypothèse nulle de l'indépendance des résultats obtenus avec les tests opinions, photographies et caricatures nous avons procédé à l'analyse statistique suivante:

variables photos et caricatures (chaque variable est répartie en 5 classes qualitatives ordonnées)

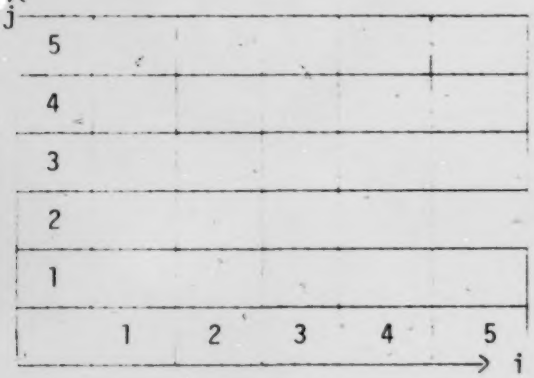

cumul des 24 opinions réparties en 5 classes.

N_{ij} : nombre de points dans la classe ij

$a_i = \sum_j N_{ij}$, $b_j = \sum_i N_{ij}$ fréquences marginales

$N'_{ij} = \frac{a_i b_j}{N}$ fréquences théoriques si variables indépendantes

$k = 5$ | X^2 distribué si variables indépendantes suivant une loi de type III de K-Pearson avec 16 degrés de liberté:

$h = 5$ |

$$X^2 = \frac{N^2_{ij}}{N'_{ij}} - N$$

seuil de 1% = 32.00

La statistique du X^2 étant influencée par la grandeur de N, un coefficient de contingence a été établi:

$$\phi^2 = \frac{X^2}{N}$$

coefficient de corrélation de T schupow[5]

$$T^2 = \frac{\phi^2}{\sqrt{(k-1)\,(b-1)}}$$

T tend vers 1 lorsque X^2 croît. Le T le plus élevé possible dans ce cas-ci étant, 0.895. Le tableau 4 donne le X^2 et le T pour chacune des photographies. Le tableau 5 donne le X^2 et le T pour chacune des caricatures.

TABLEAU 4

X^2, coefficient T de T schupow et rang de chacune des PHOTOGRAPHIES.

PHOTOGRAPHIE	X^2	T	Rang
1	832.6	.2213	5
2	68.2	.0633	24
3	386.9	.1509	17
4	147.0	.0930	20
5	654.2	.1962	12
6	111.9	.0812	22
7	398.9	.1532	16
8	50.5	.0545	25
9	28.0	.0407	27
10	810.2	.2183	6
11	724.6	.2065	10
12	128.6	.0870	21
13	947.2	.2360	1
14	549.4	.1798	14
15	346.2	.1427	18
16	80.0	.0686	23
17	859.5	.2248	4
18	494.9	.1706	15
19	34.9	.0450	26
20	790.3	.2156	8
21	901.9	.2303	2
22	264.8	.1248	19
23	869.8	.2262	3
24	791.2	.2157	7
25	755.3	.2108	9
26	701.3	.2031	11
27	592.1	.1866	13

TABLEAU 5

X^2, coefficient T de T schupow et rang de chacune des CARICATURES.

CARICATURE	X^2	T	RANG
1	158.3	.0965	2
2	81.09	.0691	5
3	101.14	.0771	3
4	51.09	.0548	7
5	60.43	.0596	6
6	95.86	.0751	4
7	175.54	.1016	1

4.0 La population

Les élèves canadiens de langue française fréquentant une école secondaire publique de langue française.

4.1 L'échantillon

L'école secondaire publique de langue française n'existe au Canada qu'au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec. C'est d'ailleurs dans ces trois provinces que l'on retrouve plus de 92% de la population francophone du Canada. Nous basant sur le recensement fédéral (tableau 6) le plus récent nous avons choisi 4249 sujets répartis dans les trois provinces selon l'importance du groupe francophone de chaque province. Le tableau 6 donne cette répartition. A l'intérieur de chaque province les régions choisies avaient les caractéristiques suivantes:

Nouveau-Brunswick
- Région A: rurale, majorité francophone.
- Région B: industrielle, minorité bien organisée.

Ontario
- Région C: rurale, majorité francophone.
- Région D: industrielle, minorité bien organisée.

Québec
- Région E: rurale et industrialisée. Contact avec anglophones presque nul.
- Région F: la métropole du Canada. Tous les niveaux socio-économiques de la population francophone ont été inventoriés.

TABLEAU 6

Pourcentage* de la population canadienne d'origine francophone selon la province de résidence ainsi que le pourcentage de sujets francophones âgés de 13 ans et plus choisis dans chacune des provinces.

	POPULATION	POPULATION FRANCOPHONE	% FRANCOPHONE	ECHANTILLON	% FRANCOPHONE
Canada	18,238,247	5,540,346	30.	4249	
Colombie britannique	1,629,082	66,970	1.20	--	
Alberta	1,331,944	83,319	1.40	--	
Saskatchewan	925,181	59,824	1.00	--	
Manitoba	921,686	83,936	1.50	--	
Ontario	6,236,092	647,941	11.60	702	16.53
Québec	5,259,211	4,241,354	76.97	3204	75.42
Nouveau-Brunswick	597,936	232,127	4.20	343	8.05
Ile-du-Prince-Edouard	104,629	17,418	.30	--	
Nouvelle-Ecosse	737,007	87,883	1.50	--	
Terre-Neuve	457,853	17,171	.30	--	
Yukon, Terr. N.-O.	37,626	2,403	.03	--	

*(Bureau fédéral de la statistique, 1961)

TABLEAU 7

Répartition des opinions et photographies retenues pour le *test entier* selon deux volets équivalents A et B.

VOLET A		VOLET B	
OPINION	# 7	OPINION	# 19
	16		10
	24		18
	23		8
	13		17
	21		12
	6		22
	14		3
	2		4
	11		20
	15		1
	9		5
Photographies	# 23	Photographies	# 21
	24		13
	14		25
	17		11
	10		5
	1		26
	20		27
	7		18

Un coefficient d'équivalence a été calculé entre les volets A et B. Le tableau 8 nous donne ce coefficient pour le Canada, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Québec.

5.0 Validité

5.1 Apparente

La validité apparente du test a été assurée par le choix initial des items par dix juges unanimes.

5.2 Interne

La validité interne du test a été assurée par le calcul de l'indice de discrimination de chacun des items.

5.3 Externe

La validité externe du test n'a pas encore été établie. La conjoncture politique et sociale qui prévalait au Canada au moment où nous rédigions ce rapport nous a empêché de procéder à sa validation externe. Dès que les circonstances nous le permettront, nous nous proposons de présenter le test d'abord à un groupe de sujets qui ouvertement affichent une opposition à l'enseignement de l'anglais, puis à un second groupe ouvertement anglophile. Si les résultats obtenus avec chacun des groupes va dans le sens de l'attitude ouvertement affichée nous pouvons conclure alors à la validité externe du test.

6.0 Fiabilité

A partir des différentes analyses statistiques que nous avons faites, nous avons retenu vingt-quatre (24) opinions et seize (16) photographies. Les caricatures ont été rejetées comme inadéquates pour mesurer l'attitude.

Ces quarante items constituant ce que nous avons convenu d'appeler le *test entier*. Il est souvent très utile d'avoir deux formes équivalentes d'un même test. De plus, la seule technique permettant de mesurer la fiabilité d'un test d'attitude est celle du split-half.

A partir du *test entier* nous avons distribué les vingt-quatre opinions en deux volets: le volet A et le volet B. Nous avons également distribué les seize photographies dans les volets A et B. La distribution a été basée sur le rang occupé par chacune des opinions. En alternant, nous avons placé l'opinion de rang 1 dans le volet A, celle de rang 2 dans le volet B, celle de rang 3 dans le volet A, celle de rang 4 dans le volet B, et ainsi de suite. Pour les photographies, nous avons procédé de la même façon, nous basant cette fois sur le coefficient T de T schupow. Le tableau 7 nous donne les volets A et B du test d'attitude à l'égard de l'anglais langue seconde.

TABLEAU 8

Coefficient d'équivalence entre les volets A et B du test d'attitude à l'égard de la culture anglaise.

Région	Volet	N	M	σ	r
CANADA	A	4250	68.33	11.86	.8835
	B	4250	66.39	10.41	
NOUVEAU-BRUNSWICK	A	343	74.61	8.59	.8376
	B	343	71.46	7.96	
ONTARIO	A	702	73.17	7.79	.7539
	B	702	68.86	6.85	
QUEBEC	A	3205	66.60	12.37	.8938
	B	3205	65.31	11.01	

TABLEAU 9

	Coefficient de fidélité*
Région	
Canada	.94
Nouveau-Brunswick	.91
Ontario	.85
Québec	.94

* (SPEARMAN-BROWN)

7.0 Niveau moyen de l'opinion

Utilisant le *test entier*, le volet A puis le volet B nous avons établi le niveau moyen de l'attitude des étudiants francophones fréquentant les écoles publiques canadiennes de langue française. La note minimale possible sur le *test entier* étant 40 et la note maximale 200. Pour les volets A et B, la note minimale possible étant 20 et la note maximale 100.

Les tableaux 10, 11 et 12 donnent ces notes moyennes pour chaque sujet selon sa province de résidence, son sexe et son âge.

8.0 Sommaire et conclusion

Nous avons tenté de construire une échelle qui mesurerait l'attitude des élèves francophones du Canada à l'égard de la culture et de la langue anglaise. Nous avons utilisé, comme dans la plupart des tests d'attitudes déjà connus, des opinions. Toutefois au lieu de rédiger nous-mêmes ces opinions, nous sommes allés les recueillir dans le milieu canadien-français. A cette première partie, plutôt traditionnelle, de notre test, nous avons examiné la possibilité d'y ajouter des photographies et des caricatures. Les photographies ont semblé constituer des items valides pour mesurer l'attitude, par contre, les caricatures choisies ont dû être rejetées comme étant inadéquates pour mesurer l'attitude.

Il semble que nous ayons actuellement un instrument valable pour entreprendre des recherches où le facteur attitude à l'égard de la langue et de la culture anglaise pourrait être mesuré. Les résultats obtenus ne devant pas être définitifs, il faudra périodiquement, tout en utilisant l'instrument, vérifier la pertinence des différents items ainsi qu'établir des normes propres à chacune des régions scolaires ou écoles.

TABLEAU 10

Note moyenne obtenue sur l'échelle d'attitude (40 items) par les élèves selon la province de résidence, le groupe d'âge et le sexe.

PROVINCE	SEXE	AGE 13	14	15	16	17	18	+18	M	N
QUEBEC	F	135.15 σ = 18.58 (n = 133)	136.37 σ = 20.81 (n = 233)	136.48 σ = 21.05 (n = 359)	135.23 σ = 21.53 (n = 516)	130.01 σ = 23.23 (n = 326)	134.06 σ = 21.97 (n = 106)	128.55 σ = 18.77 (n = 21)	134.49 σ = 21.55	1692
	M	133.72 σ = 21.50 (n = 167)	131.24 σ = 21.05 (n = 304)	129.94 σ = 24.12 (n = 271)	129.26 σ = 25.01 (n = 283)	126.25 σ = 23.53 (n = 291)	126.27 σ = 23.75 (n = 144)	118.32 σ = 30.90 (n = 52)	129.03 σ = 23.71	1512
ONTARIO	F	145.17 σ = 9.93 (n = 12)	143.32 σ = 11.71 (n = 89)	146.64 σ = 12.48 (n = 87)	144.16 σ = 13.92 (n = 93)	140.17 σ = 11.61 (n = 76)	142.53 σ = 12.20 (n = 32)	143.81 σ = 15.11 (n = 11)	143.65 σ = 12.58	400
	M	146.70 σ = 15.16 (n = 10)	144.92 σ = 13.97 (n = 65)	140.49 σ = 12.71 (n = 80)	140.24 σ = 15.71 (n = 55)	134.72 σ = 15.27 (n = 50)	138.30 σ = 13.63 (n = 27)	122.60 σ = 17.36 (n = 15)	139.89 σ = 14.85	302
NOUVEAU-BRUNSWICK	F	147.47 σ = 9.27 (n = 17)	148.6 σ = 17.02 (n = 40)	152.18 σ = 15.92 (n = 44)	144.56 σ = 19.45 (n = 34)	151.30 σ = 15.32 (n = 27)	152.57 σ = 20.12 (n = 7)	142.00 σ = 7.07 (n = 2)	149.12 σ = 16.47	171
	M	138.47 σ = 18.04 (n = 17)	145.28 σ = 15.73 (n = 29)	143.11 σ = 13.18 (n = 27)	143.07 σ = 12.87 (n = 30)	138.21 σ = 16.48 (n = 33)	145.10 σ = 12.25 (n = 21)	151.47 σ = 10.01 (n = 15)	143.05 σ = 14.71	172

TABLEAU 11

Note moyenne obtenue sur l'échelle d'attitude (20 items) par les élèves selon la province de résidence, le groupe d'âge et le sexe.

PROVINCE	SEXE	AGE 13	14	15	16	17	18	+18	M	N
QUEBEC	F	68.12 σ =10.55 (133)	69.25 σ =11.64 (233)	68.93 σ =11.47 (359)	67.96 σ =11.94 (516)	65.49 σ =12.73 (326)	67.27 σ =11.53 (106)	65.00 σ =10.39 (19)	67.80 σ =11.87	1692
	M	68.07 σ =11.85 (167)	66.49 σ =11.41 (304)	65.56 σ =13.03 (271)	65.52 σ =13.37 (283)	63.60 σ =12.62 (291)	63.79 σ =12.88 (144)	59.5 σ =16.02 (52)	65.26 σ =12.78	1512
ONTARIO	F	75.00 σ =6.19 (12)	73.69 σ =6.20 (89)	75.70 σ =7.04 (87)	73.98 σ =8.13 (93)	71.95 σ =6.61 (76)	73.16 σ =7.85 (37)	72.36 σ =9.17 (11)	73.82 σ =7.22	400
	M	75.60 σ =9.96 (10)	75.11 σ =7.43 (65)	72.31 σ =7.85 (80)	72.49 σ =8.89 (55)	70.04 σ =8.68 (50)	71.41 σ =7.53 (27)	66.46 σ =9.40 (15)	72.31 σ =8.43	302
NOUVEAU-BRUNSWICK	F	75.82 σ =5.57 (17)	75.5 σ =9.47 (40)	77.86 σ =8.13 (40)	73.44 σ =10.43 (34)	77.74 σ =8.65 (27)	78.57 σ =10.86 (7)	73.50 σ =2.12 (2)	76.19 σ =8.94	171
	M	70.71 σ =9.20 (17)	73.83 σ =8.78 (29)	73.04 σ =7.98 (27)	73.30 σ =6.89 (30)	70.46 σ =8.65 (33)	73.81 σ =6.49 (21)	78.27 σ =4.62 (15)	73.04 σ =7.96	172

TABLEAU 12

Note moyenne obtenue sur l'échelle d'attitude (20 items) par les élèves selon la province de résidence, le groupe d'âge et le sexe.

PROVINCE	SEXE	AGE 13	14	15	16	17	18	+18	M	N
QUEBEC	F	67.0 σ=8.67 (133)	67.1 σ=9.85 (233)	67.5 σ=10.22 (359)	67.3 σ=10.19 (516)	64.5 σ=11.05 (326)	66.8 σ=11.02 (106)	63.3 σ=9.07 (19)	66.7 σ=10.30	1692
	M	65.7 σ=10.36 (167)	64.8 σ=10.46 (304)	64.4 σ=11.74 (271)	63.8 σ=12.22 (283)	62.7 σ=11.45 (291)	62.5 σ=11.49 (144)	58.8 σ=15.47 (52)	63.8 σ=11.57	1512
ONTARIO	F	70.2 σ=4.88 (12)	69.6 σ=6.40 (89)	70.9 σ=6.34 (87)	70.2 σ=6.60 (93)	68.2 σ=6.21 (76)	69.4 σ=5.36 (32)	72.5 σ=6.67 (10)	69.8 σ=6.32	400
	M	71.1 σ=5.88 (10)	69.8 σ=7.36 (65)	68.2 σ=6.10 (80)	67.8 σ=7.55 (55)	64.7 σ=7.41 (50)	66.9 σ=7.15 (27)	62.1 σ=8.79 (15)	67.6 σ=7.32	302
NOUVEAU-BRUNSWICK	F	71.7 σ=4.34 (17)	73.1 σ=8.28 (40)	74.3 σ=8.44 (44)	71.1 σ=9.48 (34)	73.5 σ=7.53 (27)	74.0 σ=9.45 (7)	68.5 σ=4.95 (2)	72.9 σ=8.16	171
	M	67.8 σ=9.38 (17)	71.5 σ=7.52 (29)	70.1 σ=6.39 (27)	69.8 σ=6.62 (30)	67.8 σ=8.54 (33)	71.3 σ=6.60 (21)	72.9 σ=6.72 (15)	70.0 σ=7.52	172

NOTES

[1]W.E. Lambert, "Psychological Approaches to the Study of Language", *The Modern Language Journal*, Vol. XLVII, N° 3, March 1963, p. 114.

[2]DAVAL, STOETZEL, FERGUSON, EDWARDS, THURSTONE.

[3]L.L. Thurstone, "Attitudes can be Measured", *American Journal of Sociology*, 1928, 33, p. 216.

[4]Pol Debaty, *La mesure des attitudes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1967, p. 132.

[5]Morice et Chartier, *Méthode statistique*, 2ème partie, Imprimerie Nationale, Paris, 1954, p. 405.

DEUXIEME PARTIE

LA PERCEPTION VISUELLE DES DEUX CULTURES PRINCIPALES PAR LES ELEVES FRANCOPHONES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC CANADIEN

Au cours de l'élaboration de notre échelle pour mesurer l'attitude[1] des élèves francophones à l'égard de la culture anglaise, nous avons ajouté aux opinions, moyen traditionnel de mesurer l'attitude, des photographies. Les résultats obtenus nous ont paru suffisamment intéressants pour que nous en fassions l'objet de cette deuxième partie.

Si une opinion peut souligner, même sommairement, un aspect de la culture anglo-canadienne, nous croyons qu'une photographie peut également traduire la représentation visuelle que nous nous faisons de cette même culture. C'est donc à partir de la perception visuelle de son propre groupe culturel ainsi que du groupe culturel anglo-canadien que nous avons orienté notre action. Démarche toute subjective au départ, mais que nous présumions caractéristique de l'ensemble des Franco-canadiens.

Il existe au Canada un organisme fédéral: l'Office National du Film, qui a pour mission de traduire en langage visuel les caractéristiques du pays. Un canadien francophone qui feuillette le catalogue des photographies offertes par cet organisme ne tarde pas à distinguer une dichotomie assez nette. Un groupe de photographies lui sont familières et plus chères, elles constituent quelques représentations visuelles de son monde culturel. Par contre, l'autre groupe de photographies sans lui être étrangères ne provoquent pas chez lui une adhésion, une identification à ce qu'elles représentent, il y voit l'AUTRE.

Or si ces réactions devant un certain nombre de photographies émanant de cet organisme national sont partagées par l'ensemble des francophones canadiens nous avons là, probablement, un instrument de plus pour mesurer l'attitude des francophones vis-à-vis de la langue et de la culture anglaise.

1.0 Notre hypothèse

LEVINSON (1949) Adorno (1950) ont pu établir la tendance à

l'ethnocentricité d'un individu en utilisant une échelle mesurant l'attitude vis-à-vis 1. les juifs, 2. les Noirs et 3. les autres groupes minoritaires. Plus il y a rejet de ce qui caractérise les autres ethnies, plus le niveau d'ethnocentrisme augmente. De même, croyons-nous mesurer l'ethnocentricité. Plus une photographie illustrant la culture anglo-canadienne déplaira à un francophone canadien, plus son niveau d'ethnocentricité sera élevé. Egalement, plus une photographie illustrant la culture franco-canadienne lui plaira, plus son niveau d'ethnocentricité sera élevé.

Vingt-sept photographies ont été retenues dans un premier test. Les photographies 1, 3, 5, 7, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27 illustrant une facette de la culture canadienne anglaise. Les photographies 2, 4, 6, 8, 9, 12, 16, 19, 22 illustrant une facette de la culture canadienne française.

Les 27 photographies ont été proposées à 4249 élèves ainsi qu'à leurs maîtres (97) de l'enseignement secondaire public de langue française au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec.

Nous avons procédé aux mêmes analyses avec les résultats obtenus des maîtres de nos sujets-élèves. Dans les pages suivantes nous présentons les résultats en les étudiant de près à l'aide de graphiques.

LEGENDE DES GRAPHIQUES

G: garçons

F: filles

H: le groupe des 27% appréciant le plus l'ensemble des photographies illustrant la culture anglo-canadienne

B: le groupe de 27% appréciant le moins l'ensemble des photographies illustrant la culture anglo-canadienne.

Attention

- La cote 3 marque l'indifférence à l'égard d'une photographie illustrant l'une ou l'autre culture.

- Plus une cote est *basse* à l'égard d'une photographie illustrant la culture francophone plus cette photographie est appréciée par le sujet.

- Plus une cote est *haute* à l'égard d'une photographie illustrant la culture anglophone plus cette photographie est appréciée par le sujet.

TABLEAU 13

Indice de discrimination et rang de chacune des PHOTOGRAPHIES du test initial administré à des élèves et maîtres francophones.

PHOTOGRAPHIES	ELEVES		MAITRES	
	I.D.	RG	I.D.	RG
1	803.4	11	22.5	15
(2) *	52.8	25	10.2	20
3	566.6	18	34.3	7
(4)	- 89.7	27	6.0	21
5	946.6	10	40.2	4
(6)	109.2	24	- 2.7	27
7	712.6	15	18.8	18
(8)	158.8	23	0.0	26
(9)	165.1	22	3.3	22
10	984.0	9	32.7	10
11	1060.0	8	27.9	11
(12)	46.7	26	2.5	23
13	1174.4	4	46.4	3
14	1136.5	5	23.1	14
15	572.2	17	11.5	19
(16)	221.2	20	1.5	24
17	1119.7	7	26.1	12
18	679.6	16	20.1	17
(19)	184.1	21	1.4	25
20	749.1	13	32.8	9
21	1273.6	2	38.7	5
(22)	287.0	19	20.9	16
23	1315.6	1	65.0	1
24	1216.6	3	60.8	2
25	1116.0	6	33.3	8
26	784.6	12	35.5	6
27	747.4	14	23.8	13

* Le cercle indique une photographie illustrant la culture franco-canadienne.

TABLEAU 14

Rang occupé par chacune des photographies selon l'ordre décroissant de l'indice de discrimination.

RANG	CATEGORIE	PHOTOGRAPHIE	
		ELEVES	MAITRES
1	EXCELLENTE	23	23
2		21	24
3		24	13
4		13	5
5		14	21
6		25	26
7		17	3
8		11	25
9	BONNE	10	20
10		5	10
11		1	11
12		26	17
13		20	27
14		27	14
15		7	1
16		18	(22)
17	BASSE	15	18
18		3	7
19		(22) *	15
20		(16)	(2)
21		(19)	(4)
22		(9)	(9)
23		(8)	(12)
24		(6)	(16)
25		(2)	(19)
26		(12)	(8)
27		(4)	(6)

* Le cercle indique une photographie illustrant la culture franco-canadienne.

K&E 10 X 10 TO THE CENTIMETER 46 1510

GRAPHIQUE 1

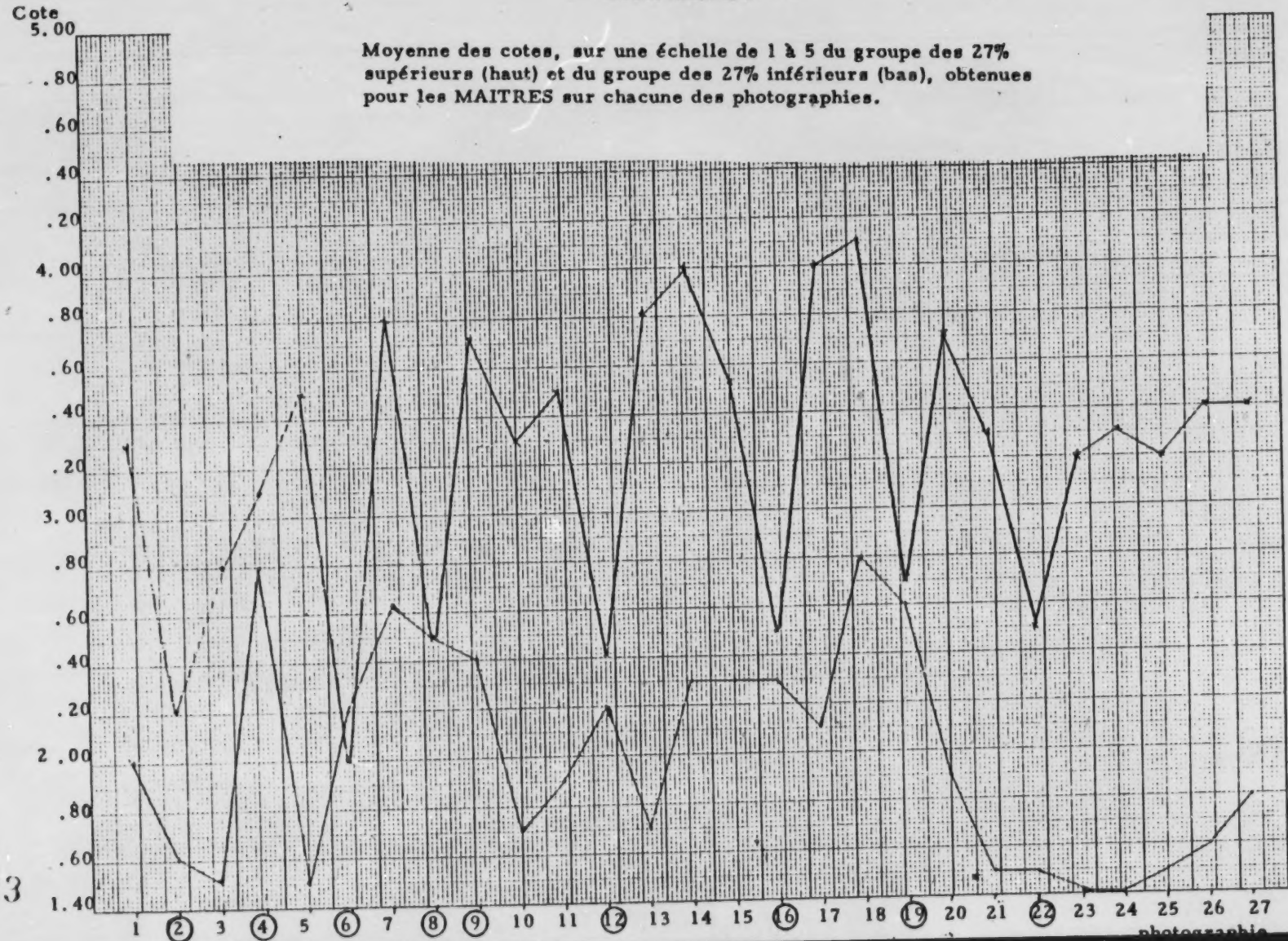

Moyenne des cotes, sur une échelle de 1 à 5 du groupe des 27% supérieurs (haut) et du groupe des 27% inférieurs (bas), obtenues pour les MAITRES sur chacune des photographies.

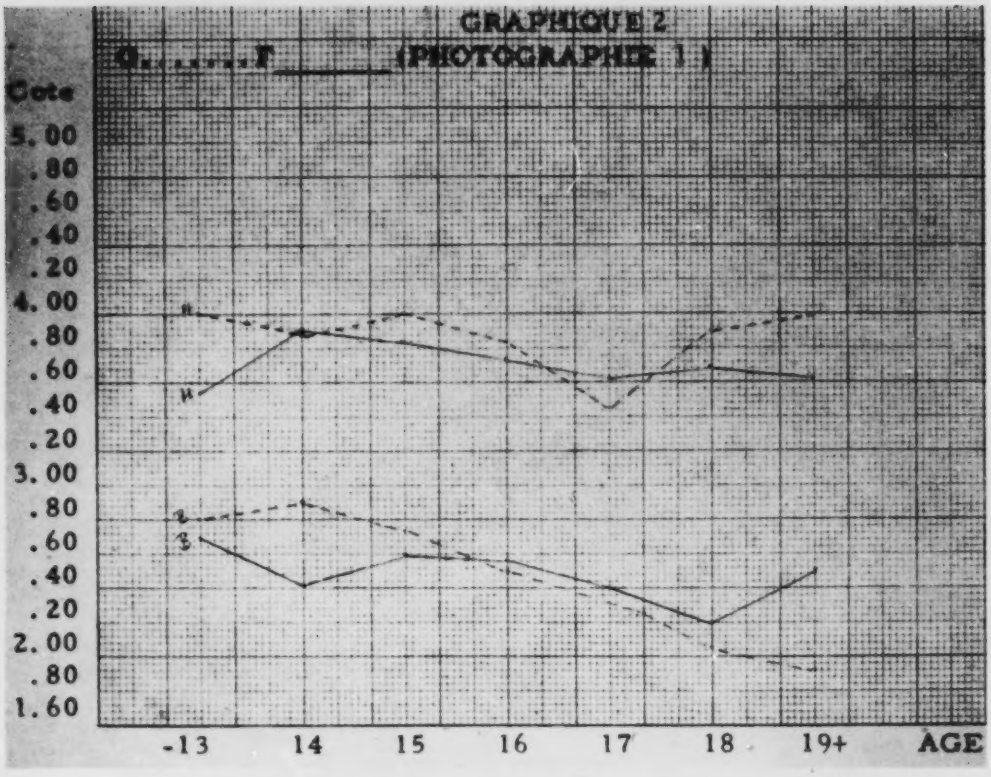

1.

Elèves

Discrimination bonne (tableau 14). La photographie plaît aux garçons et filles du groupe "haut". Leur appréciation ne varie pas avec l'âge. La photographie laisse à peu près indifférents les garçons et les filles du groupe "bas" jusqu'à l'âge de 15 ans. A compter de 16 ans, cette photographie déplaît de plus en plus aux garçons et filles du groupe "bas". (Graphique 2).

Maîtres

Discrimination bonne (Tableau 14).

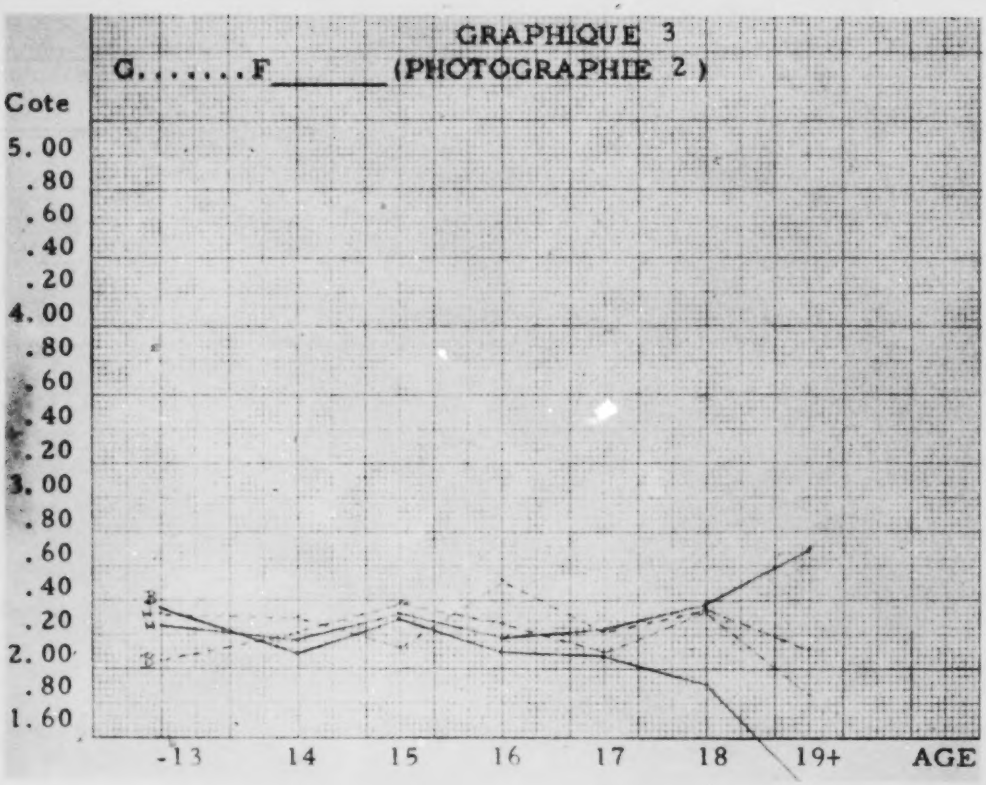

Photographie 2

2.

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Les filles des deux groupes "haut" et "bas" apprécient un peu plus cette photographie que les garçons. Chez les filles de plus de 18 ans du groupe "haut" on note une indifférence devant cette photographie. Les garçons apprécient également cette photographie indépendamment de leur groupe et de leur âge. Les filles de 18 ans, du groupe "haut" apprécient beaucoup cette photographie. (Graphique 3).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14). Les maîtres des deux groupes aiment cette photographie. Ceux du groupe "haut", l'aiment davantage. (Graphique 1).

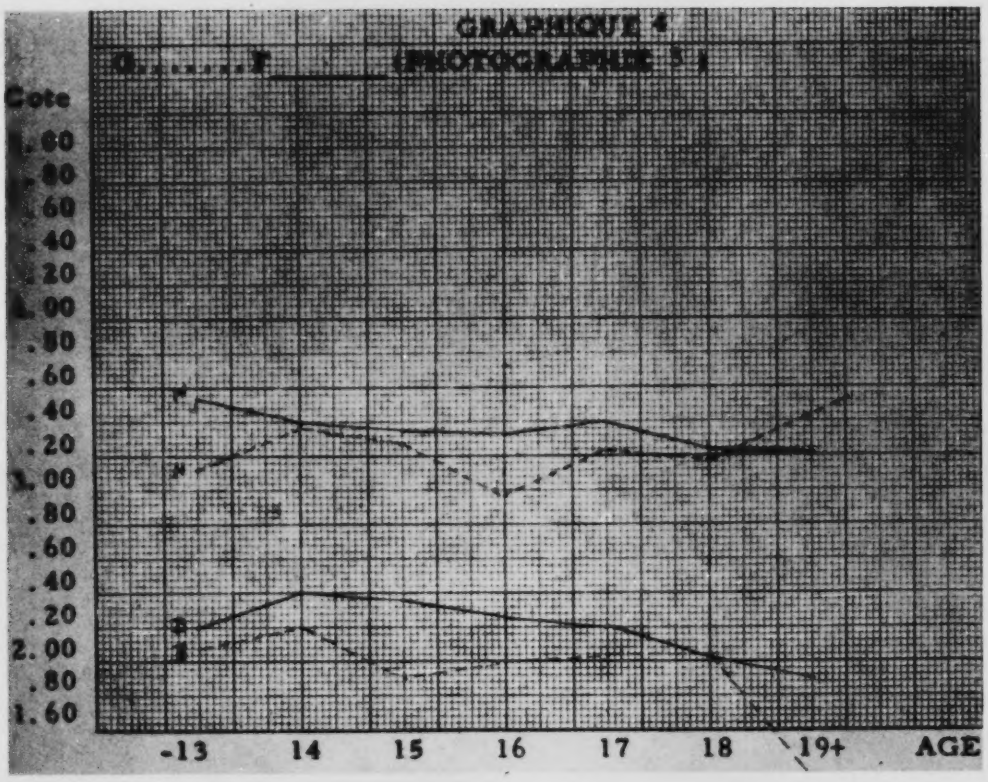

Photographie 3

3.

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). La cote des filles, dans les deux groupes, s'écarte nettement de celle des garçons, et, ce, pour tous les âges. (Graphique 4).

Maîtres

Discrimination excellente. (Tableau 14)

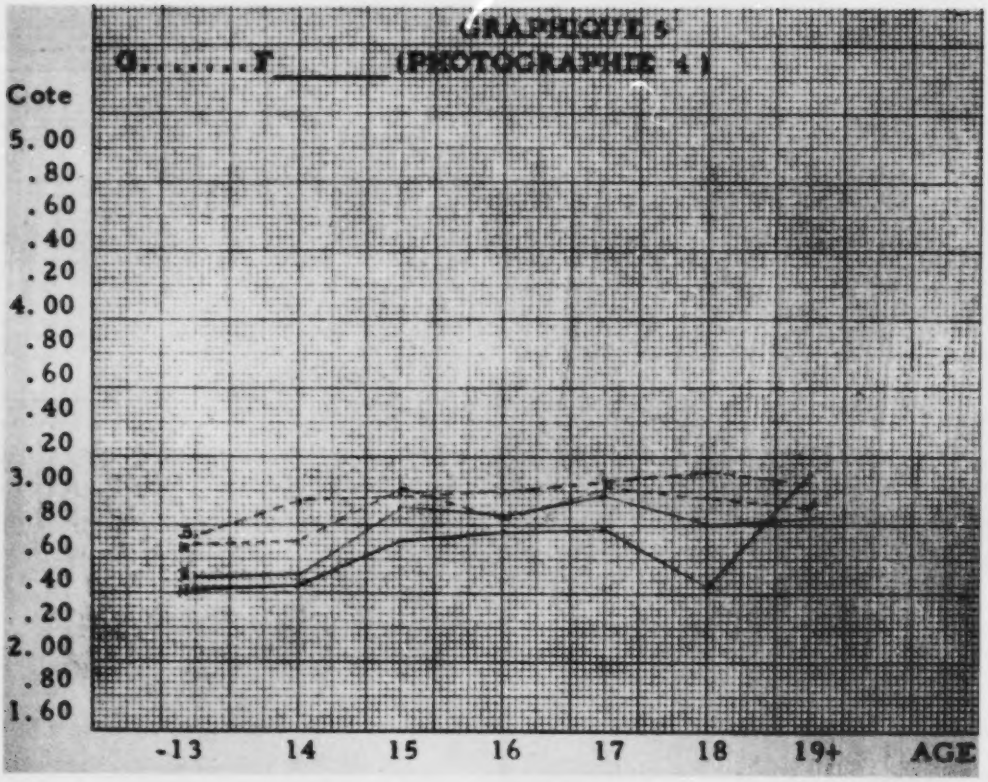

Photographie 4

4.

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Les garçons indépendamment de l'âge et pour les deux groupes sont indifférents devant cette photographie. Cette photographie plaît aux deux groupes de filles. Les filles du groupe "haut" l'aimant davantage que celles du groupe "bas". (Graphique 5).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14). Les maîtres sont indifférents devant cette photographie. (Graphique 1).

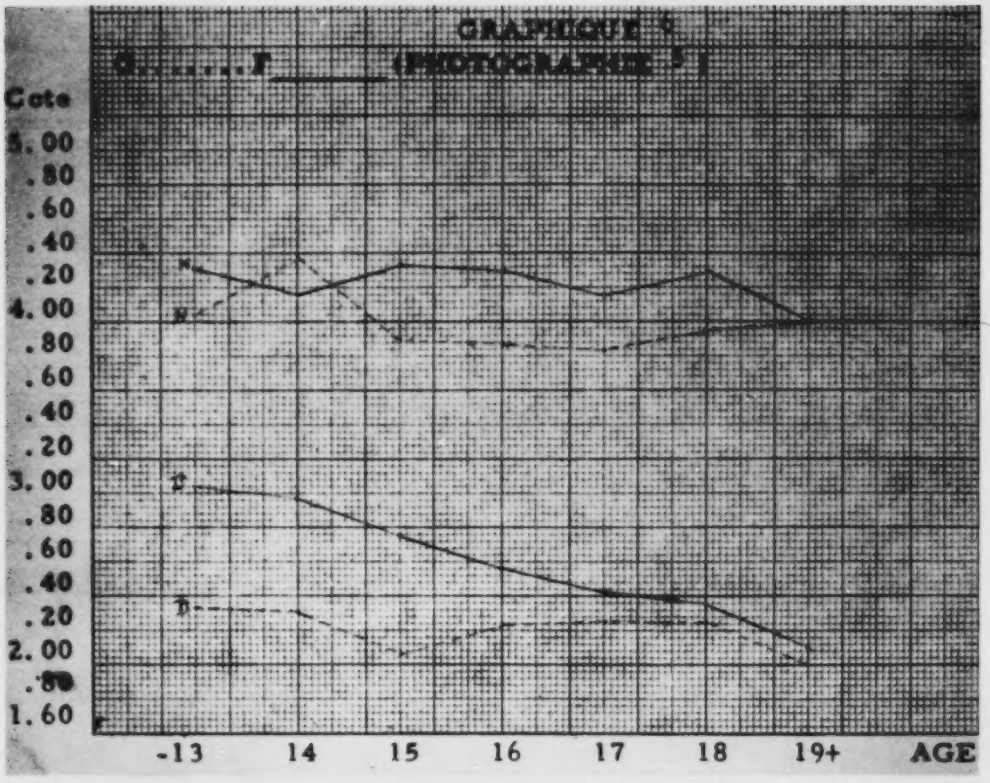

Photographie 5

5. 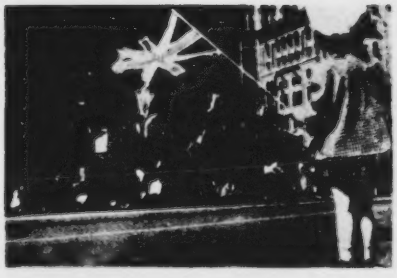

Elèves

Discrimination bonne (Tableau 14). Pour les deux groupes et pour tous les âges, les filles se distinguent des garçons par une cote plus élèvée. (Graphique 6).

Maîtres

Discrimination excellente (Tableau 14).

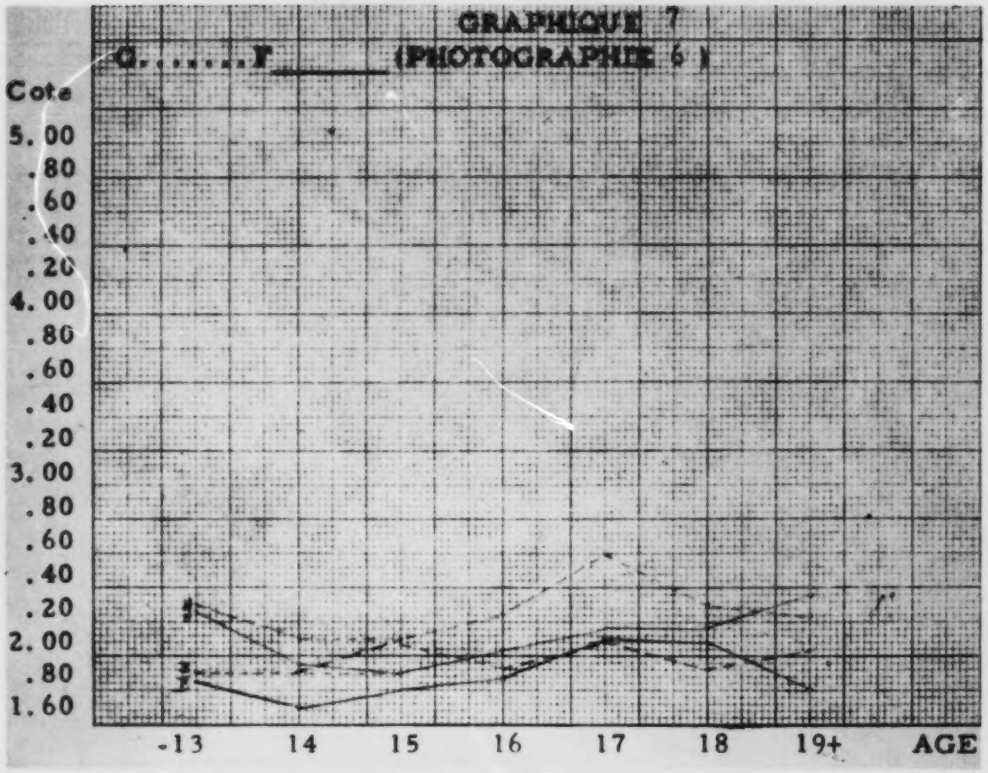

Photographie 6

6.

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Cette photo plaît à tous les groupes (Graphique 7).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14). Les maîtres du groupe "haut" aiment plus cette photographie que ceux du groupe "bas". (Graphique 1).

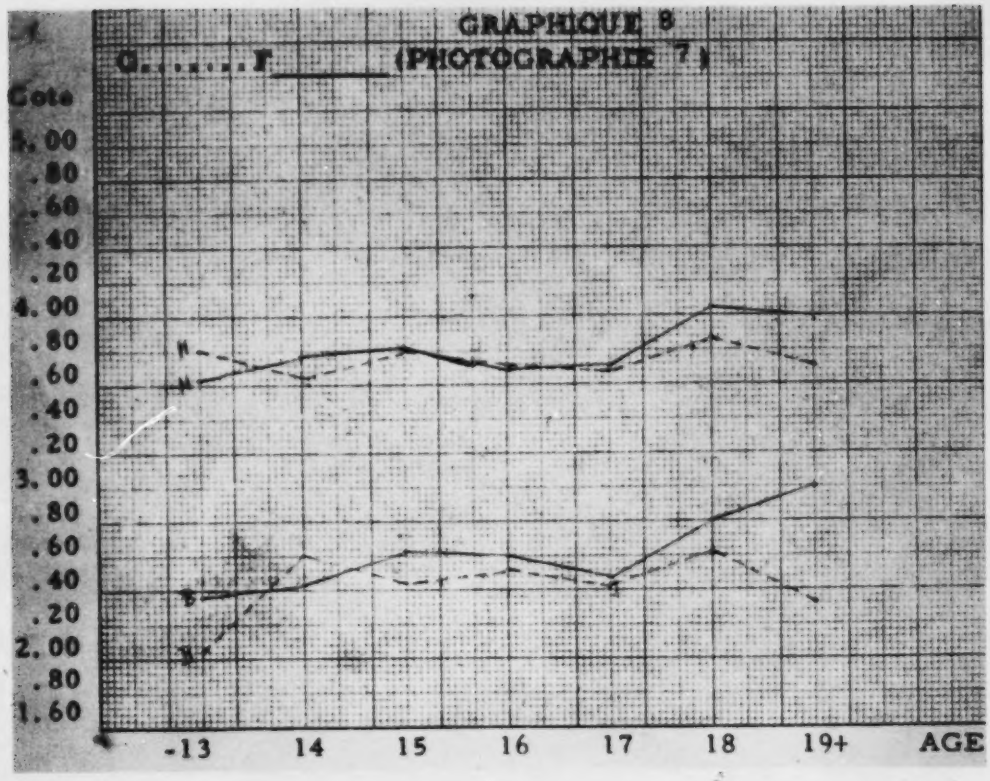

7.

Photographie 7

Elèves

Discrimination bonne (Tableau 14). Cette photographie plaît également aux garçons et filles du groupe "haut" et déplaît également aux garçons et filles du groupe "bas" (Graphique 8).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14).

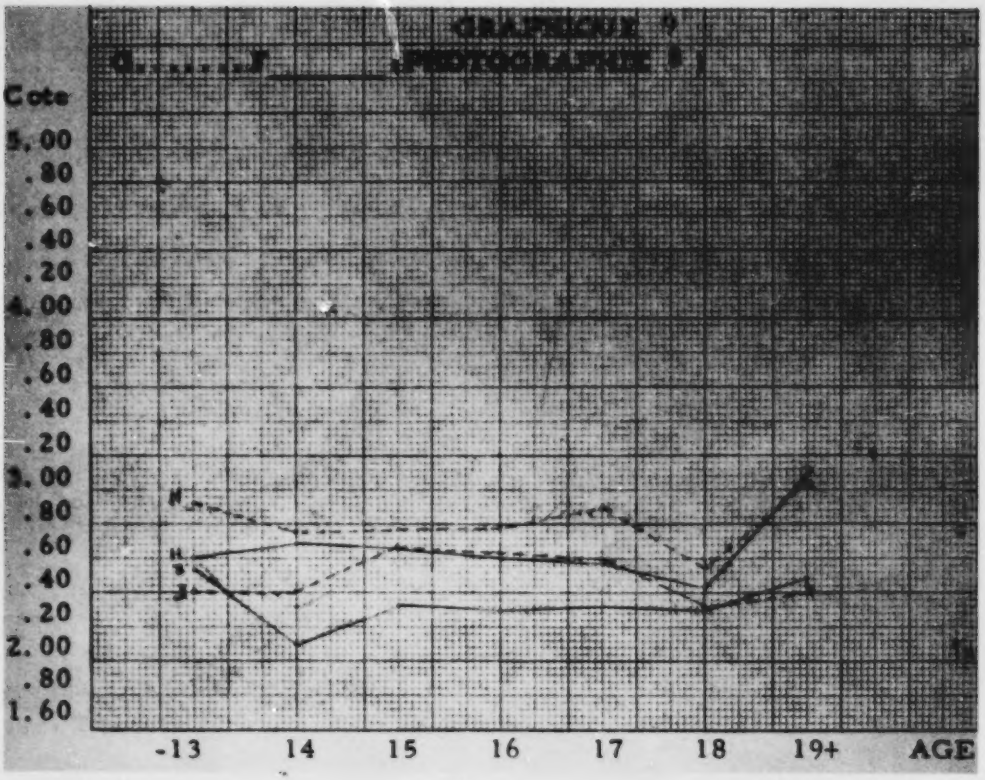

Photographie 8

8.

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Les garçons et filles du groupe "haut" sont indifférents devant cette photographie. Ainsi en est-il des garçons du groupe "bas". Les filles du groupe "bas" aiment cette photographie (Graphique 9).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14). Cette photographie plaît aux deux groupes de maîtres (Graphique 1).

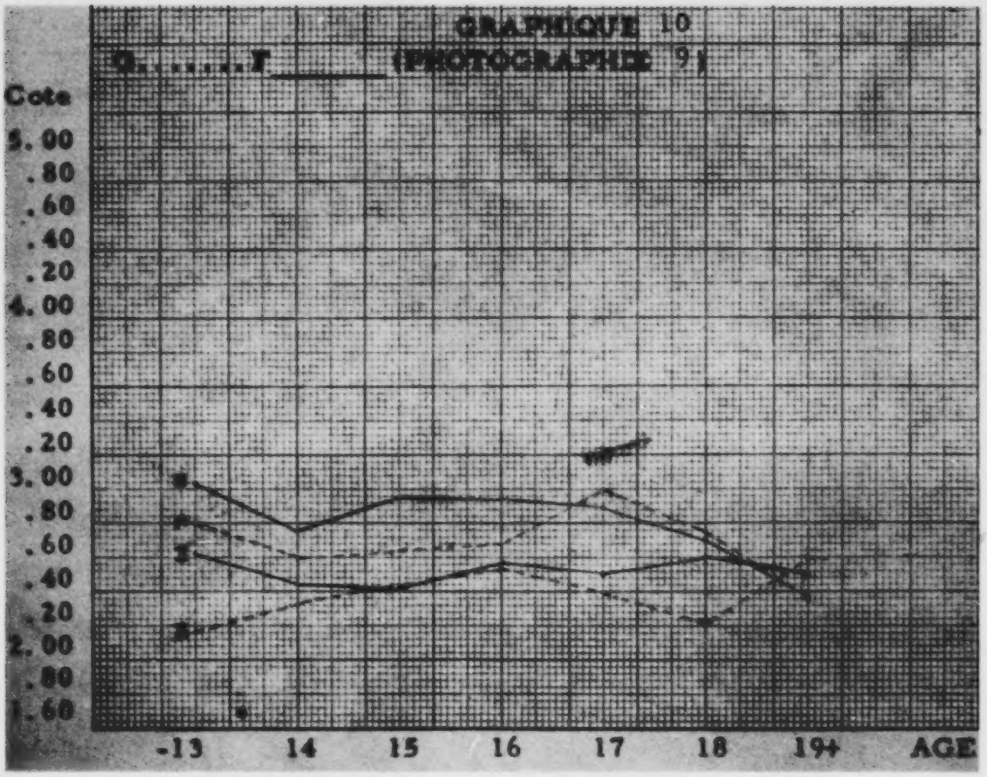

Photographie 9

9.

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Les garçons et filles du groupe "haut" sont indifférents devant cette photographie. Elle plaît aux garçons et filles du groupe "bas". Toutefois, avec l'âge, les deux groupes tendent à se rejoindre à mi-chemin. (Graphique 10).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14).

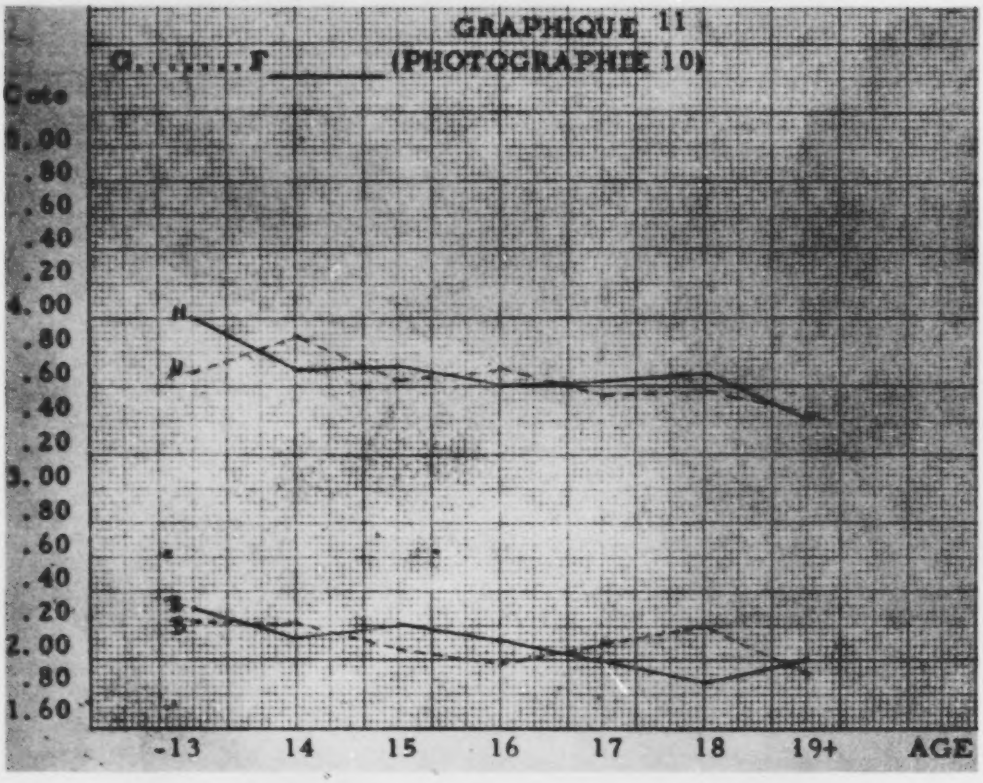

Photographie 10

10.

Elèves

Discrimination bonne (Tableau 14). Pour les deux groupes croisement des cotes des garçons et des filles (Graphique 11).

Maîtres

Discrimination bonne (Tableau 14). Cette photographie laisse indifférent le groupe "haut" et déplaît au groupe "bas". (Graphique 1).

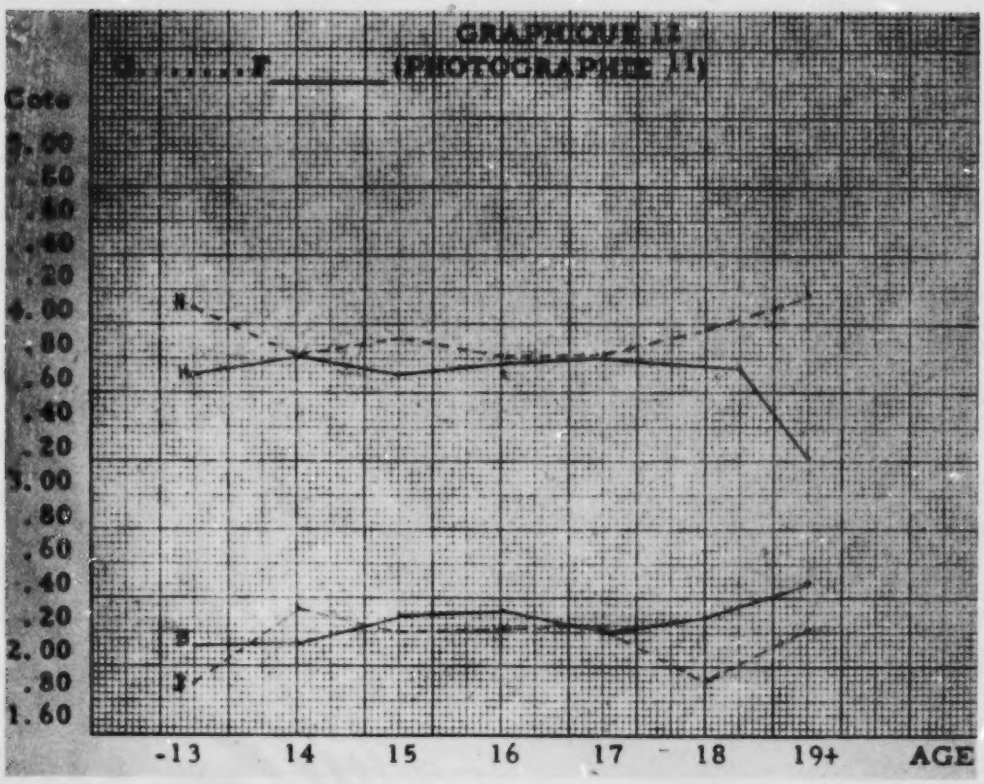

Photographie 11

11.

Elèves

Discrimination excellente (Tableau 14). Les filles du groupe "haut" aiment moins cette photographie que les garçons du même groupe. Lorsque les sujets des deux sexes ont plus de 18 ans, un écart important apparaît. Les filles deviennent indifférentes, alors que la photographie plaît beaucoup aux garçons.

Cette photographie déplaît également aux garçons et filles du groupe "bas". (Graphique 12).

Maîtres

Discrimination bonne (Tableau 14).

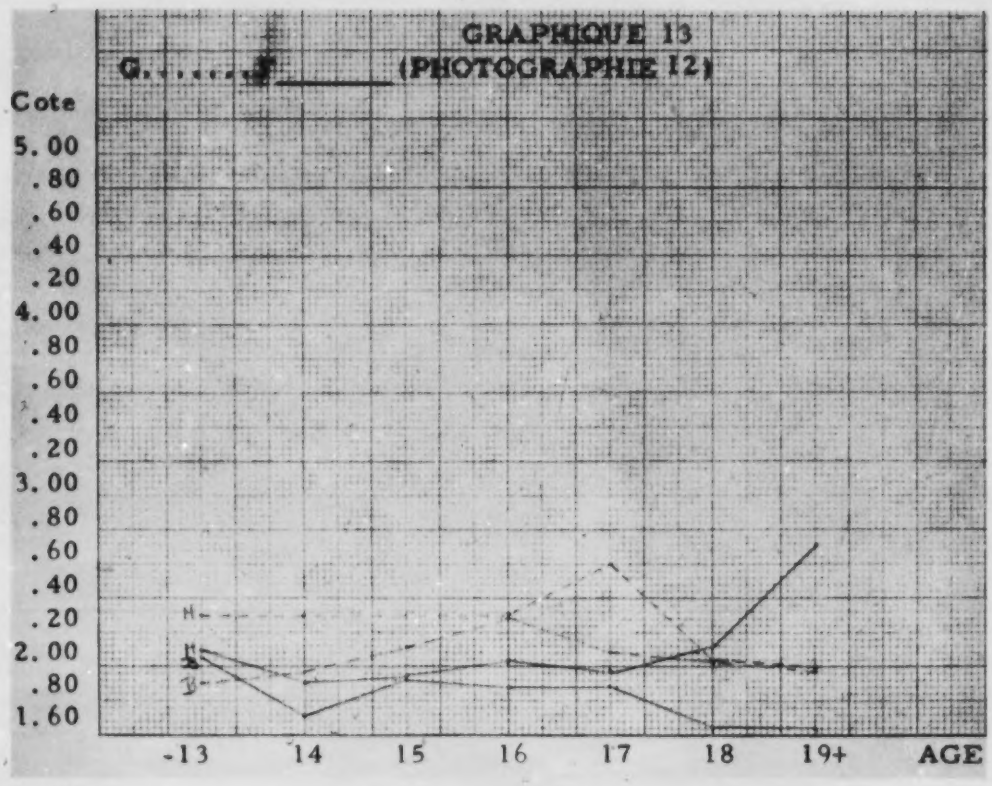

Photographie 12

12.

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Les garçons des deux groupes aiment cette photographie. Il en va de même pour les filles des deux groupes jusqu'à l'âge de 17 ans. A compter de 18 ans et plus l'écart entre les filles des deux groupes s'accentue. Les filles du groupe "haut" aiment beaucoup cette photographie. Celles du groupe "bas" deviennent de plus en plus indifférentes devant cette photographie. (Graphique 13).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14). Les maîtres de deux groupes aiment cette photographie (Graphique 1).

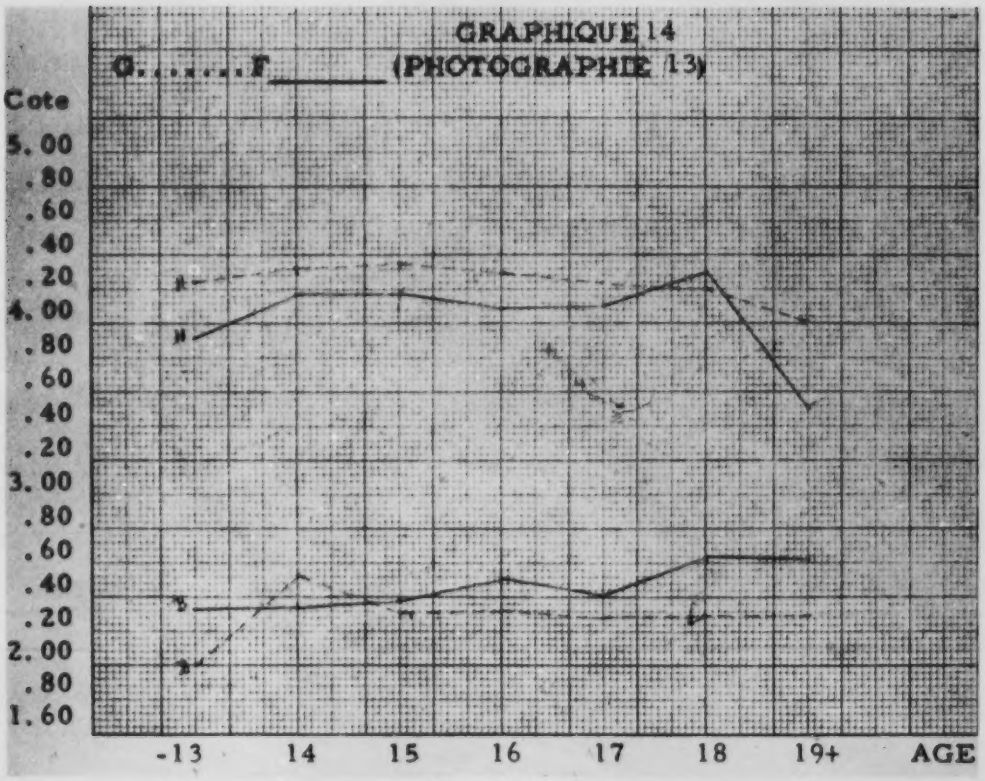

Photographie 13

13.

Elèves

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie plaît un peu plus aux garçons qu'aux filles du groupe "haut". Par contre cette photographie déplaît moins aux filles qu'aux garçons du groupe "bas". (Graphique 14).

Maîtres

Discrimination excellente (Tableau 14).

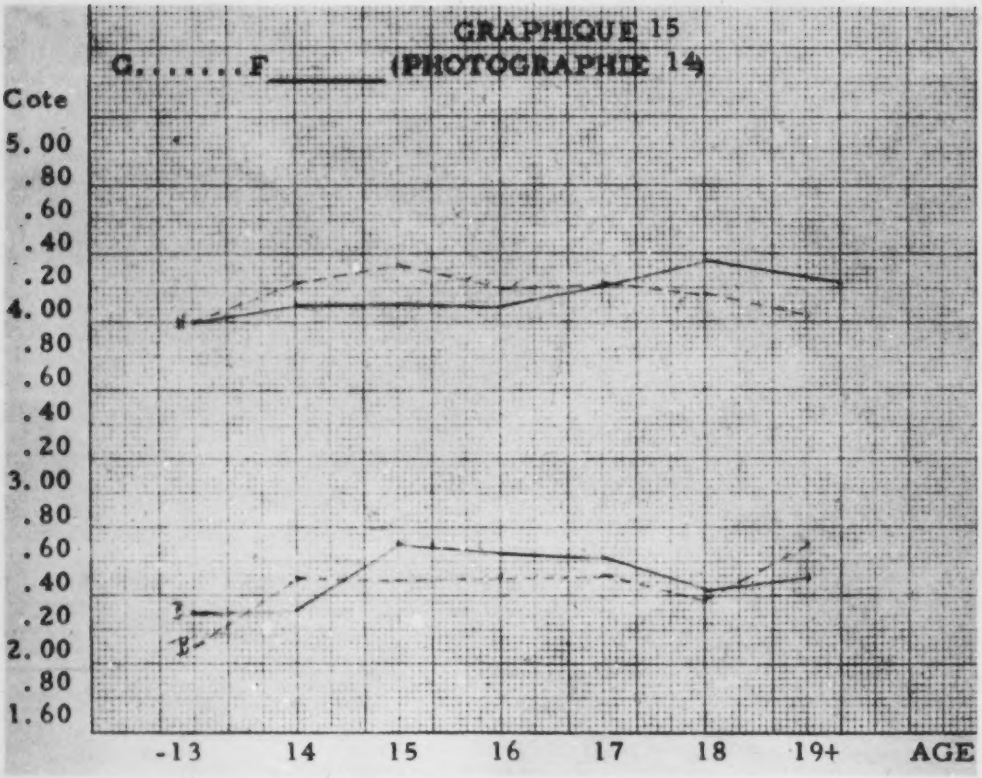

Photographie 14

14.

Elèves

Discrimination excellente (Tableau 14). Dans les deux groupes, les cotes des garçons et des filles chevauchent. (Graphique 15).

Maîtres

Discrimination bonne (Tableau 14).

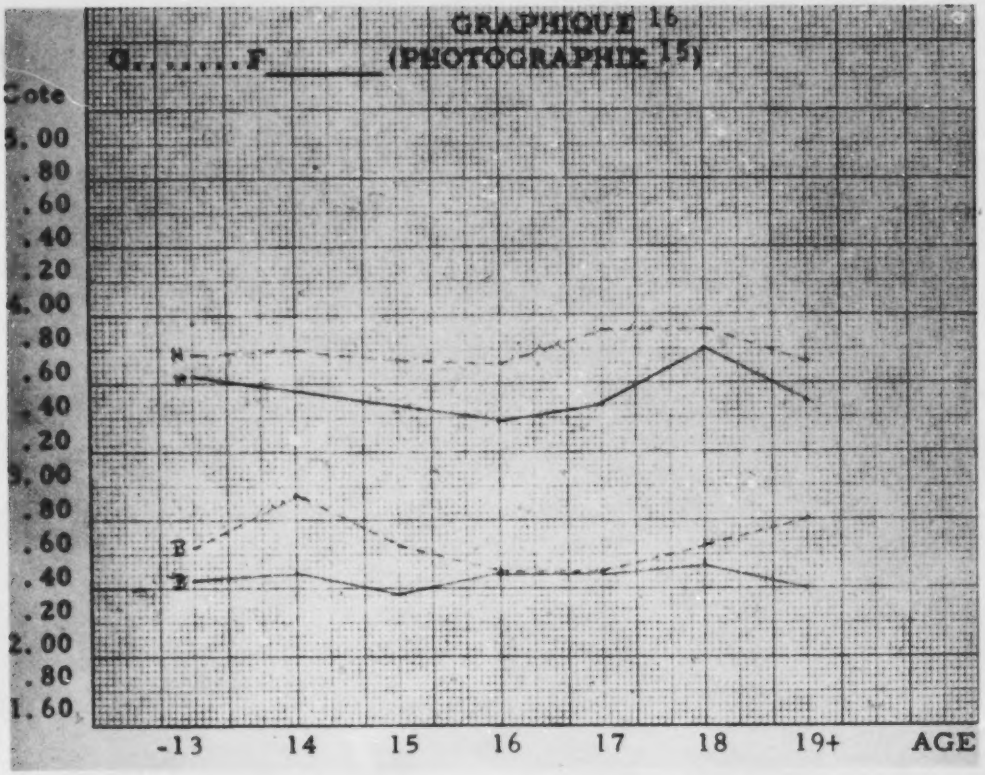

Photographie 15

15.

Elèves

Discrimination basse. (Tableau 14). Cette photographie laisse les garçons et les filles du groupe "bas" ainsi que les filles du groupe "haut" plutôt indifférents. Quant aux garçons du groupe "haut", la photographie leur plaît. (Graphique 16).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14).

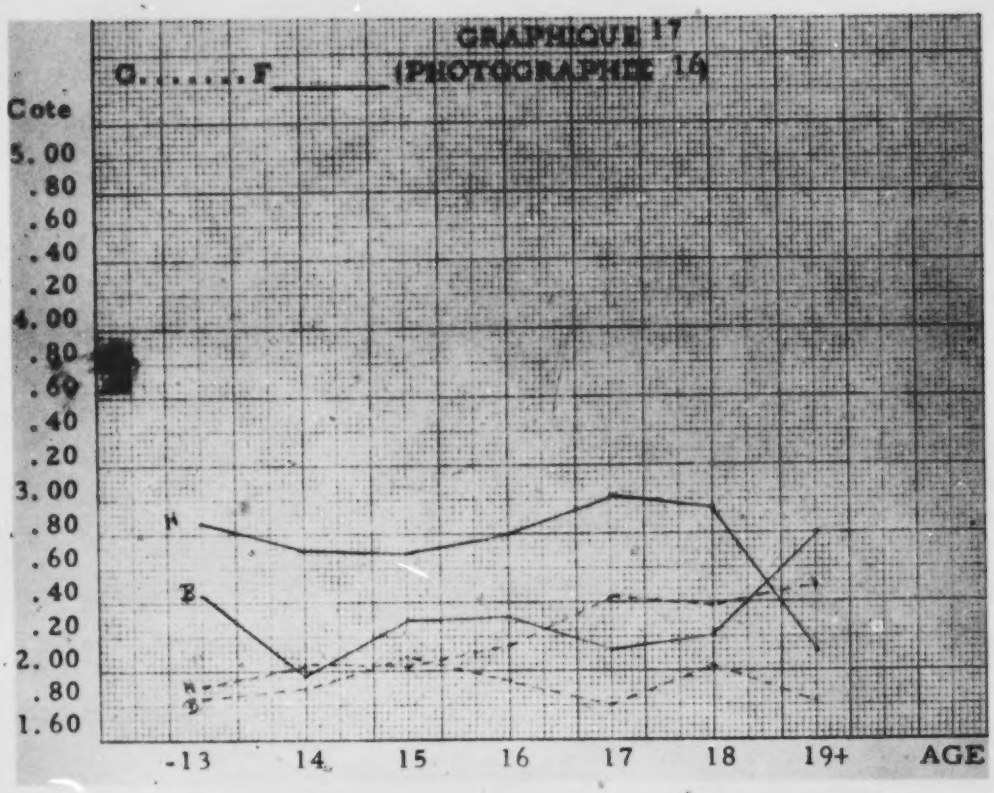

Photographie 16

16.

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Cette photographie plaît aux garçons des deux groupes. Elle plaît également aux filles du groupe "bas". Quant aux filles du groupe "haut" la photographie les laisse indifférentes jusqu'à l'âge de 18 ans. Au-delà de 18 ans la photo leur plaît. (Graphique 17).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14). Les maîtres des deux groupes aiment cette photographie. (Graphique 1).

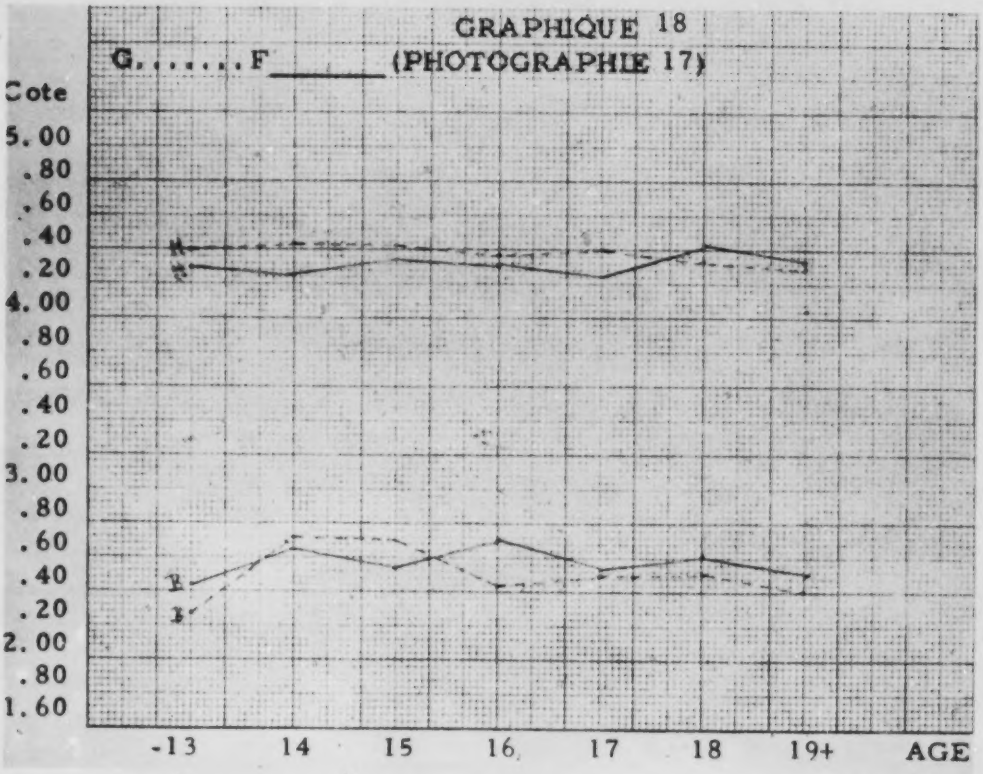

Photographie 17

17.

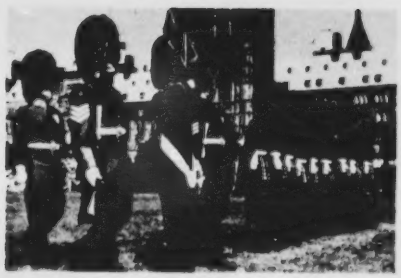

Elèves

Discrimination excellente. (Tableau 14). Cette photographie tend à plaire beaucoup aux garçons et aux filles du groupe "haut". Par contre les garçons du groupe "bas" sont plus indifférents devant celle-ci. (Graphique 18).

Maîtres

Discrimination bonne (Tableau 14). Cette photographie plaît nettement au groupe "haut" et déplaît nettement au groupe "bas" (Graphique 1).

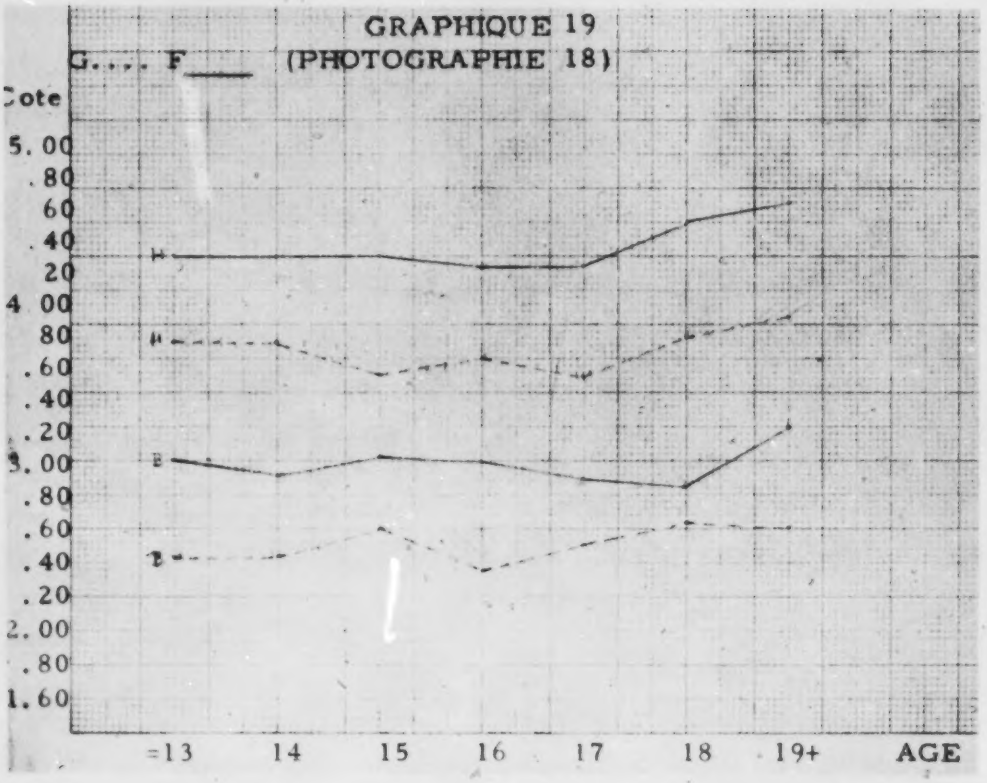

Photographie 18

18.

Elèves

Discrimination bonne (Tableau 14). Les filles des deux groupes tendent à aimer cette photographie. Par contre, elle plaît modérément aux garçons du groupe "haut" et laisse indifférents les garçons du groupe "bas". (Graphique 19).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14). Cette photographie plaît au groupe "haut" elle laisse indifférent le groupe "bas". (Graphique 1).

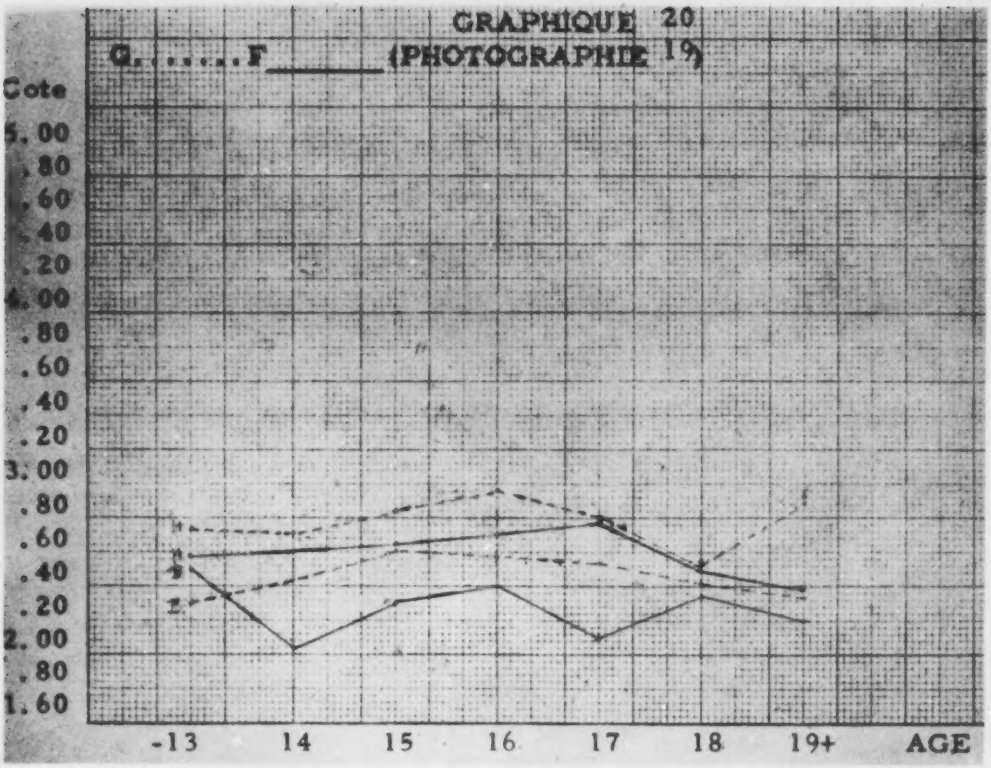

Photographie 19

19. 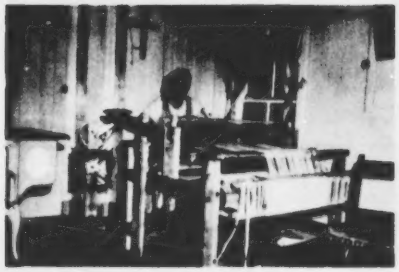

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Les deux groupes et les deux sexes tendent à l'indifférence devant cette photographie. Toutefois au-delà de 18 ans, les filles des deux groupes et les garçons du groupe "bas" tendent à aimer un peu plus cette photographie. Pour les garçons du groupe "haut" la tendance générale notée pour tous avant 18 ans s'accentue davantage (Graphique 20).

Maîtres

Discrimination basse (Tableau 14). Cette photographie laisse également indifférents les maîtres des deux groupes. (Graphique 1).

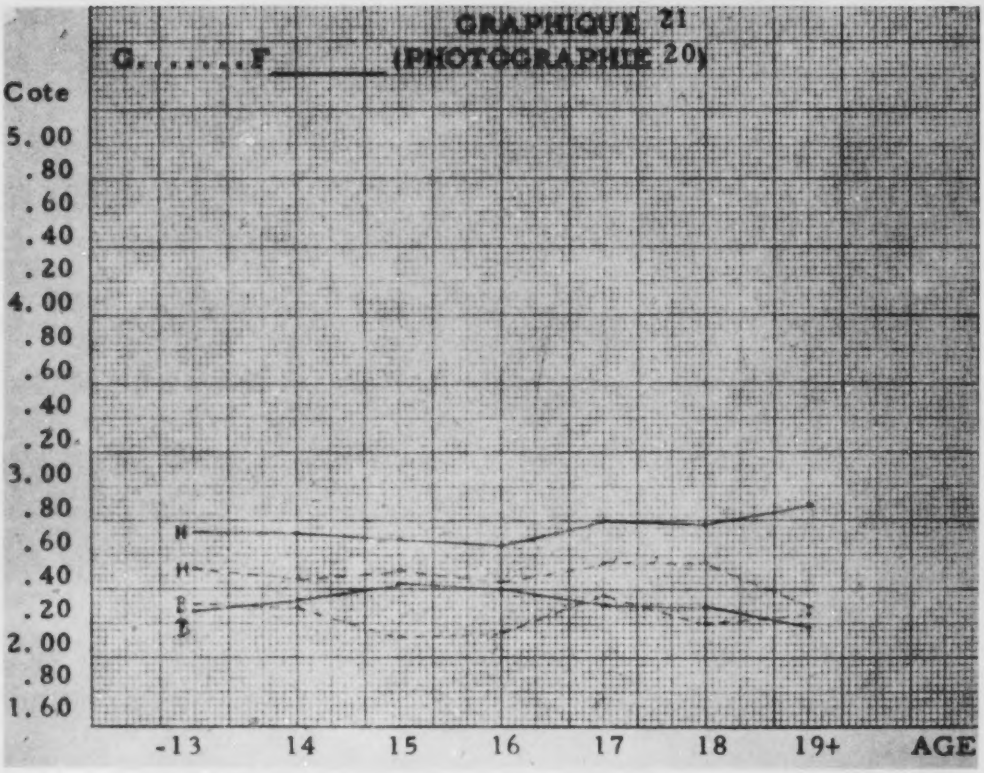

Photographie 20

20. 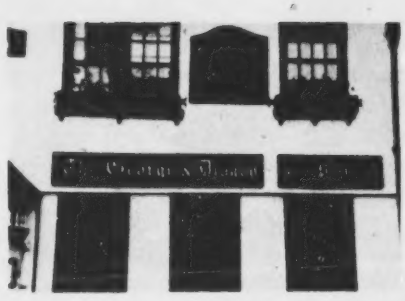

Elèves

Discrimination bonne (Tableau 14). Le groupe "haut" tend vers l'indifférence devant cette photographie. Par contre, celle-ci a tendance à déplaire au groupe "bas" (Graphique 21).

Maîtres

Discrimination bonne (Tableau 14). Cette photographie déplaît nettement aux maîtres du groupe "bas", elle plaît à ceux du groupe "haut". (Graphique 1).

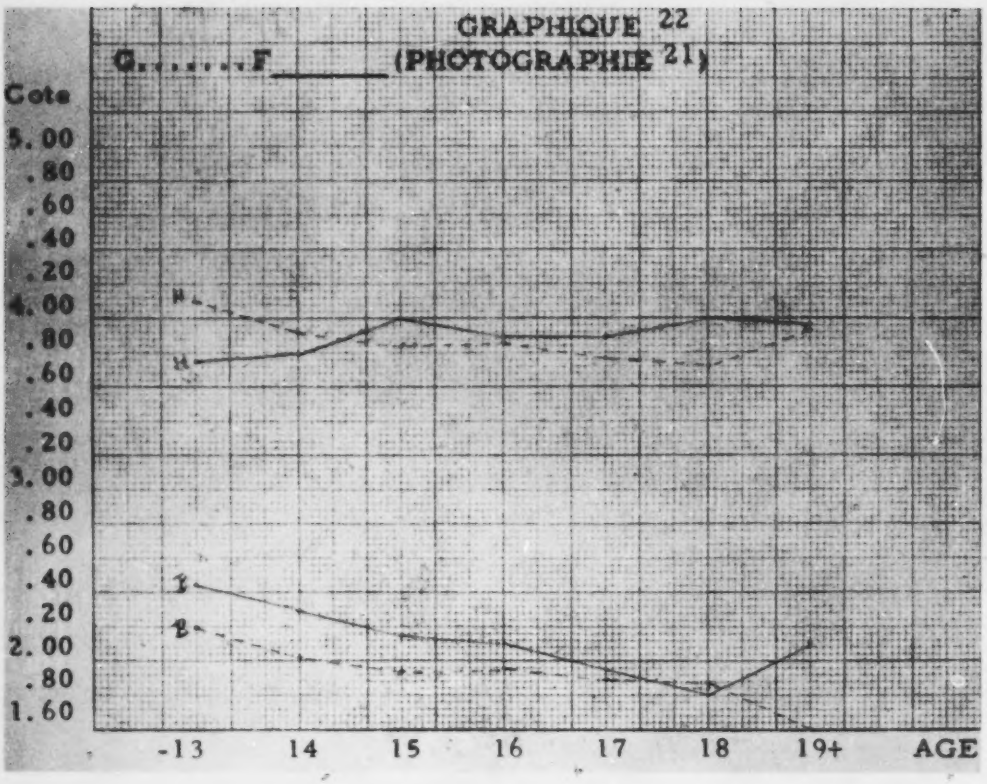

Photographie 21

21.

Elèves

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie plaît également et d'une façon stable, indépendamment de l'âge, pour les garçons et filles du groupe "haut". Il n'en va pas de même pour les garçons et filles du groupe "bas". Plus ils sont âgés, plus la photographie leur déplaît. (Graphique 22).

Maîtres

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie déplaît beaucoup aux maîtres du groupe "bas". Elle laisse plutôt indifférents ceux du groupe "haut". (Graphique 1).

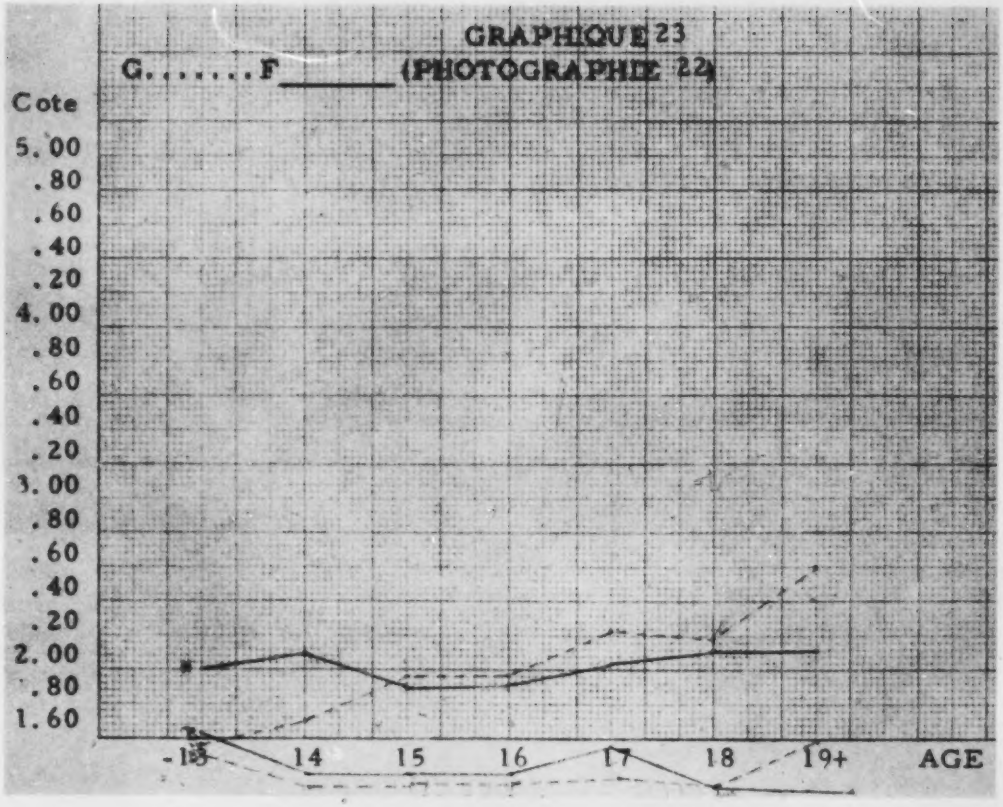

Photographie 22

22.

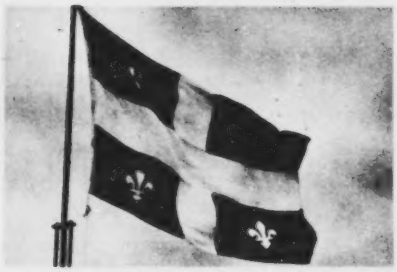

Elèves

Discrimination basse (Tableau 14). Cette photographie plaît aux filles du groupe "haut" ainsi qu'aux garçons du groupe "bas". Elle plaît beaucoup aux filles du groupe "bas" et aux garçons du groupe "haut". (Graphique 23).

Maîtres

Discrimination bonne (Tableau 14). Cette photographie laisse plutôt indifférents les maîtres du groupe "haut". Par contre elle plaît beaucoup aux maîtres du groupe "bas". (Graphique 1).

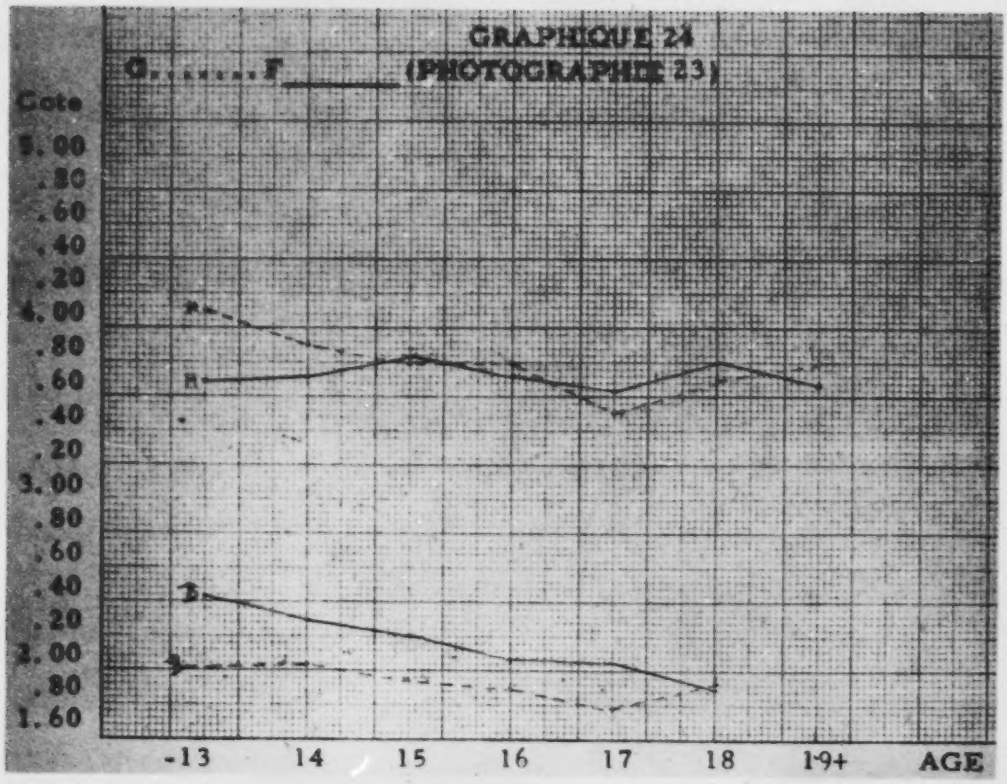

Photographie 23

23.

Elèves

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie plaît aux garçons et filles du groupe "haut". Elle déplaît de plus en plus aux garçons et filles du groupe "bas" avec l'âge. (Graphique 24).

Maîtres

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie déplaît beaucoup aux maîtres du groupe "bas". Elle laisse indifférents les maîtres du groupe "haut". (Graphique 1).

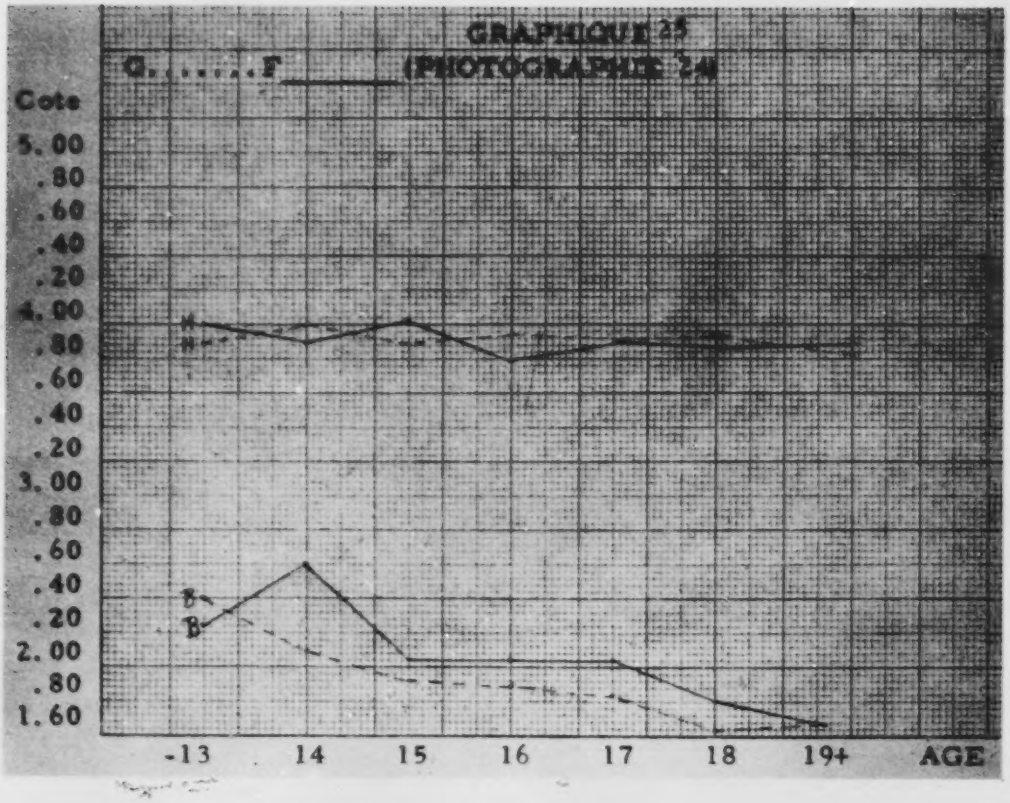

Photographie 24

24.

Elèves

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie plaît uniformément aux garçons et filles du groupe "haut". La variable âge n'influence en rien ce groupe. Par contre, chez le groupe "bas" pour les deux sexes, cette photographie déplaît de plus en plus avec l'âge de l'élève. (Graphique 25).

Maîtres

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie déplaît beaucoup aux maîtres du groupe "bas". Elle laisse indifférents les maîtres du groupe "haut". (Graphique 1).

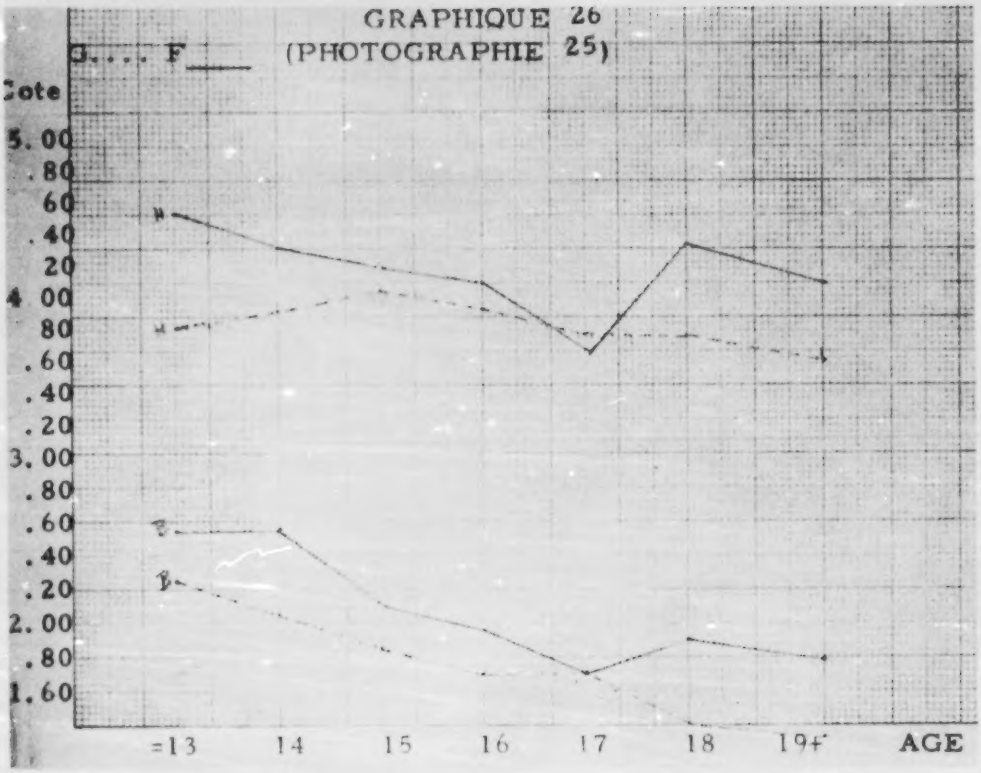

Photographie 25

25.

Elèves

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie plaît au groupe "haut". Toutefois avec l'âge les garçons semblent tendre vers l'indifférence. A mesure que les garçons et filles du groupe "bas" prennent de l'âge, cette photographie leur déplaît de plus en plus. (Graphique 26).

Maîtres

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie déplaît beaucoup aux maîtres du groupe "bas". Elle laisse indifférents ceux du groupe "haut". (Graphique 1).

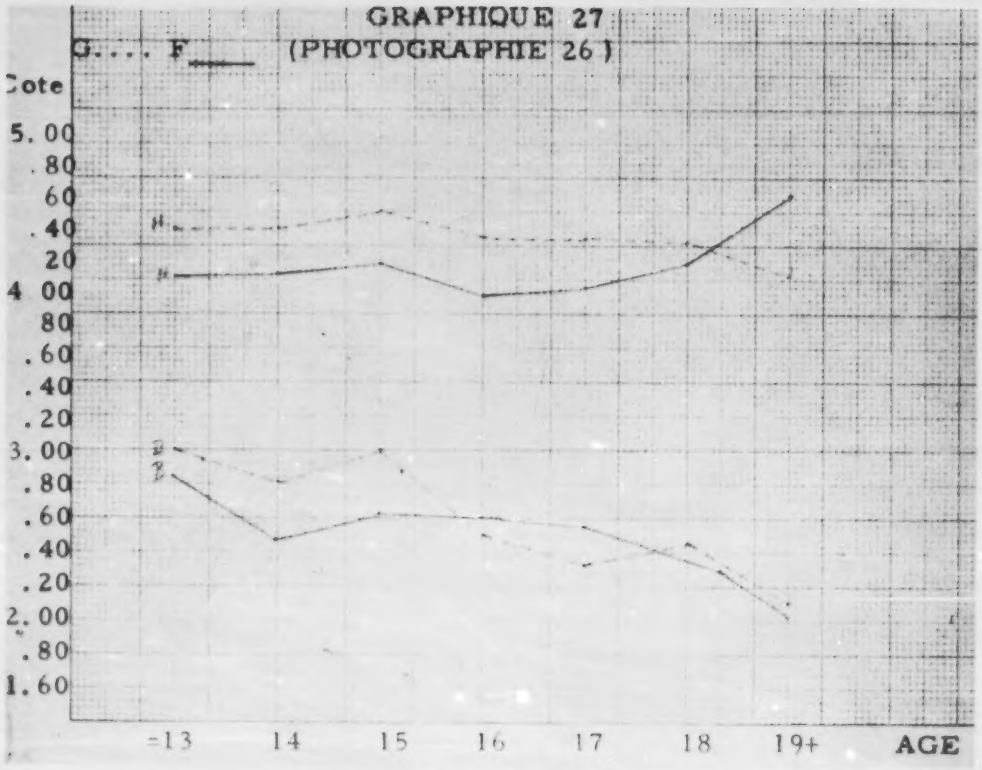

Photographie 26

26. 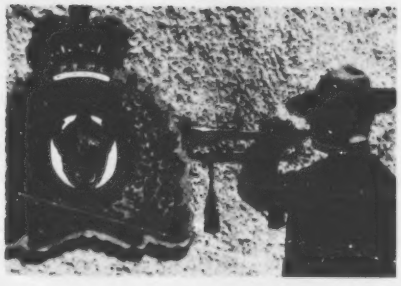

Elèves

Discrimination bonne (Tableau 14). Cette photographie tend à plaire beaucoup au groupe "haut". Pour le groupe "bas", selon l'âge, la photographie laisse d'abord indifférents les garçons et les filles puis déplaît de plus en plus. (Graphique 27).

Maîtres

Discrimination excellente (Tableau 14). Cette photographie plaît au groupe "haut", elle déplaît au groupe "bas". (Graphique 1).

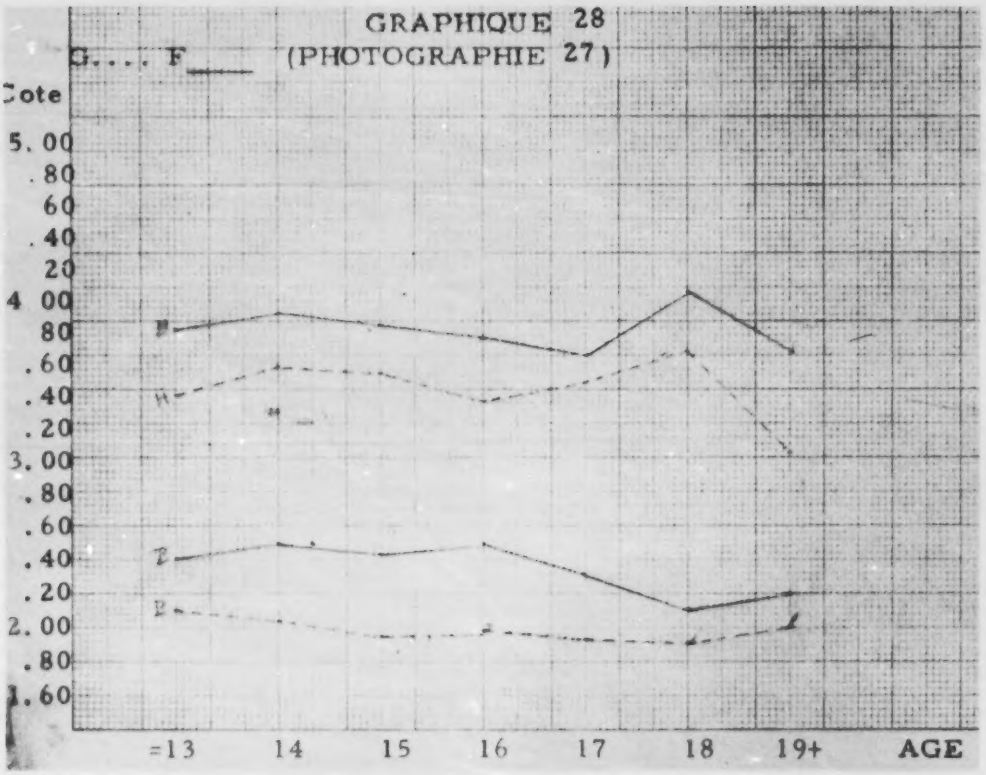

Photographie 27

27.

Elèves

Discrimination bonne (Tableau 14). Cette photographie plaît aux filles du groupe "haut". Elle laisse plutôt indifférents les garçons du même groupe. Avec l'âge cette photographie déplaît en plus aux garçons et filles du groupe "bas". (Graphique 28).

Maîtres

Discrimination bonne (Tableau 14). Cette photographie déplaît aux maîtres du groupe "bas". Elle tend à plaire aux maîtres du groupe "haut". (Graphique 1).

2.0 Interprétation et conclusion

Nous avons partagé les 27 photographies en trois catégories selon leur plus ou moins haut indice de discrimination. Chaque catégorie a reçu selon l'ordre décroissant de son indice de discrimination la mention: excellente, bonne, basse. Le tableau 14 fournit le rang et la catégorie pour chacune des photographies selon qu'elle est présentée aux élèves ou aux maîtres.

Nous notons que toutes les photographies illustrant une facette de la culture canadienne de langue française se retrouvent dans la catégorie "basse". Ceci vaut aussi bien pour les élèves que pour les maîtres, sauf pour la photographie 22 qui s'insère au tout dernier rang de la catégorie "bonne" chez les maîtres.

Une analyse des cotes nous permet de déceler que chez les élèves l'adhésion est plus ou moins grande à l'égard des photographies "culture francophone" indépendamment de l'adhésion aux photographies "culture anglaise". Une photographie décrivant le milieu culturel franco-canadien ne déplaît pas aux élèves. Ils y seront indifférents ou l'aimeront. Les photographies 8, 9 et 19 laissent plutôt indifférents les garçons et les filles du groupe "haut". Les photographies 6 et 22 plaisent à tous. Les photographies 12 et 16 plaisent aux garçons et déplaisent aux filles.

Chez les maîtres nous constatons le même phénomène. L'adhésion aux photographies illustrant la "culture francophone" est indépendante de la plus ou moins grande adhésion aux photographies illustrant la "culture anglophone". Les maîtres aiment tous les photographies 2, 6, 8, 12, 16. Ils sont tous indifférents à l'égard des photographies 4, 9 et 19. La photographie 22 laisse le groupe "haut" indifférent et elle plaît au groupe "bas".

Par contre l'examen des cotes démontre que pour la majorité des sujets, élèves ou maîtres, l'adhésion ou le rejet d'une photographie illustrant une facette de la culture anglo-canadienne, se fait selon une ligne de démarcation bien nette: ces photographies plaisent au groupe "haut" et déplaisent au groupe "bas".

Il nous faut à la lumière de cet examen rejeter l'hypothèse que l'adhésion des francophones à des photographies décrivant une facette de leur culture s'accompagne d'un rejet de ce qui caractérise l'autre ethnicité canadienne. Il faut reconnaître que les élèves semblent beaucoup plus indifférents que les maîtres devant ce qu'on peut appeler des stéréotypes de la culture franco-canadienne. Par contre les maîtres adhèrent toujours aux thèmes: de la mère, de la grande famille, de l'artisanat, de la force physique, etc.

Il semblerait que le milieu social canadien-français (en y incluant les maîtres) aurait réussi à faire passer à la génération montante les stéréotypes identifiant le monde anglophone: drapeau,

royauté, militarisme, police fédérale, sans pour autant réussir à faire passer les clichés traditionnels décrivant la culture canadienne française.

A la suite de cette analyse nous avons abandonné l'idée d'utiliser des photographies illustrant la culture franco-canadienne comme moyen de mesurer l'attitude à l'égard de la langue et de la culture anglaises. Toutefois, nous avons retenu les photographies illustrant certaines facettes de la culture anglo-canadienne pour construire une échelle devant mesurer l'attitude des élèves francophones canadiens à l'égard de l'anglais.

TROISIEME PARTIE

QUELQUES VARIABLES DETERMINANT L'ATTITUDE VIS-A-VIS DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE

1.0 Le problème

Il est probable que l'attitude de l'élève est une des variables les plus importantes de l'apprentissage. Si l'attitude générale de l'élève vis-à-vis de sa tâche globale d'apprentissage a un effet déterminant sur son rendement, il est légitime de croire que dans le domaine plus précis de l'apprentissage d'une langue seconde, l'on ne saurait négliger d'examiner de plus près ce facteur.

Lum[1] a étudié le rapport existant entre le succès scolaire de personnes ayant les mêmes aptitudes et a noté que les différences dans les résultats pouvaient être attribuées à des différences aux niveaux de l'attitude et de la motivation. Wofford et Willoughby ont démontré que les notes obtenues pour un cours sont reliées d'une façon significative à l'attitude manifestée à l'égard de ce cours[2]. Gardner et Lambert dans une étude où ils examinaient la relation entre les notes obtenues en français, langue seconde, et la motivation chez des élèves de onzième année, soutiennent que le facteur attitude serait même plus important que le facteur aptitude dans l'apprentissage d'une langue seconde[3]. Pimsleur, Mosberg et Morrison dans une revue de la documentation portant sur ce facteur nous rappellent que l'attitude est un facteur contribuant au succès dans l'apprentissage d'une langue seconde[4]. Enfin, Bartley dans une étude récente démontre que l'attitude des élèves qui abandonnent un cours de langue est plus basse, d'une façon significative, que celle de ceux qui persistent. Cette différence d'attitude existait au début du cours (septembre) aussi bien qu'à la fin du cours (mars)[5].

Fort des résultats obtenus par ces différents chercheurs, nous nous sommes intéressé au problème de l'attitude des élèves francophones canadiens à l'égard de l'anglais, langue seconde. Contrairement aux milieux américains ou anglo-canadiens, l'élève francophone canadien ne peut abandonner un cours d'anglais, langue seconde. La loi scolaire lui impose ce cours. Or, comme le souligne Bartley, si l'abandon prématuré d'un cours de langue par un grand nombre d'élèves pertube une administration scolaire, on comprendra aisément les problèmes auxquels doit faire face un maître de langue qui reçoit dans sa classe des élèves qui, à toute fin utile, ont abandonné depuis longtemps.

Notre première hypothèse est que l'anglais n'apparaît pas à

tous les élèves francophones canadiens comme une langue seconde. La géographie canadienne et la composition ethnique des différentes régions est, croyons-nous, un facteur déterminant de l'attitude vis-à-vis de l'anglais, langue seconde. De plus, les deux langues officielles du pays, l'anglais et le français, étant reliées directement, chacune d'une façon bien précise, à une conception de l'histoire du Canada, nous croyons que l'attitude vis-à-vis de l'anglais, des élèves francophones devrait varier selon l'âge et l'éveil aux affaires politiques. Enfin, rejoignant Bartley nous croyons que le sexe devrait être un facteur faisant varier l'attitude.

Nous avons donc choisi de mesurer l'attitude des élèves francophones canadiens à l'égard de l'anglais, langue seconde, selon la province de résidence, l'âge et le sexe. Egalement, nous nous sommes proposé d'examiner les résultats obtenus en anglais par ces élèves à la lumière de leur niveau d'attitude.

2.0 Méthode et instruments utilisés

Pour mesurer les différents niveaux d'attitude nous avons administré l'*Echelle d'attitude à l'égard de la langue seconde*[6] à 4249 élèves canadiens de langue française fréquentant une école secondaire publique de langue française. L'école secondaire publique de langue française n'existe au Canada qu'au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec. C'est d'ailleurs dans ces trois provinces que l'on retrouve plus de 92% de la population francophone du Canada. Le tableau 15 donne l'échantillon choisi selon la province de résidence, le groupe d'âge et le sexe.

TABLEAU 15

REPARTITION DE L'ECHANTILLON SELON LA PROVINCE, L'AGE, LE SEXE

			AGE						
PROVINCE	TOTAL	SEXE	13	14	15	16	17	18	19+
Nouveau-Brunswick	343	Filles	17	40	40	34	27	7	2
		Garçons	17	29	27	30	33	21	15
Ontario	702	Filles	12	89	87	93	76	37	11
		Garçons	10	65	80	55	50	27	15
Québec	3204	Filles	133	233	359	516	326	106	19
		Garçons	167	304	271	283	291	144	52

L'administration de l'Echelle a été faite au cours de janvier 1970 par les titulaires de chacune des classes. Les élèves conservaient l'anonymat le plus complet. L'instrument utilisé est une échelle de type Likert composée de deux volets A et B de 20 items chacun. A chacun des items l'élève manifestait sa plus ou moins grande adhésion à l'opinion exprimée ou à la photographie présentée. Voici un exemple d'item:

L'anglais est direct et clair; le français est plein de nuances et de complications.

A. J'approuve fortement
B. J'approuve
C. Je suis indécis
D. Je désapprouve
E. Je désapprouve tout à fait

Une valeur de 5 à 1 est attribuée pour chacune des options en passant de A à E si l'item est positif. On inverse les valeurs de 1 à 5 si l'item est négatif. La somme de ces valeurs constituant le score brut obtenu par l'élève. Le score minimal est 20 et le score maximal possible est 100 pour chacun des deux volets. La fidélité de l'échelle pour l'échantillon décrit plus haut a été établie par l'auteur à .94% par la méthode du *split-half*. (La formule de Spearman-Brown a été appliquée sur ce coefficient.)

3.0 Analyse des données

Pour analyser les résultats nous avons procédé aux opérations suivantes: 1) répartition de l'échantillon selon la province de résidence, le groupe d'âge et le sexe; 2) calcul du score brut moyen obtenu par chaque groupe; 3) analyse de la variance, test F, pour examiner s'il existe des différences significatives entre tous les groupes considérés à la fois; 4) examen à l'aide de la technique t de la différence des moyennes prises deux à deux.

Analyse de la variance

Le tableau 16 donne l'analyse de la variance inter-groupe et intra-groupe pour 1014 groupes.

TABLEAU 16

Analyse de la variance

La source de variation	La somme des carrés	Les degrés de liberté	L'estimation de la variance	Le rapport F
Variance inter-groupe	476,737.0827	1013	470.6190	1.5300
Variance intra-groupe	858,195.6996	2790	307.5970	
TOTAL	1,334,932.7823	3803	(P < .001)	

3.1 Différences selon la province de résidence

Le niveau moyen de l'attitude pour l'échantillon complet de chacune des trois provinces a été calculé. Le tableau 17 donne ce score brut moyen, l'écart-type, le test "t", ainsi que le seuil de signification. Les résultats semblent démontrer un niveau d'attitude s'élevant graduellement en passant du Québec en Ontario, et de l'Ontario au Nouveau-Brunswick. Les différences entre les diverses provinces apparaissent également comme significatives.

TABLEAU 17

Niveau d'attitude moyen selon la province de résidence

PROVINCE	N	$\bar{X}$	σ	t	P
Québec	3204	66.60	12.37	17.9361	.001
Ontario	702	73.17	7.79	2.6177	.01
Nouveau-Brunswick	343	74.61	8.60	15.5927	.001

3.2 Différences selon le sexe

L'échantillon de chaque province a été partagé selon le sexe. Le niveau moyen de l'attitude pour chacun des sexes a été calculé. Le tableau 18 donne le score brut moyen pour chacun des sexes à l'intérieur d'une même province, l'écart-type, le test "t" ainsi que le seuil de signification. Le niveau moyen d'attitude est plus élevé chez les filles que chez les garçons. De même la différence du niveau d'attitude pour le même sexe entre les diverses provinces est toujours significatif, sauf entre les garçons de l'Ontario et ceux du Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 18

Niveau d'attitude moyen selon le sexe et la province de résidence

PROVINCE	SEXE	N	$\bar{X}$	σ	t	P
Quebec	Filles	1692	134.49	21.55	13.0218	.001
					5.8096	.001
	Garçons	1512	129.03	23.71	12.024	.001
Ontario	Filles	400	143.65	12.58	3.0584	.01
					2.4942	.02
	Garçons	302	139.89	14.85	0.9374	non sign.
Nouveau-Brunswick	Filles	171	149.12	16.47	11.2814	.001
					3.4362	.001
	Garçons	172	143.05	14.71	11.2476	.001

3.3 Differences selon le groupe d'âge

Pour chaque province, nous avons partagé l'échantillon selon le sexe et sept groupes d'âge. Le tableau 19 donne pour les sept groupes d'âges le niveau moyen de l'attitude au Québec. On notera que le niveau de l'attitude, pour les garçons comme pour les filles, décline avec l'accroissement de l'âge. Toutefois, une chute significative du niveau d'attitude n'est noté que chez les filles des groupes 16-17.

Le tableau 20 montre que le niveau de l'attitude tend à décliner avec l'accroissement de l'âge en Ontario. La seule différence significative se retrouvant dans les groupes 14-15 pour les garçons et les filles.

Le tableau 21 donne les résultats pour le Nouveau-Brunswick. Dans cette province, le niveau d'attitude semble assez stable pour tous les groupes d'âge et les deux sexes, sauf pour les garçons de 19 ans et plus où le niveau d'attitude tend à s'élever davantage et d'une façon significative.

TABLEAU 19

Niveau d'attitude moyen selon l'âge et le sexe pour le Québec

SEXE	AGE	N	$\bar{X}$	σ	t	P
	13	133	68.12	10.55	0.9460	non sign.
	14	233	69.25	11.64	0.3281	non sign.
	15	359	68.93	11.47	1.2087	non sign.
Féminin	16	516	67.96	11.94	2.8055	.01
	17	326	65.49	12.73	1.3400	non sign.
	18	106	67.27	11.53	0.8423	non sign.
	19+	19	65.00	10.39		
	13	167	68.07	11.85	1.3992	non sign.
	14	304	66.49	11.41	0.9041	non sign.
	15	271	65.56	13.03	0.0356	non sign.
Masculin	16	283	65.52	13.37	1.7655	non sign.
	17	291	63.60	12.62	0.1453	non sign.
	18	144	63.79	12.88	1.7240	non sign.
	19+	52	59.5	16.02		

TABLEAU 20

Niveau d'attitude moyen selon l'âge et le sexe pour l'Ontario

SEXE	AGE	N	$\bar{X}$	σ	t	P
	13	12	75.00	6.19	0.6616	non sign.
	14	89	73.69	6.20	1.9972	.05
	15	87	75.70	7.04	1.5116	non sign.
FEMININ	16	93	73.98	8.13	1.7799	non sign.
	17	76	71.95	6.61	0.7989	non sign.
	18	37	73.16	7.85	0.2514	non sign.
	19+	11	72.36	9.17		
	13	10	75.60	9.96	0.1421	non sign.
	14	65	75.11	7.43	2.1849	.05
	15	80	72.31	7.85	0.1201	non sign.
MASCULIN	16	55	72.49	8.89	1.4143	non sign.
	17	50	70.04	8.68	0.7105	non sign.
	18	27	71.41	7.53	1.6986	non sign.
	19+	15	66.46	9.40		

TABLEAU 21

Niveau d'attitude moyen selon l'âge et le sexe pour le Nouveau-Brunswick

SEXE	AGE	N	$\bar{X}$	σ	t	P
	13	17	75.82	5.57	0.1554	non sign.
	14	40	75.50	9.47	1.1809	non sign.
	15	40	77.86	8.13	1.9785	non sign.
FEMININ	16	34	73.44	10.43	1.7305	non sign.
	17	27	77.74	8.65	0.1748	non sign.
	18	7	78.57	10.86	1.0316	non sign.
	19+	2	73.50	2.12		
	13	17	70.71	9.20	1.1001	non sign.
	14	29	73.83	8.78	0.3463	non sign.
	15	27	73.04	7.98	0.1286	non sign.
MASCULIN	16	30	73.30	6.89	1.4244	non sign.
	17	33	70.46	8.65	1.5891	non sign.
	18	21	73.81	6.49	2.3408	.05
	19+	15	78.27	4.62		

3.4 Rapport entre le niveau d'attitude et les résultats en anglais

Pour examiner l'hypothèse avancée par les auteurs cités au tout début de cet article à savoir que l'attitude à l'égard de la langue seconde détermine les résultats obtenus en langue seconde, nous avons demandé à chaque élève de nous donner la note la plus récente obtenue en anglais. Ce renseignement nous était donné en même temps que le sexe, lieu de résidence, âge, etc. L'élève fournissait ces renseignements avant qu'on lui administre l'instrument pour mesurer l'attitude. Les notes furent regroupées en cinq catégories: A (90-100), B (80-89), C (70-79), D (60-69), E/F (0-59).

Pimsleur et al.[7] ont démontré qu'en l'absence d'un test normalisé pour mesurer l'aptitude à l'apprentissage d'une langue seconde, le rendement scolaire (Scholastic Achievement) pouvait y suppléer. Le rendement scolaire étant la moyenne obtenue en faisant la somme des résultats en langue maternelle, mathématiques et en sciences. Pour chacun des sujets de notre échantillon, nous avons obtenu ces résultats qui nous ont permis d'établir pour chacun leur niveau de rendement scolaire (Scholastic Achievement).

A partir de ces trois variables: résultats en anglais, rendement scolaire et niveau d'attitude nous avons examiné la corrélation des deux dernières avec la première. Le tableau 22 montre les corrélations multiples *résultats/aptitude-attitude* que nous avons obtenue. Egalement nous y trouvons les corrélations partielles *résultats/aptitudes* et *résultats/attitudes*.

A la lumière de ce tableau, il semble que l'aptitude et l'attitude à l'égard de la langue seconde jouent un rôle important dans le rendement scolaire en anglais. Les corrélations partielles semblent confirmer la prépondérance du facteur aptitude sur celui d'attitude. Toutefois, le facteur attitude semble important, surtout au Québec, et davantage chez les garçons que chez les filles.

TABLEAU 22

Corrélations partielles et multiples entre les résultats obtenus en anglais par les élèves francophones de l'enseignement secondaire public canadien et l'aptitude générale aux études ainsi que l'attitude à l'égard de l'anglais.

		N	Corrélation multiple RES/APT-ATT	Corrélation partielle RES/APT	Corrélation partielle RES/ATT
CANADA	Total	2885	.46	.43	.18
	Garçons	1503	.51	.47	.22
	Filles	1382	.38	.36	.14
QUEBEC	Total	1985	.41	.37	.20
	Garçons	1004	.47	.43	.22
	Filles	981	.34	.29	.18
ONTARIO	Total	635	.35	.31	.13
	Garçons	362	.33	.29	.12
	Filles	273	.33	.28	.13
NOUVEAU-BRUNSWICK	Total	265	.71	.68	.03
	Garçons	137	.69	.65	.04
	Filles	128	.64	.64	.02

4.0 Conclusions

Les résultats de cette étude rejoignent ceux déjà obtenus par les auteurs cités. Il semble y avoir rapport entre les notes obtenues en anglais, langue seconde et l'attitude vis-à-vis de la langue et de la culture anglaise. Ce rapport apparaît comme plus important pour les élèves du Québec. Pour les élèves de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick l'attitude semble jouer un rôle moins important. Ceci peut probablement s'expliquer par le fait que les élèves francophones arrivant à l'école secondaire dans ces provinces, maîtrisent déjà, pour la plupart, la langue anglaise. Or, il est fort possible que le niveau de l'attitude n'ait plus un effet aussi déterminant sur l'étude de l'anglais.

Le sexe est également un facteur important influençant l'attitude à l'égard de la langue anglaise. Les filles quel que soit leur lieu de résidence ont une attitude significativement plus positive que les garçons à l'égard de l'anglais, langue seconde. La province de résidence semble également être un facteur déterminant le niveau de l'attitude à l'égard de la langue et de la culture anglaise. Par contre l'âge apparaît être un facteur moins déterminant. Au Québec on rencontre une chute significative de l'attitude dans le groupe d'âge 16-17 chez les filles. On note une variation significative de l'attitude dans le groupe 14-15 ans chez les garçons et les filles de l'Ontario, tandis que les garçons de 19 ans et plus au Nouveau-Brunswick manifestent une attitude qui devient plus positive significativement.

Il est évident que les résultats obtenus ne sauraient être généralisés d'une façons imprudente. Toutefois, nous croyons qu'ils sont indicatifs et qu'ils nous invitent à pousser un peu plus loin notre enquête.

NOTES

[1]Mabel K. Lum, "A Comparison of Underachieving and Overachieving Female College Students", *Journal of Educational Psychology*, 51, June 1960, 109-114.

[2]J.T. Wofford et T.C. Welloughby, "Attitudes and Scholastic Behavior", *The Journal of Educational Research*, 61, April 1968, 360-362.

[3]R.C. Gardner et W.E. Lambert, "Motivational, Variables in Second-Language Acquisition", *Canadian Journal of Psychology*, 13, Décember 1959, 266-272.

[4]P. Pimsleur, L. Mosbert et A.V. Morrison, "Student Factors in Foreign Language Learning: A Review of the Literature", *Modern Language Journal*, 46, April 1962, 160-70.

[5]Diane E. Bartley, "The Importance of the Attitude Factor in Language Dropout: A Preliminary Investigation of Group and Sex Differences", *Foreign Language Annals*, 3, March 1970, 383-393.

[6]Marc Gagnon, *Echelle d'attitude à l'égard de la langue seconde, anglais pour francophones*, 1ère édition, Lidec Inc., Montréal, Canada, 1970.

[7]Paul Pimsleur, Donald Sundland et Ruth D. McIntyre, Under-Achievement in Foreign Language Learning, the Modern Language Association of America, New York, N.Y., 1966.

QUATRIEME PARTIE

ATTITUDE A L'EGARD DE LA LANGUE ANGLAISE

MILIEU SCOLAIRE QUEBECOIS

1.0 Introduction

De plus en plus nombreux sont les chercheurs qui s'intéressent au rôle de l'attitude dans l'apprentissage d'une langue seconde. Aux recherches des précurseurs, Gardner et Lambert[1] ont succédé d'importants travaux, notamment ceux de Pimsleur et al.[2] et ceux de Bartley[3], aux Etats-Unis. Dans la troisième partie nous donnions les résultats d'une étude démontrant le rôle des facteurs sexe, âge et situation géographique sur l'attitude des Canadiens d'origine francophone à l'égard de la langue anglaise. Ces résultats nous incitèrent à pousser plus avant notre recherche de nouvelles variables modifiant l'attitude.

2.0 Le problème

La recherche que nous avons entreprise visait à mesurer l'attitude des élèves québécois, de l'enseignement secondaire public, à l'égard de l'anglais, langue seconde. Notre étude nationale avait fait ressortir des niveaux d'attitude différents d'une province à l'autre du Canada. Des différences similaires existent-elles entre les diverses régions du Québec? Peut-on isoler des variables autres que le sexe et l'âge, qui affectent l'attitude? Ce sont là des questions auxquelles la présente étude tente d'apporter une réponse. A cet inventaire de variables nouvelles s'ajoute, pour nous, le souci de contribuer à l'élaboration d'une didactique de la langue seconde visant à modifier certains comportements de l'élève de façon à favoriser l'apprentissage.

Notre étude vise donc deux buts: vérifier d'abord à l'échelle du Québec, si les variables suivantes: région, sexe et âge affectent de façon significative l'attitude des élèves à l'égard de la langue anglaise; inventorier, ensuite, un certain nombre de variables nouvelles qui influenceraient l'attitude.

3.0 Méthode et instruments

La province de Québec comprend dix (10) régions administratives homogènes déterminées par les soins du Ministère de l'Industrie et du Commerce de cette province[4].

Nous avons prélevé un échantillon correspondant à 2% des effectifs scolaires du cours secondaire public de chacune de ces régions. Seule la région du Nouveau-Québec (région 10) a été exclue parce que sa population est très restreinte et disséminée à travers un vaste territoire.

Le tableau 23 donne cet échantillon selon la région administrative, le sexe et le groupe d'âge.

Pour mesurer les niveaux d'attitude nous avons administré en janvier et février 1971, l'Echelle d'attitude à l'égard de la langue seconde[5] à chacun des élèves de notre échantillon. L'administration de l'échelle était immédiatement suivie d'un questionnaire comportant trente et une questions à choix multiple.

Une équipe d'assistants de recherche avait préparé un premier questionnaire comportant une centaine d'articles, choisis parce qu'ils semblaient inventorier un certain nombre de variables propres selon nous, à influencer l'attitude des élèves à l'égard de la langue anglaise. Présenté dans des classes du cours secondaire pour vérification de la clarté linguistique, le questionnaire se trouva réduit, après analyse, à trente et une questions à choix multiple.

4.0 Analyse des données

Pour analyser les résultats nous avons procédé aux opérations suivantes:

1- calcul du score brut moyen de chaque groupe selon la région, le sexe et l'âge;

2- calcul du score brut moyen de chaque groupe selon la réponse choisie à chacune des questions;

3- analyse de la variance (test F) entre chaque groupe-réponse, considéré un pour un;

4- examen à l'aide de la technique t de la différence des moyennes prises deux par deux;

5- pour chacune des questions, calcul du pourcentage des élèves choisissant la même réponse.

TABLEAU 23

Répartition de l'échantillon selon la région administrative, l'âge et le sexe

REGION ADMINISTRATIVE	TOTAL	SEXE	13	14	15	16	17	18	19+
BAS ST-LAURENT-GASPESIE	528	Filles	41	69	54	51	28	19	4
		Garçons	68	48	41	39	40	19	7
CANTONS DE L'EST	442	Filles	55	65	42	35	22	9	2
		Garçons	28	57	53	17	24	26	7
COTE-NORD	272	Filles	16	18	28	43	15	7	1
		Garçons	26	31	27	34	15	5	6
MONTREAL	4105	Filles	601	448	411	378	227	73	12
		Garçons	505	378	323	365	253	101	30
NORD-OUEST	301	Filles	25	30	30	30	30	7	1
		Garçons	26	18	35	27	20	16	6
OUTAOUAIS	345	Filles	35	39	50	23	35	8	2
		Garçons	47	31	17	14	29	11	4
QUEBEC	1349	Filles	119	127	200	174	105	24	3
		Garçons	92	105	129	104	101	46	20
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	330	Filles	0	15	57	77	45	17	9
		Garçons	0	8	25	25	26	17	9
TROIS-RIVIERES	374	Filles	35	32	19	42	28	7	1
		Garçons	59	24	28	37	33	21	8

5.0 Resultats de l'analyse

Nous examinerons d'abord l'influence des paramètres classiques, région, sexe et groupe d'âge, pour ensuite nous attarder plus longuement sur ce que nous appelons les paramètres nouveaux, soit les milieux familial, scolaire et social.

5.1 Influence des paramètres classiques

L'influence des paramètres classiques, sexe, région et âge, est une constante qui se confirme dans notre recherche. Voyons comment cette influence se manifeste.

Au Québec, le sexe est une variable significative de l'attitude. Les filles montrent une attitude plus positive que les garçons. Bien qu'elle diminue à mesure que l'âge croît, cette attitude des filles ne subit pas une chute aussi marquée que celle des garçons. (Figure 1)

Le niveau d'attitude au Québec varie en fonction de la région où demeure l'élève (Figure 2), le niveau le plus bas se retrouvant dans la région de Montréal et le plus élevé dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Si nous isolons, dans la région de Montréal, les élèves de la C.E.C.M., nous notons que le niveau d'attitude y est le plus bas de toute la province.

Les garçons des différentes régions du Québec manifestent un niveau d'attitude assez uniforme jusqu'à l'âge de 18 ans (Figure 3). Il en va de même pour les filles (Figure 4). L'écart assez important que l'on peut remarquer pour les deux sexes dans le groupe d'âge 19 ans est sans doute dû au nombre restreint de sujets dans cette catégorie.

Le niveau d'attitude des filles, quel que soit le groupe d'âge, demeure supérieur à celui des garçons dans les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (Figure 5), de Montréal (Figure 8), de l'Outaouais (Figure 10), de Québec (Figure 11) et de Trois-Rivières (Figure 13).

Il est inférieur chez les filles de 14 ans dans les régions de la Côte-Nord (Figure 7), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Figure 12), de même que chez les filles de 16 ans de la région du Nord-Ouest (Figure 9) et celles de 18 ans de la région des Cantons de l'Est (Figure 6).

Il est intéressant de noter que les deux régions urbaines (Figures 8 et 11) présentent des profils sensiblement voisins, alors que les régions rurales montrent des profils différents. Enfin, c'est dans la région de la Côte-Nord (Figure 7) où nous retrouvons l'influence la plus marquée des variables sexe et groupe d'âge. En effet, alors que l'attitude chez les filles se stabilise dès l'âge de 15 ans à un niveau très positif, chez les garçons, c'est une dégringolade vers un niveau de moins en moins positif.

Figure 1
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de tout l'enseignement secondaire public du Québec.
Variables. Sexe et groupes d'âge.

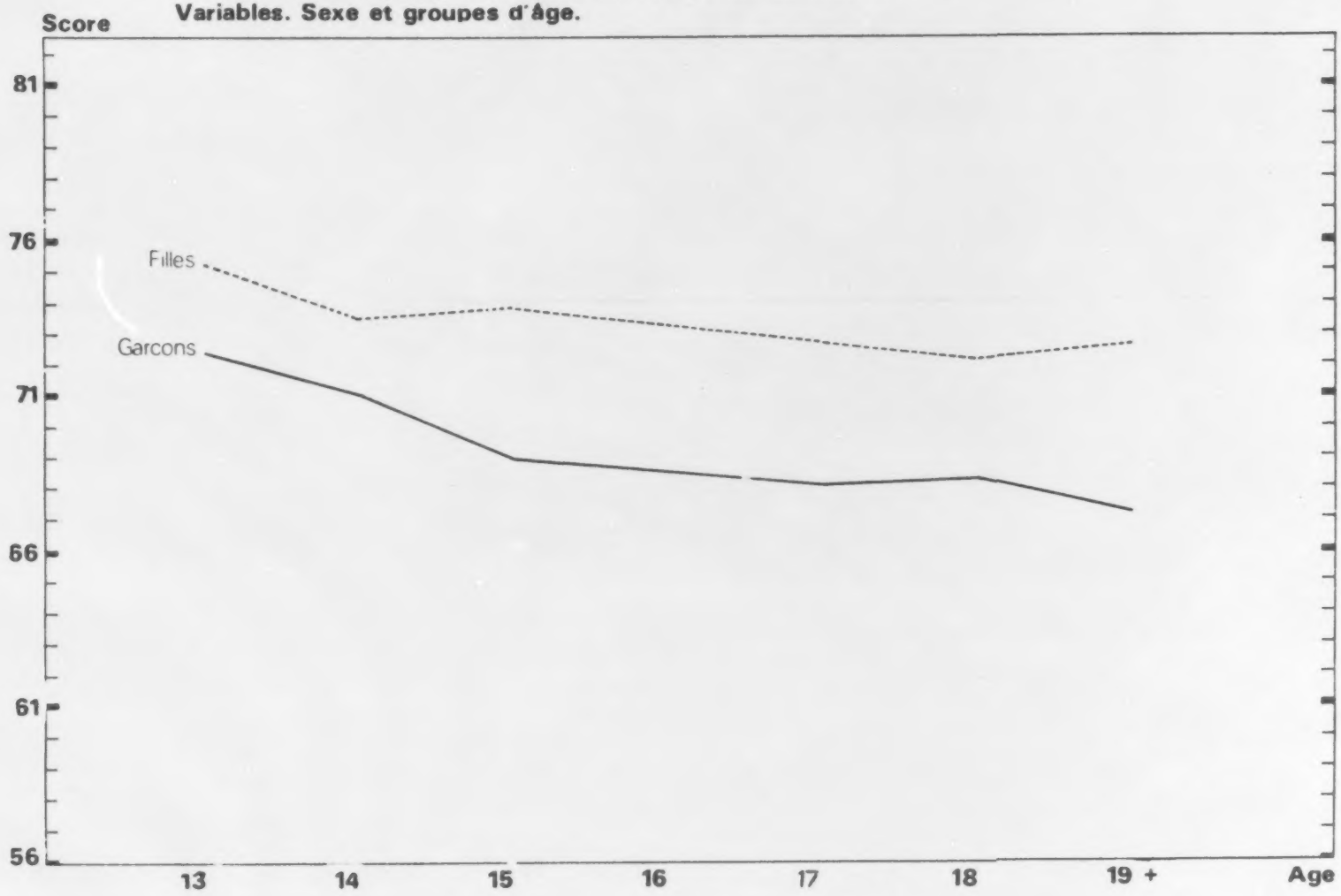

Figure 2
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de tout l'enseignement secondaire public du Québec.
Variables: Régions administratives + la C. E. C. M.

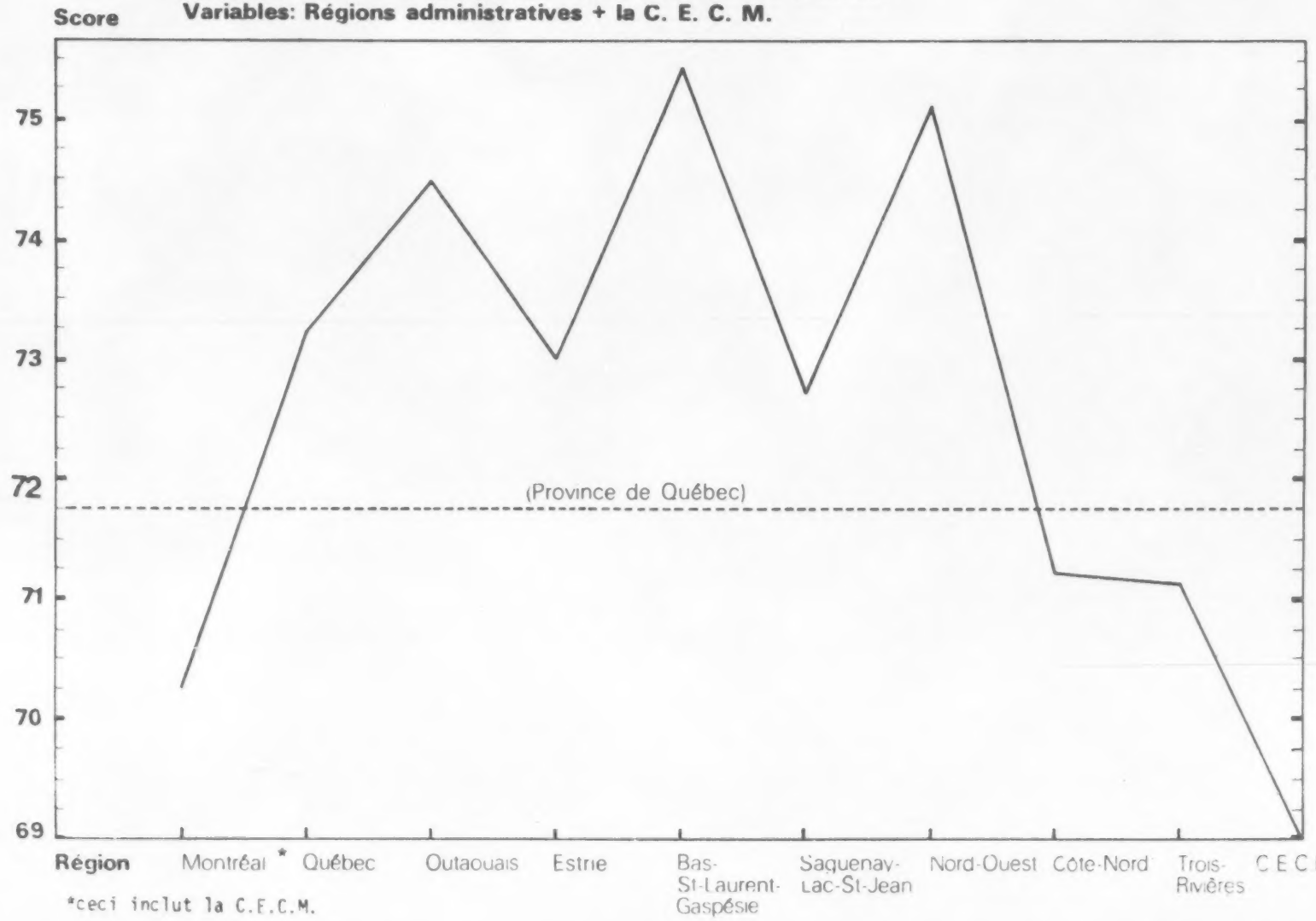

*ceci inclut la C.E.C.M.

Figure 3
Niveau d'attitude moyen.
Garcons de l'enseignement secondaire public du Québec.
Variables: Régions administratives et groupes d'âge.

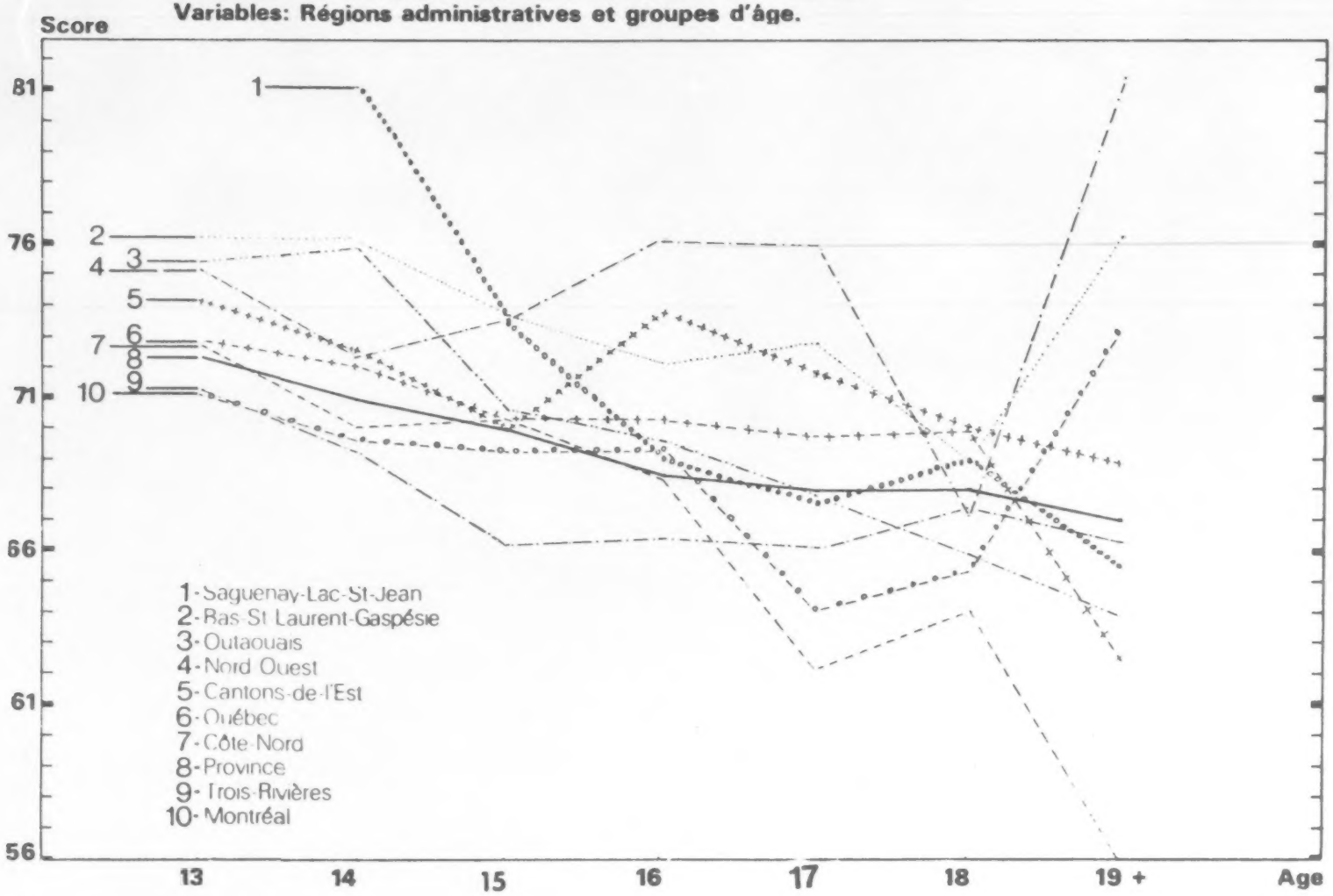

Figure 4
Niveau d'attitude moyen.
Filles de l'enseignement secondaire public du Québec.
Variables: Régions administratives et groupes d'âge.

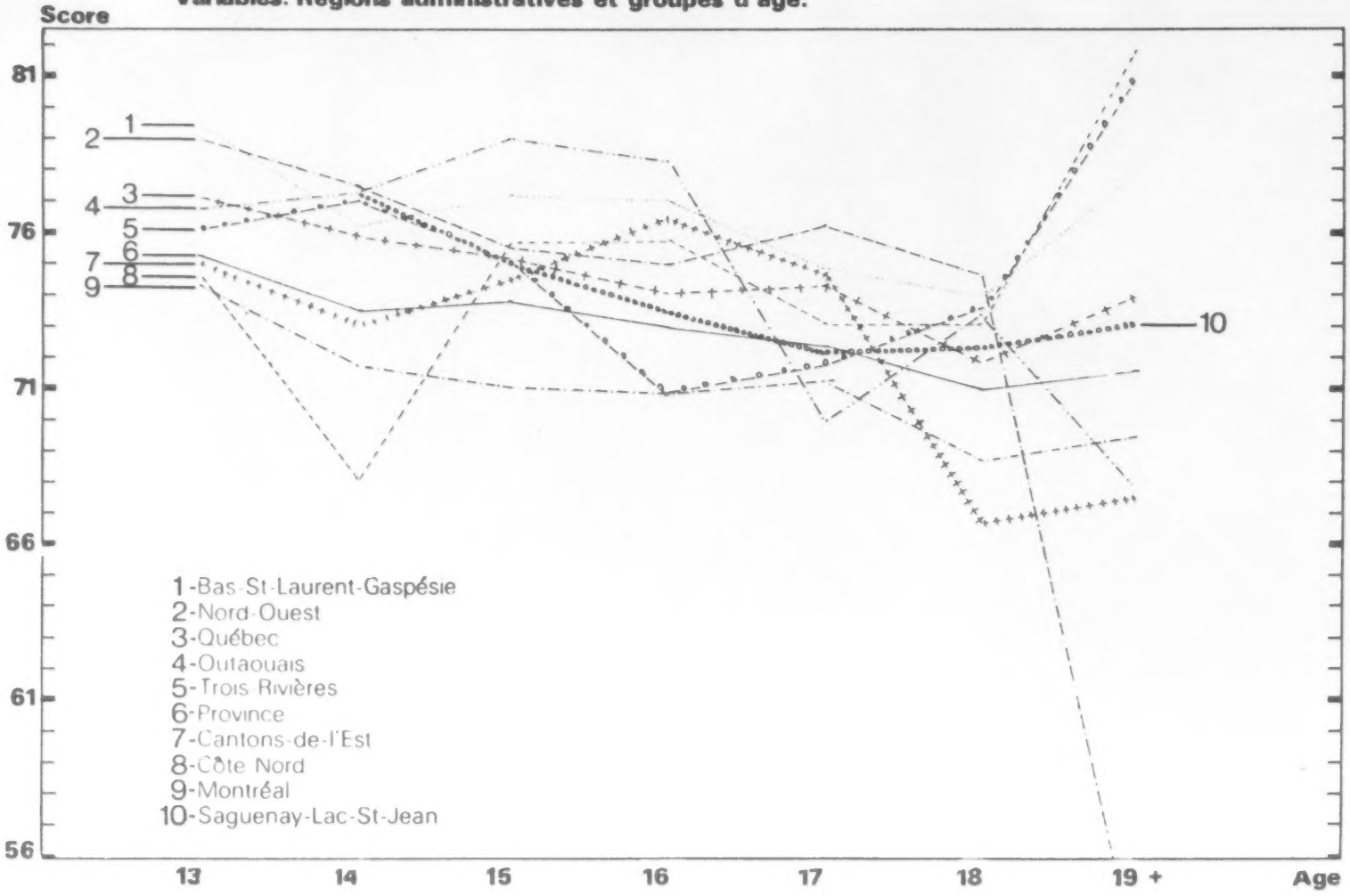

Figure 5
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région du Bas-St-Laurent-Gaspésie.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

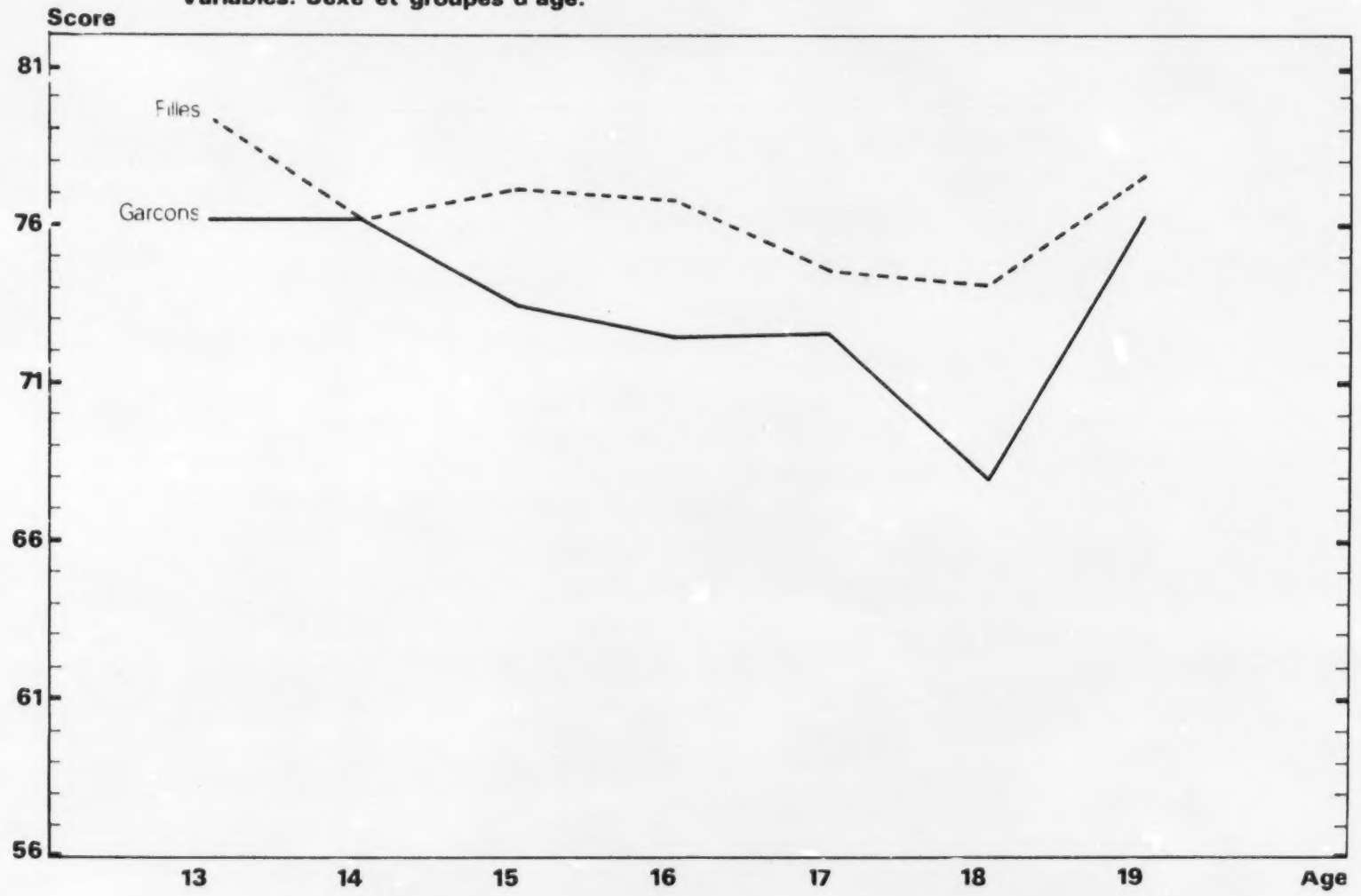

Figure 6
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région des Cantons-de-l'Est.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

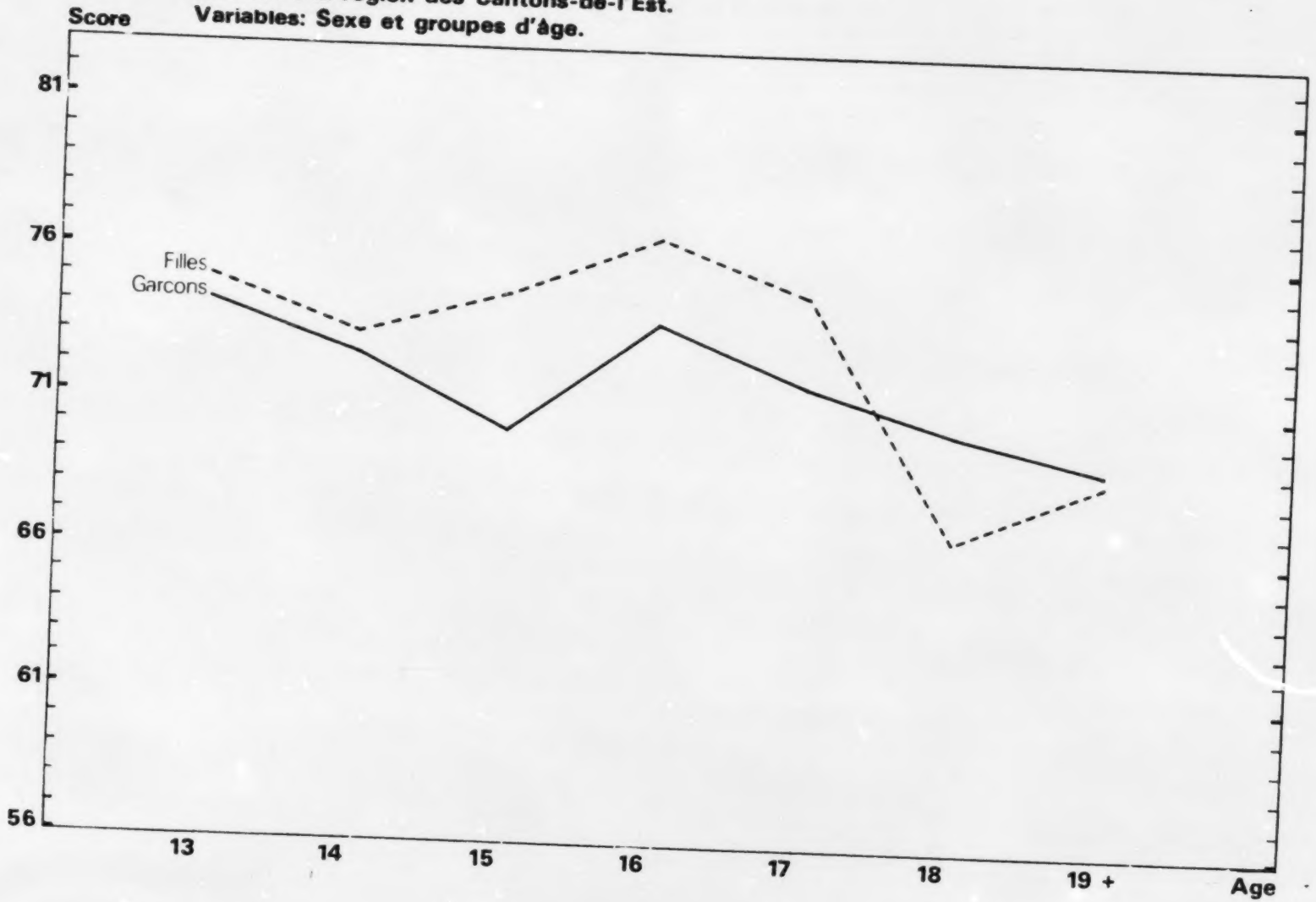

Figure 7
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région de la Côte-Nord.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

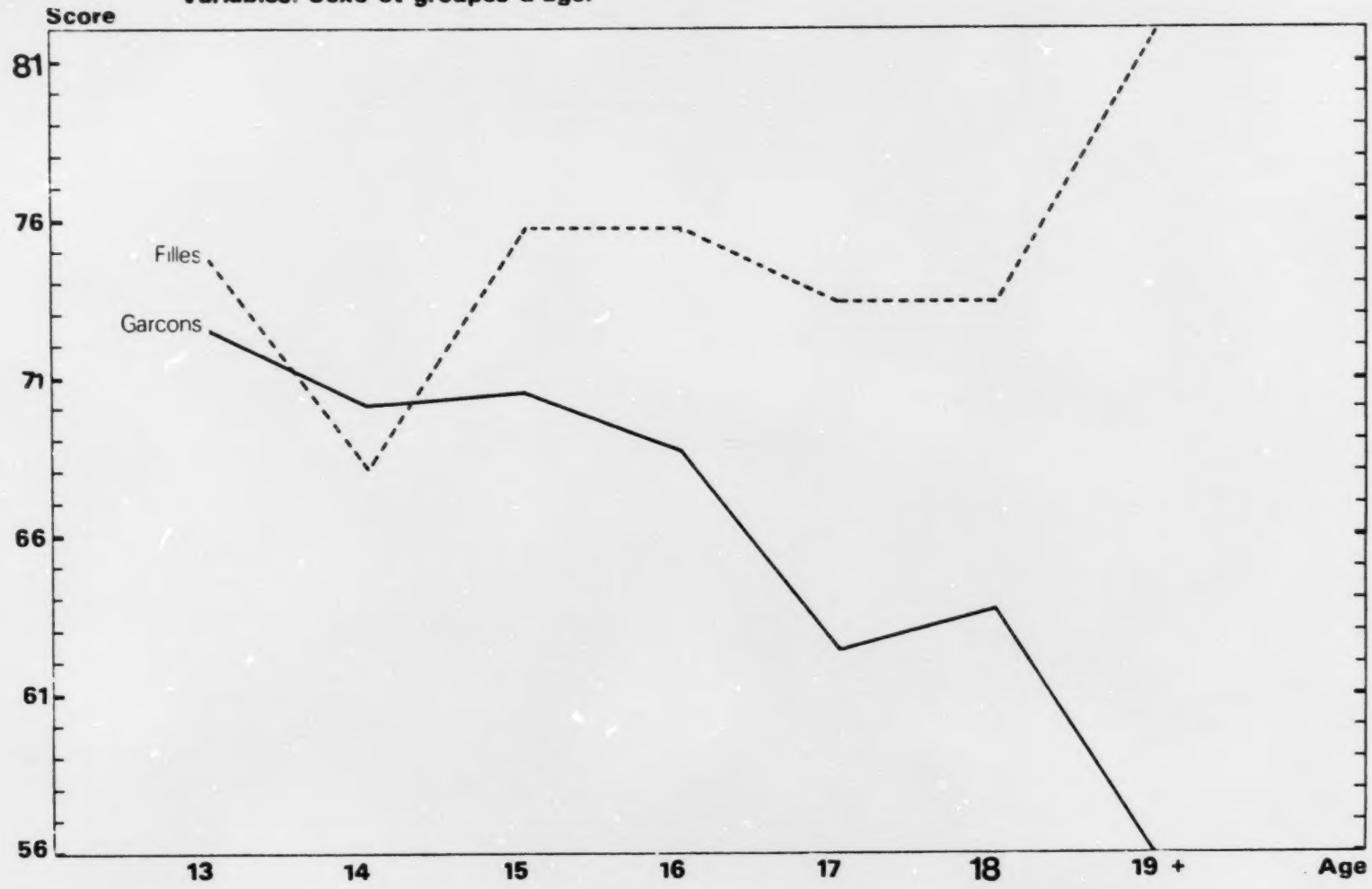

Figure 8
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région de Montréal.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

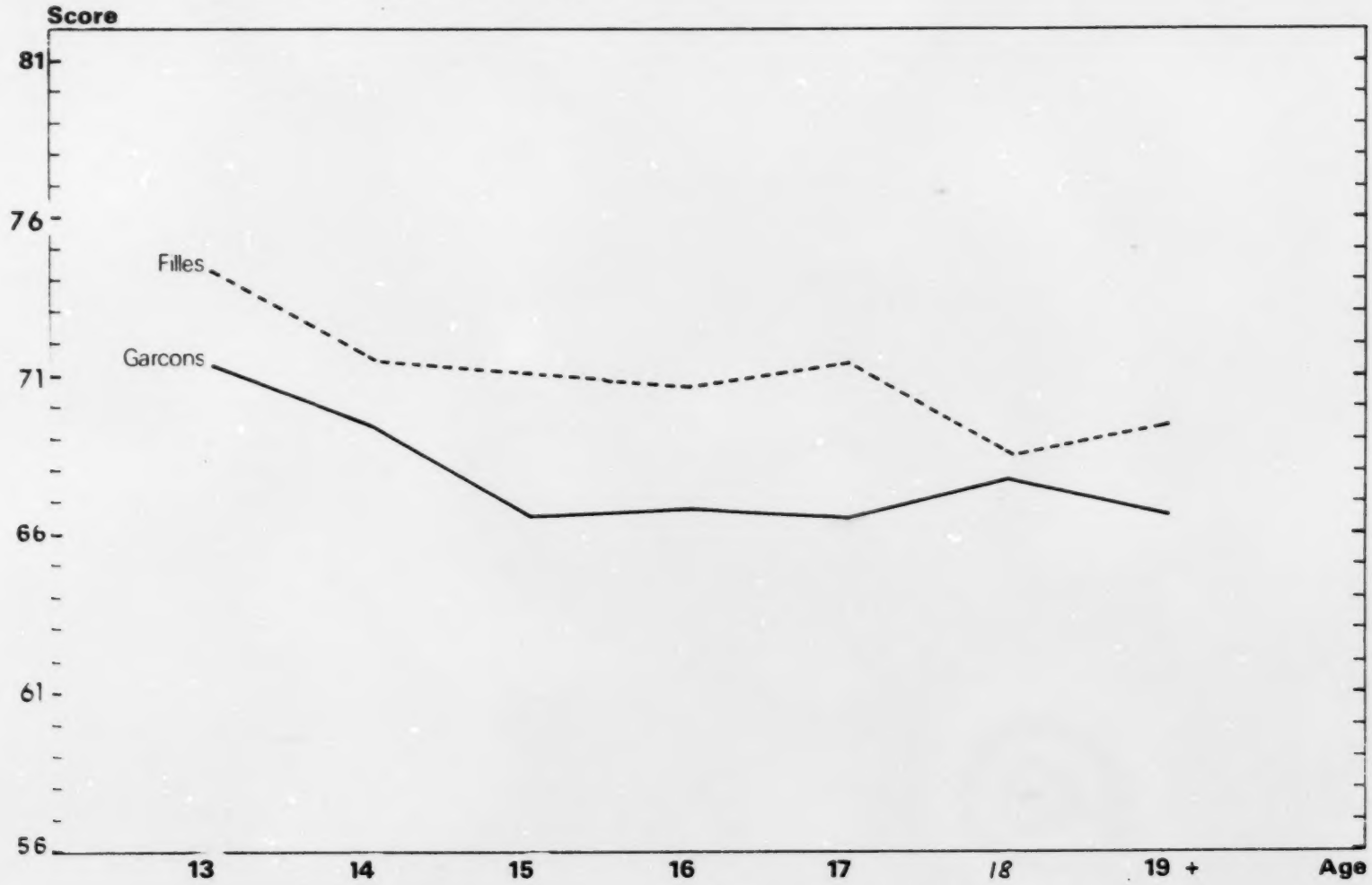

Figure 9
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région du Nord-Ouest.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

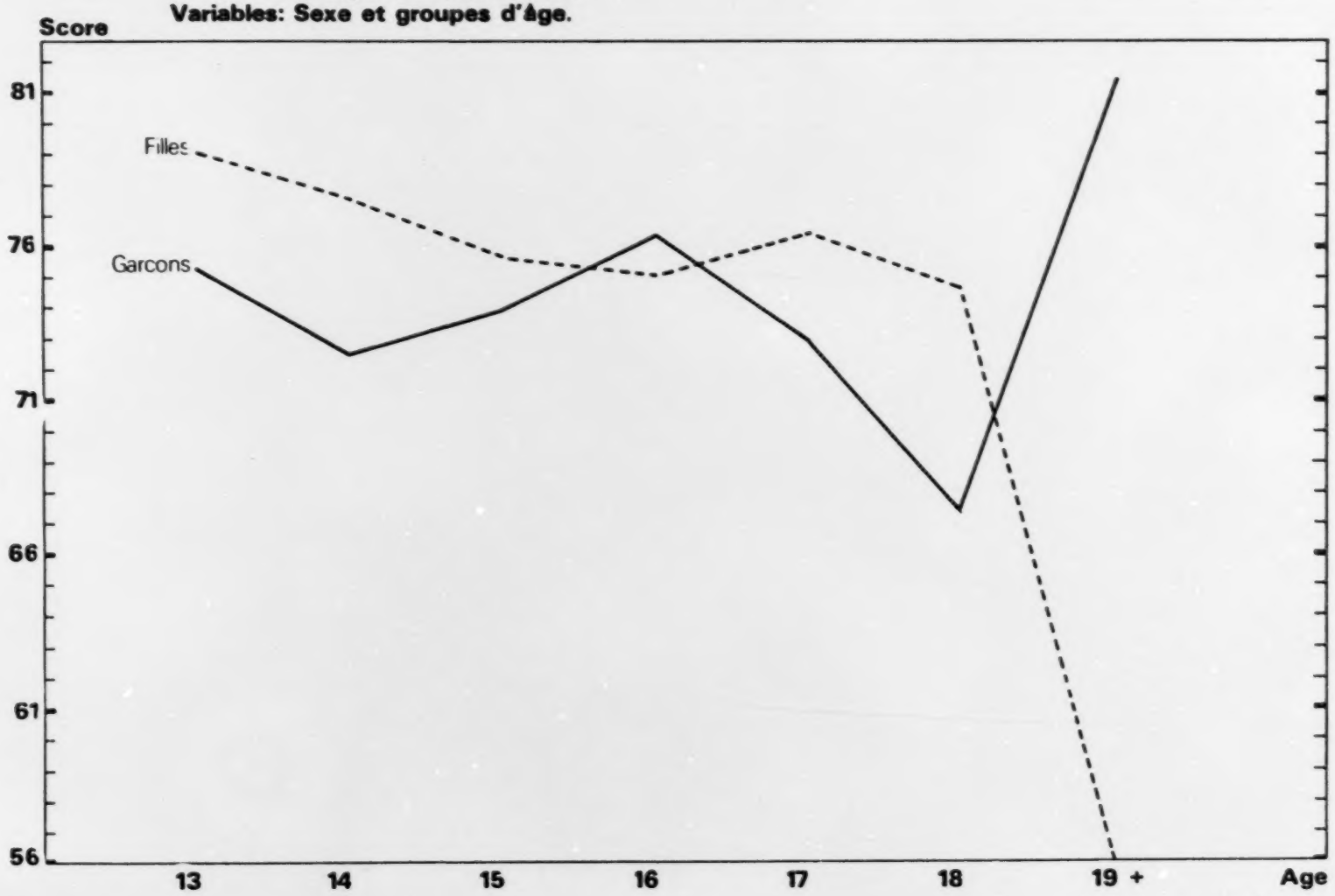

Figure 10
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région de L'Outaouais.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

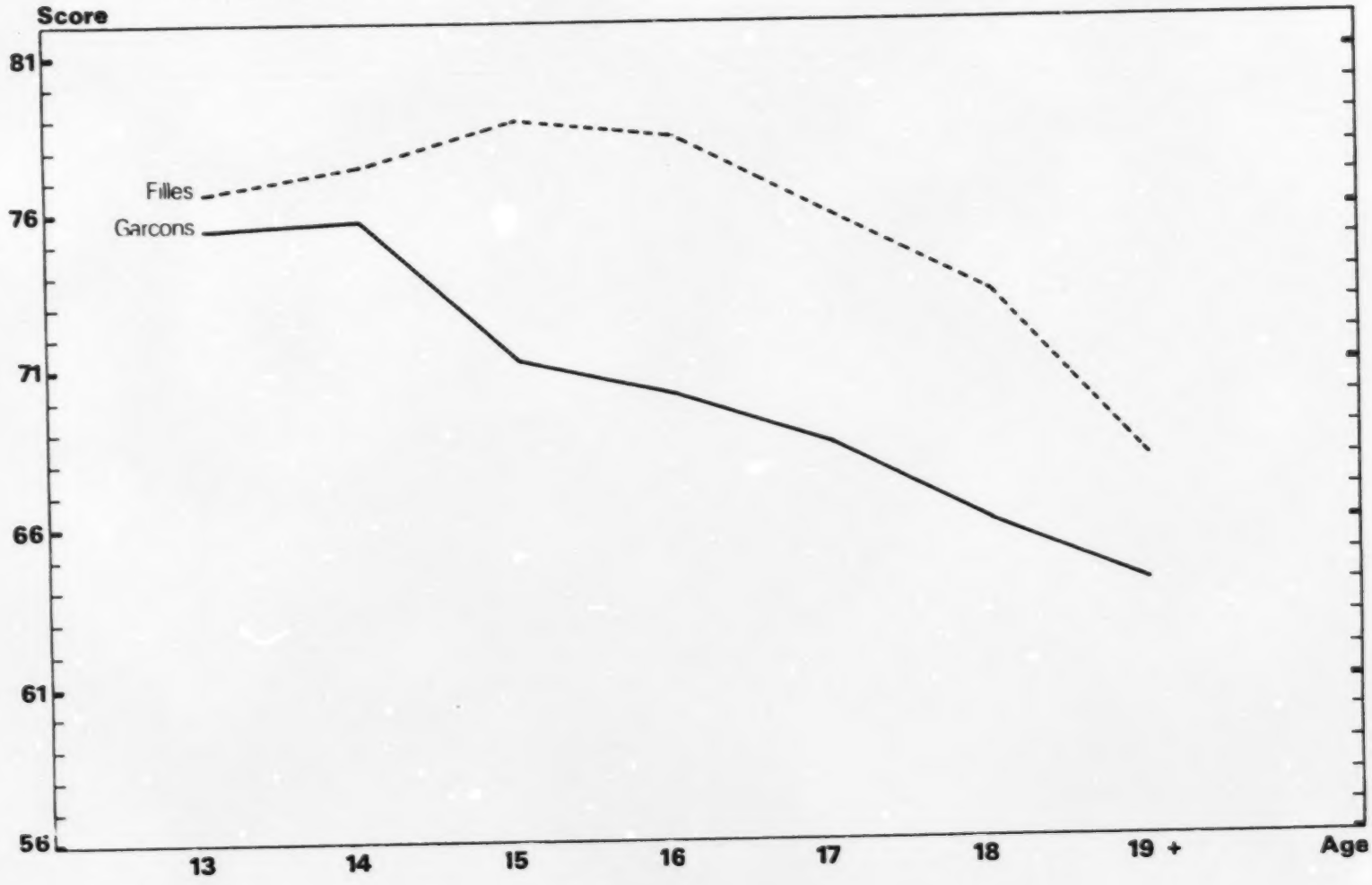

Figure 11
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région de Québec.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

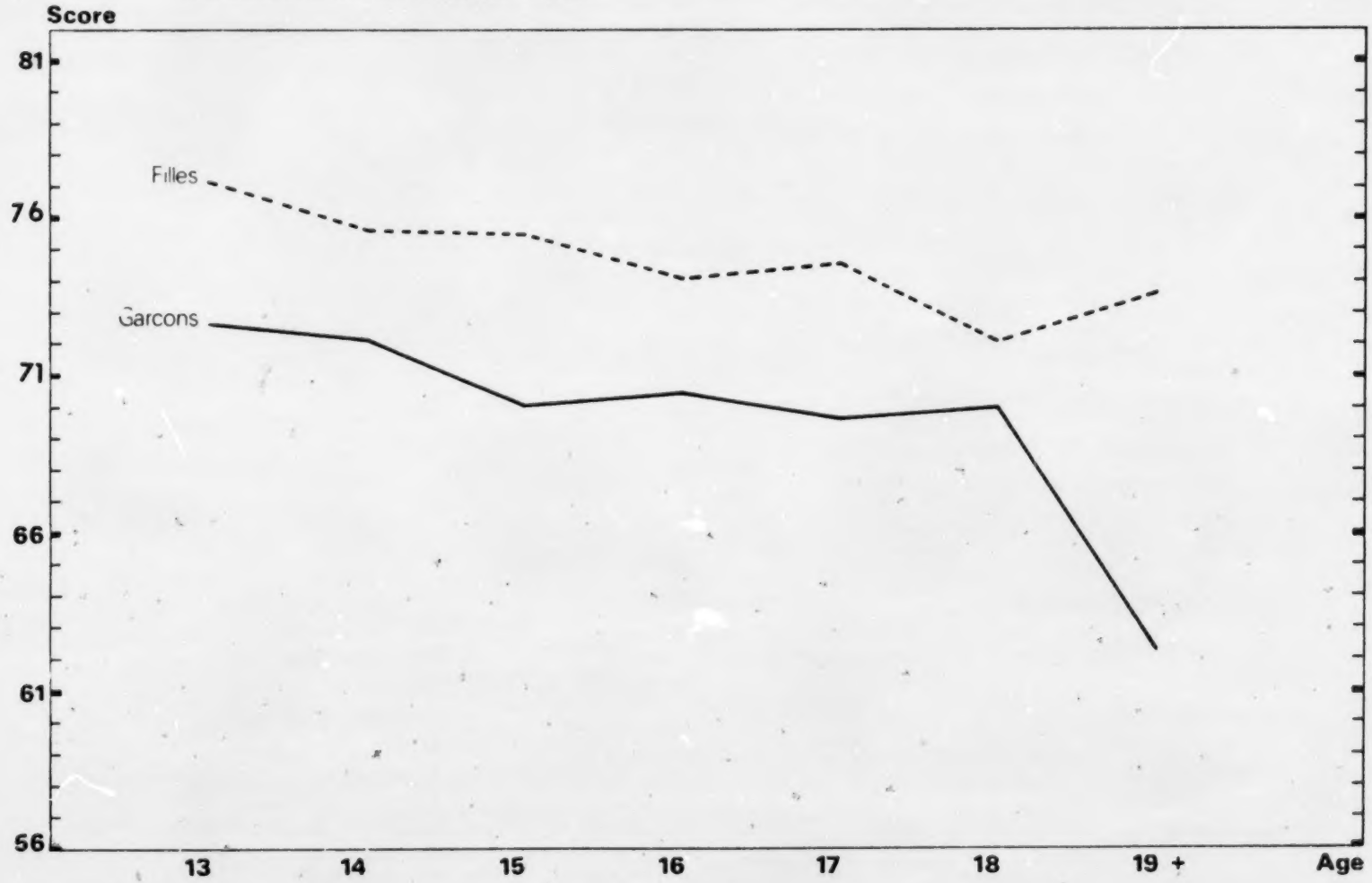

Figure12
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région de Saguenay-Lac-St-Jean.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

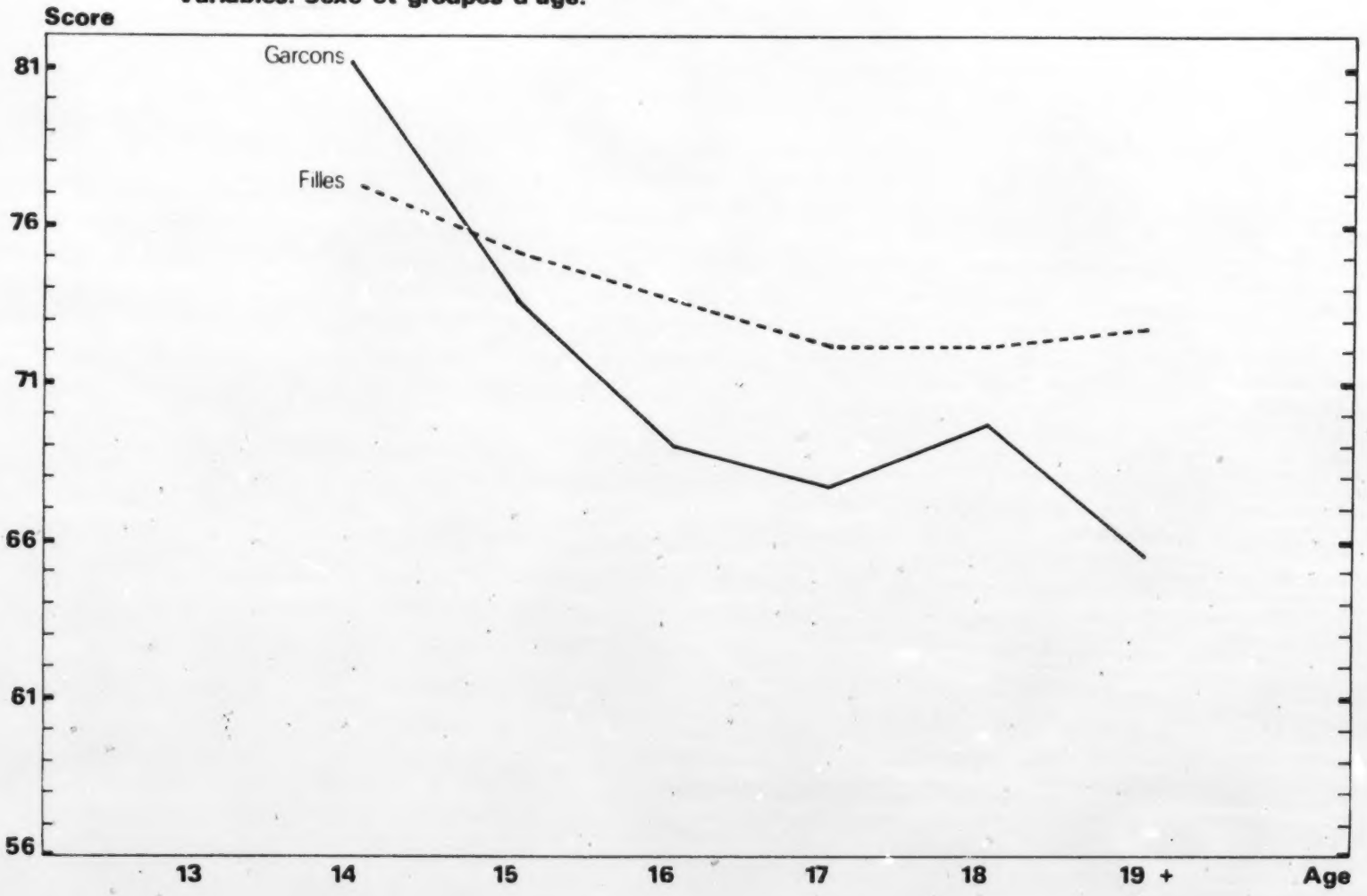

Figure 13
Niveau d'attitude moyen.
Elèves de la région de Trois-Rivières.
Variables: Sexe et groupes d'âge.

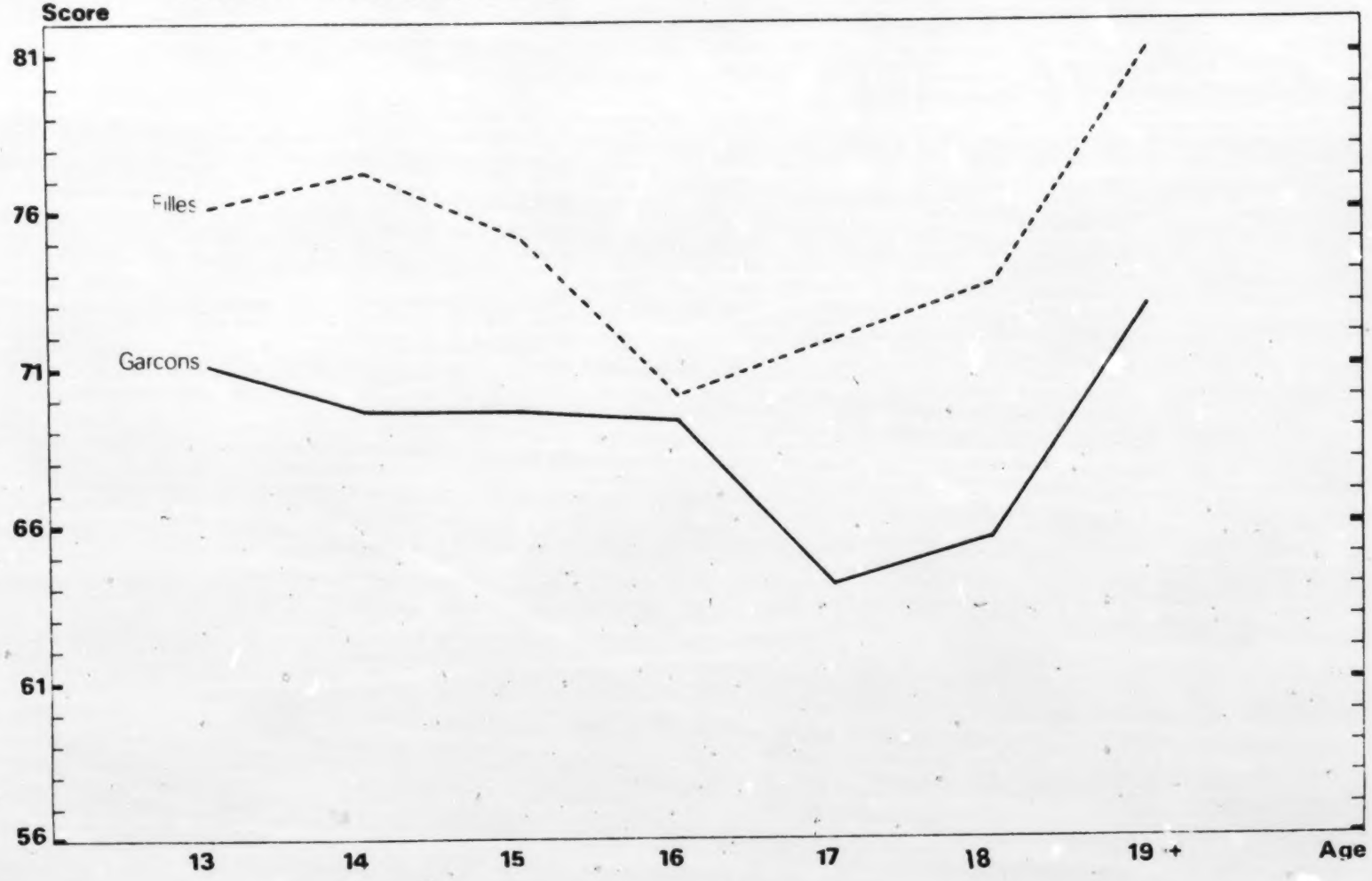

Il semble que l'attitude au Québec soit influencée par les paramètres classiques: région, sexe et groupe d'âge. Comme dans notre étude nationale, nous constatons que les filles manifestent une attitude plus positive que les garçons. Les régions plus industrialisées (Montréal, Trois-Rivières, Côte-Nord) montrent un niveau d'attitude moyen plus bas que celui des autres régions (Figure 2).

5.2 Recherche et influence de paramètres nouveaux

Notre souci de découvrir des paramètres nouveaux nous a amené à poser un certain nombre de questions, à partir d'hypothèses. Pour chacune de ces questions, nous préciserons l'objectif visé, l'hypothèse qu'elle se proposait de vérifier et les résultats que l'analyse des données laisse entrevoir.

TABLEAU 24

Question #1. Que fait votre père?

a. Il travaille
b. Il est chômeur
c. Il est décédé

(F = 0.200)

Réponse	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	7196	89	71.8	10.9		non significatif
b	469	6	71.8	11.1		
c	381	5	72.1	10.9		

Cette question avait pour objet de vérifier l'hypothèse que le chômage du père pouvait affecter l'attitude. Il n'en est rien. De plus, on doit noter que le pourcentage de chômage avoué par les élèves correspond aux statistiques officielles de l'Etat pour la période où nous avons fait notre enquête.

Tableau 25

Question #2. Que fait votre mère?

a. Elle est ménagère à la maiscn
b. Elle travaille en dehors de la maison
c. Elle est décédée

(F = 1.27)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	p
a	6330	78	71.9	10.7		non significatif
b	1587	20	71.4	11.7		
c	129	2	71.3	11.7		

La présence ou l'absence de la mère au foyer influence-t-elle l'attitude de l'enfant? Les résultats de l'analyse ne permettent pas de l'affirmer.

Tableau 26

Question #3. Votre père a combien d'années d'études?

a. 1 à 7
b. 8 à 11
c. 12 et plus

(F = 1.35)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	4217	52	71.8	10.3		non significatif
b	2455	30	72.0	11.0		
c	1374	18	71.4	12.6		

TABLEAU 27

Question #4. Votre mère a combien d'années d'études?

a. 1 à 7
b. 8 à 11
c. 12 et plus

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	4087	50	71.6	10.6		
b	2917	36	72.0	11.0		
c	1042	14	72.0	11.9		

Le niveau plus ou moins élevé de scolarité du père ou de la mère n'a-t-il pas une influence significative sur l'attitude de l'élève? En apparence, non. On notera qu'au Québec, en 1971, le niveau moyen de scolarité de la femme est, encore, plus élevé que celui de l'homme.

TABLEAU 28

Question #5. Votre père est

a. canadien-français
b. canadien-anglais
c. italien
d. anglais
e. français
f. autres

(F = 5.266)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	7542	93	71.6	10.9		
b	171	2	75.4	12.2		
c	44	0.5	73.4	9.2		.01
d	19	0.2	71.6	11.2		
e	129	1.6	71.7	9.9		
f	141	2.7	73.9	11.3		

TABLEAU 29

Question #6. Votre mère est

a. canadienne-française
b. canadienne-anglaise
c. italienne
d. anglaise
e. française
f. autre

(F = 5.201)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	7573	94	71.7	10.9		
b	175	2	75.8	10.0		
c	32	.4	72.3	13.7		.01
d	24	.3	71.9	11.6		
e	122	1.5	71.3	9.8		
f	120	1.8	73.0	12.0		

Les questions 5 et 6 voulaient vérifier l'hypothèse que l'origine ethnique des parents pouvait influencer l'attitude. Comme on pouvait le croire, l'élève dont le père ou la mère est d'origine ethnique canadienne-anglaise a une attitude significativement plus élevée que celui dont le père ou la mère est d'origine canadienne-française ou française.

TABLEAU 30

Question #7. Est-ce que votre père sait parler l'anglais?

a. oui
b. non

(F = 1.251)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	5261	65	71.9	11.3		non significatif
b	2785	35	71.6	10.3		

Le fait que le père parle l'anglais serait-il un facteur positif? Il ne semble pas. Cependant une forte majorité des élèves prétend que le père est bilingue. Or une telle affirmation contredit les statistiques officielles sur le bilinguisme au Canada. Le bilinguisme du père, réel ou fictif, n'influe pas sur l'attitude de l'enfant. De cet écart pourraient découler deux hypothèses; la première voulant que l'élève soit peu exigeant quant à la qualité de ce qu'il appelle le bilinguisme, la seconde laisserait croire que cet élève voit dans le fait de parler anglais un facteur de valorisation sociale.

TABLEAU 31

Question #8. Quels ont été vos résultats en français à date?

a. très bons
b. moyens
c. pauvres

(F = 1.943)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	2387	30	72.0	11.9		non significatif
b	5176	64	71.8	10.4		
c	483	6	70.9	11.1		

TABLEAU 32

Question #9. Quels sont vos résultats en anglais à date?

a. très bons
b. moyens
c. pauvres

(F = 204.06)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	2470	31	74.6	10.6		
b	4232	52	71.5	10.3		.01
c	1344	17	67.4	11.8		

Les résultats scolaires dans le domaine des langues ont-ils une influence déterminante sur le niveau d'attitude? Les résultats en français ne semblent pas reliés au niveau d'attitude de l'élève à l'égard de la langue anglaise. Cependant, l'attitude de l'élève suit étroitement les résultats en langue seconde. Est-ce que les résultats scolaires favorisent une attitude plus positive ou à l'inverse, est-ce l'attitude positive elle-même qui amène à de meilleurs résultats?

TABLEAU 33

Question #10. Que fait votre père?

a) journalier
b) cultivateur
c) commis
d) enseignant
e) homme d'affaires
f) autre

(F = 2.801)

REPONSE	N	%	$\overline{X}$	σ	t	P
a	1862	23.3	71.4	10.8		
b	734	9	72.2	9.0		
c	282	3.5	72.7	10.3		.01
d	97	1.2	68.7	13.9		
e	1282	16	71.6	12.2		
f	3789	47	71.9	10.8		

Cette question voulait vérifier la relation entre la profession du père et l'attitude de l'enfant. Seuls les élèves dont le père est enseignant révèlent une différence significative sur ce plan. Leur attitude est moins positive.

TABLEAU 34

Question #11. Avez-vous des amis qui ne parlent que l'anglais?

a) oui
b) non

(F = 211.57)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	2658	32.8	74.3	10.5		.01
b	5388	67.2	70.6	10.9		

Par cette question, nous voulions voir si les relations des francophones avec la population anglophone ne seraient pas un facteur qui favorise l'attitude. A la suite de l'analyse, il faudrait répondre dans l'affirmative. En effet, l'élève qui reconnaît avoir des amis unilingues anglophones a une attitude significativement plus positive que celui qui dit ne pas en avoir. Toutefois, le recoupement prévu avec la question nº 31 nous indique que seulement dix pour cent des élèves se disent bilingues. Pourtant, plus de trente-deux pour cent affirment avoir des relations d'amitié avec le monde anglophone. Cet écart marqué entre la velléité du bilinguisme chez les élèves et sa réalité serait-il l'indice que le fait de frayer avec des anglophones soit un autre facteur de valorisation sociale?

TABLEAU 35

Question #12. L'activité principale durant votre cours d'anglais consiste:

a) en du travail écrit
b) en du travail oral
c) à écouter le professeur

(F = 27.046)

REPONSE	N	%	$\overline{X}$	σ	t	P
a	1952	24	71.5	10.7		
b	4186	52	72.5	10.6		.01
c	1908	24	70.4	11.7		

La méthode d'enseignement de la langue seconde, selon que le maître accorde la priorité à l'oral ou à l'écrit, selon qu'il fait appel ou non à l'activité de l'élève, influence-t-elle l'attitude? D'une part, il semble que, chez les groupes où domine l'enseignement oral, l'attitude soit significativement plus positive que chez ceux où l'accent est mis sur le travail écrit. D'autre part, l'attitude est plus positive dans les classes où on s'attache à l'écrit que dans celles où l'activité de l'élève n'est pas mise à contribution.

TABLEAU 36

Question #13. D'après vous, pour quelle raison surtout votre maître d'anglais enseigne-t-il?

a) il aime enseigner
b) il est intéressé au salaire
c) il aime l'anglais
d) je ne sais pas

(F = 106.251)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a)	1931	24	72.0	11.1		
b)	925	12	67.2	12.8		.01
c)	2434	30	74.3	10.3		
d)	2756	34	71.0	10.0		

Par cette question, nous voulions vérifier si la perception par l'élève de l'attitude du maître d'anglais à l'égard de sa profession jouait un rôle sur l'attitude même de l'élève. Une majorité d'élèves croit que le maître est mû par des motivations intrinsèques. Une minorité lui prête une motivation mercantile. Les premiers manifestent, avec le fort groupe des indécis (34%), une attitude significativement plus positive.

TABLEAU 37

Question #14. Croyez-vous qu'un élève qui n'aime pas son maître d'anglais, puisse donner un plein rendement scolaire en anglais?

a) oui
b) non
c) je ne sais pas

(F = 0.010)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	838	11	71.8	11.3		non significatif
b	6405	79	71.8	11.0		
c	803	10	71.8	10.2		

Après avoir posé l'hypothèse que la relation maître-élève serait déterminante, nous sommes amené à reconnaître que les résultats ne sont pas probants. Selon les élèves, une certaine estime du maître est nécessaire pour réussir. Toutefois, la minorité qui dit pouvoir s'en passer ne manifeste pas un niveau d'attitude différent de celui de la majorité.

TABLEAU 38

Question #15. Si vous avez des frères ou des soeurs, quelle langue parlez-vous surtout avec eux?

a) anglais
b) français
c) autre

(F = 18.523)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	259	3.2	75.8	11.3		
b	7711	95.8	71.6	10.9		.01
c	76	1.0	71.2	9.5		

TABLEAU 39

Question #16. Quelle langue parlez-vous surtout avec votre père?

a) anglais
b) français
c) autre

(F = 14.143)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	219	3.0	75.6	10.6		
b	7757	96.0	71.7	10.9		.01
c	70	1.0	71.6	10.9		

TABLEAU 40

Question #17. Quelle langue parlez-vous surtout avec votre mère?

a) anglais
b) français
c) autre

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	221	3.0	76.3	11.0		
b	7764	96.0	71.6	10.9		.01
c	61	1.0	72.7	8.8		

Les questions 15, 16 et 17 avaient pour objet d'examiner quelle était la langue d'usage au foyer et ses liens avec l'attitude. Les questions 5 et 6 nous informaient que 3% environ des élèves provenaient de foyers entièrement ou partiellement anglophones. Le recoupement des réponses obtenues aux cinq questions nous permet de croire que trois pour cent de l'échantillon sont d'origine anglophone. Ces élèves ont une attitude significativement plus élevée que celle de leurs camarades d'origine francophone ou autre. Cette constatation n'a rien de surprenant. Il est plus intéressant de noter que l'attitude des élèves d'origine néo-canadienne n'est pas significativement différente de celle des francophones.

TABLEAU 41

Question #18. Pensez-vous que tous les canadiens d'expression anglaise devraient apprendre de façon obligatoire le français comme langue seconde?

a) oui
b) non

(F = 1.586)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	6456	80.0	71.9	11.0		non significatif
b	1590	20.0	71.5	11.0		

TABLEAU 42

Question #19. Pensez-vous que tous les Canadiens d'expression française devraient apprendre de façon obligatoire l'anglais comme langue seconde?

a) oui
b) non

(F = 732.77)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	5869	72.0	73.7	9.6		.01
b	2177	28.0	66.6	12.4		

La conscience politique de l'élève joue-t-elle un rôle dans son attitude à l'égard de l'anglais, langue seconde? Une forte majorité adhère à la proposition d'imposer l'apprentissage du français aux anglophones. Toutefois, les élèves de ce groupe ne révèlent pas une attitude moins positive que ceux de l'autre groupe.

Il n'en est pas de même, cependant, lorsqu'on examine la réciproque, soit l'étude obligatoire de l'anglais pour les francophones. Parmi ceux qui, en réponse à la question n^{o} 18, favorisaient l'apprentissage obligatoire d'une langue seconde aux élèves de langue anglaise, près de huit pour cent refusent qu'on leur impose la même mesure. Par ailleurs, ce même groupe d'élèves manifeste, de façon significative, une attitude moins positive à l'égard de l'anglais, langue seconde.

N'y a-t-il pas une apparente contradiction entre l'attitude de l'élève sur le plan politique et son attitude devant le caractère valorisant du bilinguisme qui apparaissait en filigrane dans les résultats de l'analyse des questions nos 7 et 11?

TABLEAU 43

Question #20. A votre avis quand et où devrait-on surtout apprendre la langue seconde?

a) à la maison
b) à l'école
c) au travail
d) avec nos amis

(F = 36.132)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	1050	13.0	72.0	11.6		
b	3599	44.0	72.8	10.3		.01
c	801	10.0	68.6	11.5		
d	2596	33.0	71.3	11.1		

TABLEAU 44

Question #24. Où avez-vous appris d'abord à parler l'anglais?

a) à la maison
b) avec des amis
c) à l'école
d) dans mon emploi
e) en voyage

(F = 25.036)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	1121	14.0	74.5	10.6		
b	1204	15.0	72.1	11.6		.01
c	5236	65.0	71.2	10.5		
d	118	1.0	68.2	12.5		
e	367	5.0	71.4	13.0		

TABLEAU 45

Question #25. A quel âge avez-vous commencé à apprendre la langue seconde?

a) 1 à 6 ans
b) 7 à 12 ans
c) 13 à 18 ans

(F = 43.770)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	998	12.0	74.0	11.4		
b	5684	70.0	71.9	10.7		.01
c	1364	18.0	69.8	11.1		

L'Hypothèse proposée voulait que le milieu d'apprentissage et le moment du début de cet apprentissage influencent le niveau d'attitude de l'élève. C'est l'objet des questions nos 20, 24 et 25: la première s'attache à l'opinion de l'élève sur le milieu d'apprentissage, la deuxième et la troisième sur la réalité des faits.

Quant à l'opinion des élèves, il ressort que ceux qui désirent reporter l'apprentissage de la langue seconde au moment de l'entrée sur le marché du travail sont une minorité. Ces derniers manifestent une attitude significativement moins positive. Par ailleurs, tous ceux qui refusent à l'école la responsabilité première de l'enseignement de l'anglais montrent un niveau d'attitude moins élevé. Enfin, apprendre l'anglais avec nos amis, semble une option très attrayante (33%).

Quant au milieu d'apprentissage, il semble avoir une incidence significative. Les élèves initiés à l'anglais au foyer ont une attitude plus positive que tous les autres. L'anglais imposé par le milieu de travail ne favorise pas l'attitude (réponse d).

En ce qui concerne l'âge propice du début de l'apprentissage par rapport au niveau d'attitude, les résultats de l'analyse sont significatifs. Plus l'apprentissage a été précoce, plus l'attitude est positive.

TABLEAU 46

Question #21. Auriez-vous préféré apprendre une autre langue seconde que l'anglais?

a) oui
b) non

(F = 132.151)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	2016	25.0	69.4	12.3		.01
b	6030	75.0	72.6	10.3		

La liberté de choix de l'élève dans l'apprentissage d'une langue vivante influence-t-elle son attitude? Si la langue anglaise devenait une option parmi d'autres langues vivantes, il semble qu'une forte majorité choisirait l'anglais. De plus, les élèves de ce groupe ont un niveau moyen d'attitude significativement plus élevé.

TABLEAU 47

Question #22. Quelle méthode préférez-vous pour apprendre l'anglais?

a) la méthode orale où tout se fait surtout par conversation et répétition

b) la méthode traditionnelle où tout se fait surtout par la méthode écrite et grammaticale.

(F = 4.086)

REPONSE	N	%	X	σ	t	P
a	7190	89.0	71.9	10.9		.01
b	856	11.0	71.1	11.0		

Cette question recoupe la question nº 12 et en confirme les résultats. Les élèves préfèrent la méthode orale d'enseignement. Une très forte majorité préfère la méthode orale et manifeste une attitude significativement plus positive.

TABLEAU 48

Question #23. Si l'occasion se présentait de visiter un des endroits où se parle l'anglais, à quel point cela vous encouragerait-il à apprendre cette langue à l'école?

a) énormément
b) beaucoup
c) peu
d) très peu
e) pas du tout

(F = 539.592)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	2667	33.0	76.6	9.5		
b	3597	44.0	72.2	8.8		
c	1160	14.0	66.2	10.3		.01
d	222	4.0	60.9	12.5		
e	400	5.0	58.0	14.0		

On connaît la vogue des échanges inter-provinciaux, des cours d'été à l'étranger, etc. On pourrait croire que l'aspect touristique de telles activités tenterait sans doute les élèves dont l'attitude est moins positive. Il n'en est rien. Ces derniers demeurent irréductibles. Le niveau d'attitude diminue proportionnellement au degré de pertinence d'une telle activité.

TABLEAU 49

Question #26. D'où vient votre maître d'anglais?

a) du Canada anglais
b) d'Angleterre
c) des Etats-Unis
d) du Québec, mais de langue anglaise
e) du Québec, mais de langue française

(F = 9.602)

REPONSE	N	%	$\overline{X}$	σ	t	P
a	985	12.0	70.9	11.7		
b	250	3.0	70.4	12.0		
c	481	6.0	69.6	12.0		.01
d	1075	13.0	72.4	11.0		
e	5255	66.6	72.1	10.5		

TABLEAU 50

Question #28. Comme maître d'anglais préférez-vous avoir:

a) un Canadien anglais
b) un Canadien français
c) un Anglais d'Angleterre
d) un Américain
e) indifférent

(F = 74.244)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	2150	27.0	73.9	9.8		
b	2036	25.0	68.7	11.6		
c	603	7.0	72.8	11.3		.01
d	957	12.0	73.8	9.9		
e	2300	29.0	71.4	10.9		

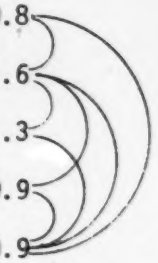

Les questions nos 26 et 28 avaient pour but de vérifier une hypothèse généralement reçue dans les cercles linguistiques, à savoir que l'origine ethnique étrangère au Québec du maître d'anglais favoriserait une attitude plus positive des élèves. Les résultats obtenus infirment l'hypothèse. Tous les élèves dont le maître d'anglais est d'origine québécoise, qu'il soit anglophone ou francophone, ont une attitude significativement plus positive.

TABLEAU 51

Question #27. Durant votre cours d'anglais où sont pris les exemples de votre maître? surtout...

a) dans les autres provinces canadiennes
b) au Québec
c) en Angleterre
d) aux Etats-Unis
e) partout dans le monde

(F = 5.425)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	663	8.0	71.2	11.7		
b	3344	41.0	72.0	10.4		
c	300	5.0	69.4	12.0		.01
d	1328	16.0	71.4	11.6		
e	2411	30.0	72.1	10.9		

Le choix des exemples du maître d'anglais peut-il influencer l'attitude des élèves? Le seul résultat significatif serait le choix d'exemples pris en Angleterre. Ce procédé aurait, semble-t-il, des conséquences négatives.

TABLEAU 52

Question #29. Quel est le plus important pour vous en anglais?

a) comprendre
b) parler
c) écrire
d) lire
e) rien

(F = 131.027)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	3217	40.0	72.1	10.3		
b	4476	55.0	72.2	10.5		
c	120	2.0	73.5	10.9		.01
d	86	1.0	65.3	11.5		
e	147	2.0	52.7	15.8		

L'objectif visé par l'élève dans l'apprentissage affecte-t-il son niveau d'attitude? Oui. Tous les élèves dont les objectifs sont nettement axés sur la communication ont une attitude significativement plus positive. Ceux qui reconnaissent ne pas avoir d'objectifs pour l'apprentissage de l'anglais, ainsi que ceux qui limitent leur but à la seule lecture ont une attitude significativement moins positive.

TABLEAU 53

Question #30. Je crois que l'étude de l'anglais

a) m'enrichira intellectuellement et augmentera ma joie de vivre
b) augmentera ma valeur économique sur le marché du travail
c) me permettra de poursuivre mes études d'une façon plus poussée
d) augmentera mon attrait dans l'arène politique
e) me permettra de contrôler les anglophones unilingues

(F = 132.831)

REPONSE	N	%	$\bar{X}$	σ	t	P
a	1620	20.0	75.3	9.8		
b	4513	56.0	71.0	10.3		.01
c	1394	17.0	73.1	10.2		
d	63	1.0	61.0	16.3		
e	456	6.0	64.2	14.9		

Cette question voulait vérifier l'influence de la motivation de l'élève sur son attitude. Il ressort de l'analyse que les motivations des Canadiens de langue française sont extrinsèques. Une majorité voit dans l'apprentissage de l'anglais un avantage économique immédiat. Pour un autre groupe important, l'apprentissage de l'anglais est l'occasion d'un enrichissement intellectuel. De ces deux groupes c'est le second qui a le niveau d'attitude le plus élevé et cette différence est significative. Par ailleurs, ceux qui disent apprendre l'anglais pour des motifs politiques et machiavéliques ont un niveau d'attitude significativement moins positif.

TABLEAU 54

Question #31. Je crois

a) que je suis un bilingue parfait
b) que je ne le suis pas

(F = 57.413)

REPONSE	N	%	$\overline{X}$	σ	t	P
a	807	10.0	74.5	11.4		.01
b	7239	90.0	71.5	10.8		

Cette dernière question confirme une évidence: celui qui se croit bilingue a une attitude significativement plus positive.

6.0 Portée de l'analyse

Si les recherches citées plus haut ont démontré le rôle de l'attitude dans l'apprentissage de la langue seconde, nous croyons que ce facteur ne saurait être négligé dans l'élaboration d'une didactique réaliste. A l'instar d'une première enquête au niveau national établissant que les élèves francophones ne constituaient pas un groupe monolithique quant à l'attitude à l'égard de la langue anglaise, nous devons conclure que l'attitude des élèves québécois varie selon l'âge, le sexe et le domicile.

A ces paramètres classiques de la recherche pédagogique, il est utile d'ajouter quelques éléments constitutifs du milieu sociologique où évolue l'élève québécois. Le milieu familial est examiné par les questions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10, la langue de communication par les questions 11, 15, 16 et 17, la motivation par les questions 21, 23, 29 et 30, le milieu scolaire: résultats 8 et 9, méthodes 12, 20, 22, 24, 25 et 27, relations maître-élèves 13, 14, 26 et 28 et enfin l'aspect politique par les questions 18 et 10.

6.1 Le milieu familial

Que le père et la mère travaillent, chôment ou soient décédés, qu'ils aient un degré de scolarité plus ou moins élevé, que le père parle l'anglais ou non, toutes ces caractéristiques ne semblent pas avoir une influence sur l'attitude. Par contre, l'origine ethnique des parents et l'occupation du père influent significativement sur l'attitude.

6.2 La langue de communication

L'élève qui utilise la langue anglaise pour communiquer avec ses amis a une attitude plus positive. Il en va de même pour l'élève qui utilise l'anglais au foyer. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les Néo-canadiens qui utilisent la langue de leurs parents ne se distinguent pas des élèves qui parlent le français au foyer.

6.3 La motivation

Les élèves qui choisissent librement l'anglais comme langue seconde et qui désirent entrer en contact, par des voyages, avec les régions anglophones ont un niveau d'attitude significativement plus élevé. Ce sont les motivations culturelles ainsi que le désir prioritaire de communiquer verbalement qui affectent davantage le niveau d'attitude.

6.4 Le milieu scolaire

Les résultats plus ou moins bons en langue maternelle ne semblent pas avoir d'influence sur l'attitude à l'égard de la langue anglaise. Par contre, il y a corrélation entre l'attitude et les résultats en langue anglaise. La méthode joue aussi un rôle important vis-à-vis de l'attitude. Une majorité préfère la méthode orale et son attitude est significativement plus positive. Les élèves qui ont été initiés à l'anglais au foyer, plus précisément entre l'âge de 1 à 6 ans, montrent une attitude très positive. Dans les textes utilisés, ce sont les exemples choisis en Angleterre qui semblent avoir l'effet le plus négatif sur l'attitude des élèves. Le maître anglophone originaire du Québec a des élèves dont le niveau d'attitude est plus élevé.

6.5 L'aspect politique

Une majorité accepte que le bilinguisme lui soit imposé. Elle manifeste une attitude significativement plus positive. Que la réciproque soit imposée aux anglophones serait une décision politique qui rallierait le plus grand nombre mais sans que cela puisse être imputé à une attitude plus négative.

7.0 Conclusion

Les résultats de cette étude nous permettent d'affirmer que les paramètres que nous avons identifiés comme classiques ont une influence déterminante sur le niveau d'attitude des élèves. L'attitude plus positive chez les filles devrait faciliter l'apprentissage. A partir de cette constatation, y aurait-il des avantages à réunir dans une même classe d'anglais les élèves du même sexe? Dans les classes de garçons, devrait-on prévoir une activité préalable ou concomitante à l'enseignement formel de l'anglais afin de favoriser l'attitude? La baisse progressive du niveau d'attitude avec l'accroissement de l'âge est-il le fait de la didactique employée ou encore de l'éveil aux affaires politiques des élèves? Voilà quelques interrogations soulevées par les résultats auxquelles des recherches ultérieures devraient apporter des réponses.

Les résultats obtenus dans la recherche de paramètres nouveaux affectant l'attitude nous imposent, peut-être, la revision de certaines idées reçues dans le domaine de la didactique de la langue anglaise. Le milieu familial ne semble pas jouer un rôle très déterminant sur l'attitude des élèves non anglophones, sauf peut-être, l'occupation professionnelle du père. Par ailleurs, le désir prioritaire de communiquer, l'âge où débute l'apprentissage, la méthode et le maître semblent des éléments affectant significativement l'attitude. D'un

autre côté, il y a dans les résultats de cette recherche une situation paradoxale qui exige des éclaircissements: d'une part, le bilinguisme apparaît à l'élève francophone comme un facteur de valorisation sociale, d'autre part, le bilinguisme imposé par une décision politique provoque un raidissement et un abaissement significatif du niveau d'attitude chez un fort groupe d'élèves. Est-il sage de rendre obligatoire l'enseignement de l'anglais? La langue anglaise devenant une option parmi d'autres langues serait encore choisie par soixante-quinze pour cent des élèves.

Si cette étude a pu dégager quelques facteurs nouveaux affectant l'attitude et si elle a pu conduire vers la recherche d'éléments d'une problématique nouvelle de la didactique de la langue anglaise au Québec, elle aura atteint ses objectifs immédiats.

NOTES

[1]R.C. Gardner et W.E. Lambert, Motivational Variables in Second-Language Acquisition, *Canadian Journal of Psychology*, 13, décembre 1959, 266-272.

[2]P. Primsleur, L. Mosberg et A.V. Morrison, "Student Factors in Foreign Language Learning: a Review of the Literature", *Modern Language Journal*, 46, April 1962, 160-70.

[3]Diane E. Bartley, "The Importance of Attitude Factor in Language Droupout: A preliminary Investigation of Group and Sex Differences", *Foreign Language Annals*, 3, March 1970, 383-393.

[4]Les critères définissant l'homogénéité des régions sont complexes et il serait trop long de les énumérer ici. A ce propos, on consultera l'Annuaire du Québec.

[5]Marc Gagnon, Echelle d'attitude à l'égard de la langue seconde, anglais pour francophones, 1ère édition. Lidec Inc., Montréal, Canada, 1970.

Appendice

LISTE DES THESES DEPOSEES PAR

NOS ASSISTANTS DE RECHERCHE A LA

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION DE

L'UNIVERSITE DE MONTREAL

ET AYANT POUR OBJET DES ASPECTS CONNEXES

A LA PRESENTE ETUDE

ASHBY Claude, Etude de quelques facteurs des attitudes des élèves de la région 1 à l'égard de l'anglais, langue seconde, septembre 1971.

BERNIER Linda, The Attitude of French Canadian Montreal Students towards English, septembre 1971.

BROOKS Carolyn, The Attitudes of Secondary French Canadian Students towards English as a Second Language in the Saguenay-Lake St. John Region of Quebec, septembre 1971.

BUZZETTI Lynda, Inventaire des facteurs déterminant l'attitude des élèves francophones de la Côte-Nord à l'égard de l'anglais, langue seconde, avril 1971.

DE BAGHEERA Yvan, En fonction des facteurs socio-culturels, quelle est l'attitude des 12-19 ans Canadiens francophones envers la langue seconde, avril 1971.

FOURNIER Regis, L'attitude à l'égard de l'anglais dans la région de l'Outaouais, septembre 1971.

HURLEY Madge, The Attitude towards English as a Second Language for French High School Students of the Montreal Suburb and Peri-metropolitan Towns, septembre 1971.

MELIKOFF Olga, The Attitude of French-Canadian Students of the Montreal South Shore towards English as a Second Language, avril 1972.

PLAIN Odile, Etude de l'attitude des 12-19 ans Canadiens francophones de la région des Cantons-de-l'Est vis-à-vis de la langue seconde, avril 1971.

Dans la même série:

B-1 *L'utilisation de l'ordinateur en lexicométrie.*
Savard, Jean-Guy

B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*
Mepham, Michael

B-3 *Concept Categories as Measures of Culture Distance.*
Mackey, William F.

B-4 *L'universeité bilingue.*
Verdoodt, Albert

B-5 *La rentabilité des mini-langues.*
Mackey, William F.

B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades.*
Chiu, Rosaline Kwan-Wai

B-8 *Un test télévisé.*
Savard, Jean-Guy

B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography, and Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.

B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*
Afendras, Evangelos A.

B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Aromanian Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.

B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*
Afendras, Evangelos A. and Tzannes, Nicolas S.

B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*
Verdoodt, Albert

B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*
Iso, Asi Otu and Afendras, Evangelos A.

B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*
Richard, Jack C.

B-16 *Diffusion Processes in Language Prediction and Planning.*
Afendras, Evangelos A.

B-17 *A Non-Contrastive Approach to Error Analysis.*
Richards, Jack C.

B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: A Report*
Kloss, Heinz

B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*
Mackey, William F.

B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*
Richards, Jack C.

B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. and Zubin, D.

B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Distribution for Language Contact.*
Afendras, Evangelos A.

B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*
Afendras, Evangelos A. and Tzannes, Nicolas S.

B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays "unimodal" typique.*
Verdoodt, Albert

B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*
Richards, Jack C.

B-26 *Graduate Education in Foreign Languages.*
Mackey, William F.

B-27 *La question scolaire en Alsace: Statue Confessionnel et Bilinguisme.*
Kauffmann, Jean

B-28 *Polychronometry: the Study of Time Variables in Behavior.*
Mackey, William F.

B-29 *La diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*
Chantefort, Pierre

B-30 *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture Relation.*
Mackey, William F.

B-31 *Chicago Conference on Child Language - Preprints.*
Centre international de recherches sur le bilinguisme (réd.)

B-32 *La distance interlinguistique.*
Mackey, William F.

B-33 *Options politiques fondamentales de l'Etat plurilingue.*
Plourde, Gaston

B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*
Richards, Jack

B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative: la syntaxe de l'interrogation en français.*
Py, Bernard

B-36 *Anglicization in Quebec City.*
Edwards, Vivian

B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*
Njock, Pierre Emmanuel

B-38 *L'élaboration du matériel didactique: principes et application / Language Teaching Materials: from Theory to Practice.*
Association canadienne de linguistique appliquée/
Canadian Association of Applied Linguistics

B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu à l'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry R. et Paquet, D.
(INRS-Education).

B-40 *3e Colloque annuel 1972 / 3rd Annual Meeting 1972 - Actes / Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée/ Canadian Association of Applied Linguistics.

B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado*
Micolis, Marisa.

B-42 *Three Concepts for Geolinguistics.*
Mackey, William F.

B-43 *Some Formal Models for the Sociology of Language: Diffusion, Prediction and Planning of Change.*
Afendras, Evangelos A.

B-44 *Quatrième Colloque 1973 / Fourth Symposium 1973 - Actes / Proceedings. L'élaboration du matériel didactique: principes et application / Language Teaching Materials: from Theory to Practice.*
Association canadienne de linguistique appliquée/ Canadian Association of Applied Linguistics.

B-45 *Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question linguistique au Québec.*
Rapport présenté par Lise Duval et Jean-Pierre Tremblay; recherche dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève.

B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*
Mackey, William F.

B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*
Gendron, Jean-Denis.

B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*
Afendras, Evangelos A.

Autres publications du C.I.R.B.

Série A - Etudes

A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970. 169 p.

A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971. 80 p.

A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973. 300 p.

A-4 DORION, Henri et MORISSONNEAU, Christian (éditeurs). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact.* Québec, Les presses de l'Université Laval, 1972.

A-5 LAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972. 675 p.

A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973. 256 p.

A-7 MEPHAM, Michael. *Computation in Language Text Analysis.* Québec, Les presses de l'Université Laval, 1973. 232 p.

(sous presse)

CAPPON, Paul. *Conflit entre les néo-canadiens et les francophones de Montréal.* Québec, Les Presses de l'Université Laval. (1973. 286 p.).

Série C - Publications extérieures

C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale.* Paris, Didier, 1970. 236 p.

C-2 MACKEY, William F. *Bilingualism as a World Problem / Le bilinguisme phénomène mondial.* Montréal, Harvest House, 1967. 119 p.

C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy et ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français.* Paris, Didier, 1971. 2 volumes, 900 p.

C-4 STERN, H.H. (réd.) *L'enseignement des langues et l'écolier.* Rapport d'un colloque international, traduit par le CIRB sous la direction de William F. Mackey, Institut de l'Unesco pour l'éducation, Hambourg, 1971. 254 p.

C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States.* Washington D.C., Center for Applied Linguistics, 1971. 92 p.

C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique.* Traduction française *(Language Teaching Analysis)* et mise à jour de Lorne Laforge. Paris, Didier, 1972. 713 p.

(sous presse)

MACKEY, William F. et VERDOODT, Albert (éditeurs). *National Society.* Rowley (Mass.), Newbury House.

Collection Studies in Bilingual Education (Newbury House, Rowley, Mass.)

W.F. Mackey - General Editor

C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Binational School: a study of equal language maintenance through free alternation.* 1972. 185 p.

C-101 SPOLSKY, Bernard. *The Language Education of Minority Children: selected readings.* 1972. 200 p.

C-102 LAMBERT, Wallace E. et TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: The St. Lambert Experiment.* 1972. 248 p.

(sous presse)

ANDERSSON, Theodore et MACKEY, William F. *Bilingualism in Early Childhood.*

KLOSS, Heinz. *The American Bilingual Tradition in Education and Public Administration.*

GAARDER, A. Bruce. *Essays on Bilingual Schooling in the United States: Its Present Role and Potential Scope.*

COHEN, Andrew. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education.*

Série E - Inventaires

(sous presse)

KLOSS, Heinz, directeur de l'édition; MCCONNEL, G., directeur adjoint de l'édition. *Composition linguistique des Nations du monde.* Vol. 1: *L'Asie du Sud: Secteurs central et occidental.*

(en préparation)

KLOSS, Heinz, directeur de l'édition; MCCONNEL, G., directeur adjoint de l'édition. *Les langues alphabétisées du monde.* Vol. 1: *Les Amériques.*

Série F - Bibliographies

F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969. 372 p.

F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970. 273 p.

F-3 MACKEY, William F. (rédacteur). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Les Presses de l'Université Laval, 1972. 757 p.

(sous presse)

F-4 AFENDRAS, Evangelos A. & PIANAROSA, Albertina. *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning: A Descriptive Bibliography.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, (1974. 401 p.).